



Agro Conseils

2024

Grandes cultures
Viticulture
Arboriculture
Petit fruits
Légumes



Chères clientes, chers clients,

En tant que nouveau Directeur de Bayer Cropscience en Suisse, j'ai le plaisir de vous présenter notre Guide des Cultures 2024. J'espère qu'il vous aidera à améliorer vos cultures, vos pratiques agricoles, la qualité de vos productions, ainsi que vos rendements, dans le respect des réglementations et des cahiers des charges en vigueur.

Ce livret contient de nombreuses solutions techniques de protection des plantes pour les cultures de plein champ, les cultures fruitières, la viticulture, les productions de baies et les productions légumières. Le livret comprend cette année également des nouveautés en matière de semences car nous lançons de nouvelles variétés de maïs (Dekalb) et pouvons maintenant vous proposer des semences traitées avec notre toute nouvelle innovation Ibisis. Ibisis est une solution biologique innovante qui protège vos semences contre les dommages causés par les oiseaux.

Nos conseillers compétents, passionnés et engagés : Markus, Bertrand, Phillipe, Bernard, Gody, Jean-Marc et Erich, sont toujours là pour vous.

L'agriculture suisse ne se distingue pas seulement par des paysages soignés et admirés, mais elle est également essentielle pour produire une nourriture abondante, variée et de haute qualité. Elle représente une alliance entre tradition et innovation de classe mondiale, et est enviée pour sa capacité à intégrer avec succès des chaînes de valeur. Enfin, elle est la fierté des agriculteurs suisses.

Il va de soi que des forces puissantes et parfois opposées s'affrontent pour façonner l'agriculture suisse de demain, mais n'oublions pas que chacune d'entre elles poursuit une vision louable de progrès, de durabilité, de santé et d'auto-suffisance alimentaire. En travaillant ensemble, ces forces façonnent l'agriculture suisse de demain.

Avec la mission „Nourrir tout le Monde, Santé pour Tous“, Bayer s'engage depuis longtemps avec le plus grand dévouement à promouvoir la productivité, la durabilité, l'innovation et le respect de toutes les personnes impliquées dans la production, la transformation, le commerce et la consommation de produits alimentaires.

Cela se manifeste par des décennies d'investissement dans la recherche et le développement de nouvelles solutions, maintenant également dans le domaine digital, ainsi que dans le renforcement des compétences de nos employés afin d'améliorer en permanence la qualité de l'assistance qu'ils vous procurent.

Chères clientes et chers clients, j'espère avoir le plaisir de vous accompagner à l'avenir avec des solutions agronomiques innovantes, ainsi qu'avec les conseils personnalisés de notre équipe.

Le conseiller agricole est également disponible en ligne sur notre site internet:

<https://www.agrar.bayer.ch/>

Bien cordialement.

Sten Guezennec
Chef de division



Céréales

22



Maïs

32



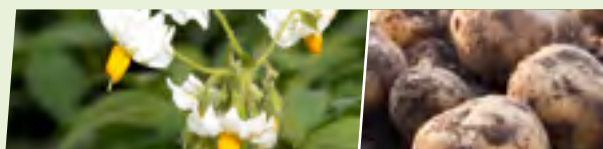
Betteraves

34



Pommes de terre

38



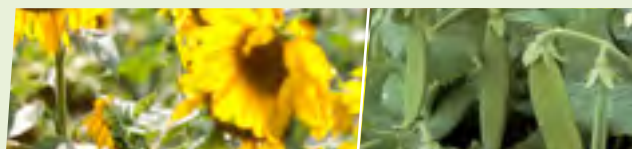
Colza

42



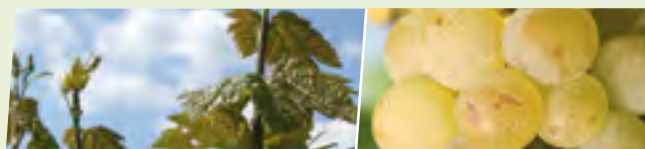
Grandes cultures diverses

44



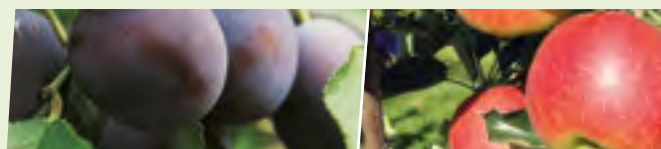
Viticulture

52



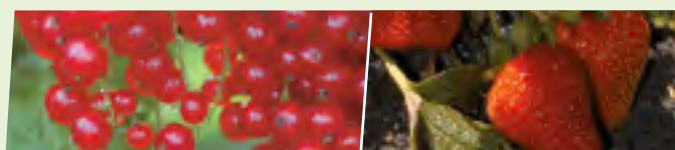
Arboriculture

60



Petits fruits

70



Légumes

74



L'Équipe Bayer du service externe

Là pour vous,
En toutes circonstances et au bout du fil

Suisse romande



Bernard Pillonel
Key Account Manager
Spécialités: semences, viticulture
079 500 71 03
bernard.pillonel@bayer.com



Bertrand de Mestral
Spécialité: viticulture
079 500 71 00
bertrand.demestral@bayer.com



Jean-Marc Spielmann
Spécialités: arboriculture
et viticulture
079 221 02 45
jean-marc.spielmann@bayer.com

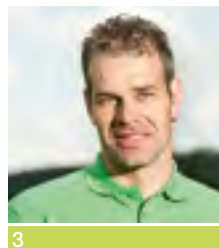
Suisse alémanique



Gody Sigg
Key Account Manager
Spécialités: semences, viticulture
079 439 95 11
gottfried.sigg@bayer.com



Erich Schildknecht
Spécialités: arboriculture et petits fruits
079 439 95 05
erich.schildknecht@bayer.com



Philippe Huber
Spécialités: arboriculture
et viticulture
079 500 71 02
philippe.huber@bayer.com



Markus Gugger
Spécialité: légumes
079 439 95 04
markus.gugger@bayer.com



L'équipe Bayer du service interne

Là pour vous, Le partenaire de vos cultures

Centrale



Sten Guezennec
Responsable de division

sten.guezennec@bayer.com



Stéphanie Klinger
Business Support

031 869 16 66
stephanie.klinger@bayer.com



Dr Richard Rimle
Marketing / Homologation

031 868 35 36
richard.rimle@bayer.com



Kevin Brändli
Marketing Manager

079 422 77 79
kevin.braendli@bayer.com



Remo Boller
Agronome

079 504 18 31
remo.boller@bayer.com

Téléphone _____

Centrale 031 869 16 66

Adresse postale _____

Bayer (Schweiz) AG
Crop Science
Peter-Merian-Str. 84
CH-4052 Basel

Heures d'ouverture des bureaux _____

Lundi à vendredi
08h30 – 12h00
14h00 – 16h30

Internet _____

www.agrar.bayer.ch

Othello Star

„Parfaitement propre“, Othello Star

Othello Star : le nouvel herbicide céréales à toute épreuve contre agrostide, folle avoine, ray-grass, vulpin et de nombreuses dicotylédones sur blé et triticales. Les cultures n'ont ainsi plus à subir de concurrence pour l'eau et les nutriments du sol. Othello Star a montré qu'il relève tous les défis haut la main et qu'il offre une grande flexibilité d'emploi.

L'action

Othello Star est très large dans son spectre d'efficacité, aussi bien contre les graminées que les dicotylédones, annuelles ou vivaces. De légers gels printaniers ne portent pas atteinte à son action, les sols secs non plus grâce à sa puissante action foliaire. Une croissance active de la culture est cependant favorable à son efficacité.

Les avantages

Grâce à la technologie de l'antidote, le produit se montre très sélectif envers les céréales traitées. La période d'application possible est de plus très large et les charges environnementales (distances d'éloignement) sont également avantageuses. Tout ceci en fait un produit extrêmement flexible.

Les effets

Sitôt le produit appliqué, la croissance des adventices est stoppée et elles ne font plus concurrence à la culture. Le processus complet de dépérissement peut durer de quatre à six semaines selon les conditions météorologiques.

Le bénéfice

Son économie financière. Car même avec son spectre d'efficacité très large et sa bonne sélectivité, Othello Star reste un herbicide céréales bon marché, et tout cela en un seul passage !



Othello®
Star

Herbicide

Désherbage large spectre contre graminées et dicotylédones sur céréales

Matières actives

Mesosulfuron	4,50 %
Iodosulfuron	4,50 %
Thiencarbazone	3,75 %
Mefenpyr (antidote)	13,50 %

Formulation

WG (granulé dispersible dans l'eau)

Cultures recommandées

Blé, triticales

Période d'application

Fin 3 feuilles à 2 noeud (BBCH 20-32)

Dosage recommandé

Printemps: 0,2 kg/ha + 1 l/ha Mero

Emballages

0,6 kg (10 x 0,6 kg)

Solution One Pass/un passage au printemps

Agrostide, pâturins, ray-grass, vulpin, large enherbement en dicotylédones, y c. camomille, crucifères, gaillet, lamier, pensée, renouées, rumex, véroniques	Othello Star + Mero 0,2 kg/ha + 1,0 l/ha					Blé Triticale
--	--	--	--	--	--	------------------

Parcelles avec forte pression de vulpin au printemps

Agrostide, bromes, pâturins, ray-grass, vulpin, large enherbement en dicotylédones, y c. camomille, crucifères, gaillet, lamier, pensée, renouées, rumex, véroniques	Othello Star + Atlantis Flex + Mero 0,2 kg/ha + 0,1 kg/ha + 1,0 l/ha								Blé Triticale
BBCH	11	13	21	25	29	30	31	32	

Spectre d'efficacité

DICOTYLÉDONES ANNUELLES

Amarantes	
Bleuet	
Capselle bourse à pasteur	
Chénopodes	
Coquelicot	
Éthuse ciguë	
Fumeterre officinale	
Gaillet gratteron	
Galinsoya à petites fleurs	
Géraniums	
Laiteron des champs	
Lamier pourpre	
Matricaire camomille	
Mercuriale annuelle	
Morelle noire	
Mouron des oiseaux	
Moutarde des champs	
Myosotis des champs	
Ortie royale	
Pensée des champs	
Ravenelle	
Renouée des oiseaux	
Renouée liseron	
Renouée persicaire	
Séneçon vulgaire	
Tabouret des champs	
Trèfle blanc	
Véroniques	
Vesce commune	

DICOTYLÉDONES VIVACES

Chardon des champs	
Dent de lion (pissenlit)	
Liseron des champs	
Rumex (lampé)	

GRAMINÉES

[illegible]

ADVENTICES DIVERSES

Amброisie à feuilles d'armoise	■ ■
Repousses de colza	■ ■ ■ ■
Repousses de pommes de terre	■ ■ ■ ■
Repousses de tournesol	■ ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ Très bon ■ ■ ■ Bon ■ ■ Suffisant ■ Insuffisant

Exploiter pleinement le potentiel. Dès le début.

L'année 2023 nous a une nouvelle fois montré les défis que pose la culture du maïs :

semis tardifs, temps initialement frais, sécheresse, périodes de chaleur suivies de fortes pluies.

Dans ces conditions environnementales variables, la stabilité des rendements le rendement en ensilage et en grains est de plus en plus important. Nous relevons ce défi avec un réseau mondial d'éleveurs et le relevons avec la sélection de précision la plus moderne, avec une attention particulière, entre autres, à la tolérance aux stress environnementaux.

En combinaison avec les avantages connus de notre entreprise tels que la stabilité, la vitalité/reste vert et le séchage - pour de faibles coûts de séchage-, DEKALB vous propose des semences de la plus haute qualité.

Complétée par des herbicides puissants, Bayer génère des solutions complètes. D'un seul fournisseur, dès la première heure, pour une culture rentable du maïs.

Nos semences sont désormais disponibles en Suisse, les premières en Europe, avec le répulsif anti-oiseaux efficace et écologique IBISIO, à base de poivre noir, teinté.

Une raison de plus de choisir DEKALB !



Variétés de maïs hautes performances de Bayer



Evite les dégâts causés par les oiseaux

- Testé dans toute l'Europe
- Homologué en Suisse
(approbation d'urgence)
- Disponible pour tous
les fournisseurs de semences
- Composants naturels
- Efficacité prouvée
- Solution innovante et durable

Plus d'information: www.agrar.bayer.ch



ACCELERON
SEED APPLIED SOLUTIONS

Une solution unique.

Technologie innovante

Biostimulante

Fongicide + Ibisio

Améliore la fluidité

Favorise l'absorption de l'eau
et des nutriments –
augmente le volume du système
racinaire fonctionnel

Protège contre les maladies et
les dommages causés par les oiseaux
– Améliore la vitalité de la population
végétale

**En moyenne + 2% de rendement supplémentaire
grâce à une plus grande formation de racines**





Maïs-grain

DEKALB®: Performances élevées pour une culture économique du maïs-grain.

Les génétiques de maïs grain DEKALB® sont connues pour leurs performances en combinaison avec un très bon séchage et une stabilité de rendement prononcée.

Maturité des grains convaincante

Grâce à leur bonne santé et leur stabilité

Les variétés DEKALB® peuvent sécher longtemps dans les champs.

Séchage

Ce qui compte, c'est la structure de l'amidon

La structure de l'amidon (composés des différents éléments constitutifs de l'amidon tels que l'amylose et l'amylopectine)

et les éléments constitutifs non amylacés (protéines et pectines) sont déterminants pour le séchage.

Les avantages de DEKALB®

/// Rendement

Les variétés DEKALB® sont capables d'atteindre des rendements en grains élevés dans diverses conditions géographiques et environnementales et peuvent donc contribuer à la rentabilité de l'exploitation.

/// Stabilité du rendement

Atteignez la stabilité du rendement souhaitée, même dans des conditions chaudes et sèches. Cela signifie que vous pouvez obtenir des rendements élevés même dans des conditions difficiles.

/// Séchage

L'excellent séchage de la génétique DEKALB® sert à optimiser la gestion de votre récolte ainsi qu'à augmenter les performances sur le marché grâce à des coûts de séchage réduits.

/// Bonne formation des racines et stabilité

Minimisez les pertes de récolte avec des racines et des tiges solides, saines et stables.

/// Plantes saines

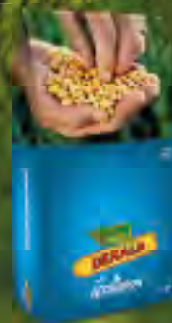
Garantissez des rendements et des revenus supplémentaires grâce à la protection contre l'infestation par Fusarium.

DEKALB®: Performances élevées sur le marché pour une culture économique du maïs-grain

SiloExtra

Maïs ensilage
Le meilleur de sa catégorie.

ACCELERON[®]
SEED APPLIED SOLUTIONS



Teneur en amidon

pour un ensilage de maïs
riche en énergie

Paroi cellulaire digestibilité

pour une amélioration de
l'efficacité alimentaire

Liste des variétés 2023/2024

Liste des variétés 2023/2024																										
Stade de maturité																										
Sorte																										
Ensilage																										
Maturité du grain																										
Maïs d'ensilage																										
Maïs Biogaz																										
Maïs grain																										
Type de grain ¹																										
Somme de température (semis à floraison)																										
Hauteur du plant (1-9) ²																										
Vigueur au départ (1-9) ²																										
Tolérance verse récolte (1-9) ²																										
Stay-Green (1-9) ²																										
Rendement en matière sèche (1-9) ²																										
Teneur en amidon (1-9) ²																										
Rendement en amidon (1-9) ²																										
Teneur énergie nette - production lait (1-9) ²																										
Rendement énergie nette- production lait (1-9) ²																										
Digestibilité de la paroi cellulaire (1-9) ²																										
Efficacité de fermentation en biogaz (1-9) ³																										
Rendement en biogaz (1-9) ³																										
Rendement en grains (1-9) ²																										
Dry Down (1-9) ²																										
Tolérance à l'helminthosporiose (1-9) ²																										
Tolérance à la fusariose de l'épis (1-9) ²																										
Vulnérabilité à la fusariose des racines (1-9) ²																										
précoce																										
	DKC 3218	S 210	K 220	x	x	x	2	830	5	8	2	6	7	8	8	7	7	8	8	7	6	6	5	6	2	
semi-précoce																										
	DKC 3400		K 240			x	4	860	5	4	1	4	-	-	-	-	-	-	-	-	8	6	8	5	4	
	DKC 3434	Env. S 240	Env. K 240	x	x	x	3	870	8	8	2	6	7	7	7	7	7	7	7	7	7	5	7	7	3	
	DKC 3888		K 250			x	5	890	5	4	1	5	-	-	-	-	-	-	-	7	7	4	8	8	2	
semi-tardif																										
	DKC 3939		K 260			x	5	860	5	7	2	8	-	-	-	-	-	-	-	6	7	5	7	7	3	
	DKC 4598		K260	x	x	x	5	950	6	5	2	8	-	-	-	-	-	-	-	8	7	4	5	2		
	DKC 4728		K290			x	5	970	7	6	2	6	-	-	-	-	-	-	-	8	8	4	6	2		

¹ Classifications selon les classifications d'homologation officielles : 1 = maïs corné, 2 = similaire maïs corné, 3 = type intermédiaire, 4 = similaire maïs denté, 5 = maïs denté.
² Classifications selon les caractéristiques basées sur Bayer Crop Science. Résultats des tests internes scientifiques (sélection et développement de produits) : 1 = expression faible, 9 = expression élevée. Les comparaisons entre les variétés ne sont autorisées qu'au sein des groupes de maturité.
³ Classifications selon les caractéristiques basées sur les évaluations internes de Bayer Crop Science selon Rath, J., H. Heuwickel, F. Taube & A. Herrmann, 2014 : Prédiction du rendement spécifique en biogaz du maïs - Validation de différentes approches de modèle. BioEnergy Research, Volume 7 (Numéro 4) : 1 = expression faible, 9 = expression élevée. Les comparaisons entre variétés ne sont autorisées qu'au sein des groupes de maturité.



SERENADE[®]
ASO



Efficiencie biologique

Homologué FiBL



Bayer (Schweiz) AG
4052 Basel

Informations succinctes sur nos produits phytosanitaires



	Classification SGH	Emballages
Adengo® (W 6736) (225 g/l Isoxaflutole + 90 g/l Thiencarbazone + 150 g/l Cyprosulfamide [antidote], SC)		
Herbicide pour maïs. Emploi: • 0,2–0,27 l/ha contre graminées (y c. millets) et dicotylédones.	08, 09	1 l 12 x 1 l
Aliette® WG (W 6325) (80 % Fosétyle-Aluminium, WG)		
• Fongicide pour grandes cultures, arboriculture, petits fruits, légumes et plantes ornementales. • Emploi: • Houblon: 3,0 kg/ha contre mildiou. • Poires: 0,3 % (4,8 kg/ha) contre bactériose des fleurs. • Fraises: 2,5 kg/ha contre mildiou. • Fraises: 5,0 kg/ha contre pourriture des racines et du collet. • Légumes: 2,0–3,0 kg/ha contre mildiou. • Plantes ornementales: 0,5 % (arrosage) ou 0,2 % (pulvérisation) contre mildiou et maladies transmises par le sol.	09	1 kg 10 x 1 kg
Artist® (W 6225) (24 % Flufenacet + 17,5 % Métribuzine, WG)		
Herbicide pour grandes cultures et légumes. Emploi: • Blé, épeautre, orge, seigle, triticale: 0,5–0,8 kg/ha contre graminées et dicotylédones. • Pommes de terre: 1,5–2,5 kg/ha contre graminées et dicotylédones. • Asperges: 2,0–2,5 kg/ha contre graminées et dicotylédones.	07, 08, 09	1 kg 10 x 1 kg 5 kg
Atlantis® Flex (W 7189) (67,5 g/kg Propoxycarbazone + 45 g/kg Mésosulfuron + 90 g/kg Mefenpyr [antidote], WG)		
Herbicide pour grandes cultures. Emploi: • Blé, seigle, triticale: 0,2–0,3 kg/ha + 1,0 l/ha Mero contre graminées.	07, 09	0,6 kg 10 x 0,6 kg
Aviator® Xpro (W 6761) (150 g/l Prothioconazole + 75 g/l Bixafen, EC)		
Fongicide pour grandes cultures. Emploi: • Blé, seigle, triticale: 1,25 l/ha contre maladies du pied, du feuillage et de l'épi. • Epeautre, orge: 1,0 l/ha contre maladies du pied, du feuillage et de l'épi.	07, 08, 09	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l
Bandur® (W 6149) (600 g/l Aclonifène, SC)		
Herbicide pour grandes cultures et légumes. Emploi: • Féverole, pois protéagineux, pommes de terre, tournesol: 2,0–3,0 l/ha contre graminées et dicotylédones. • Pommes de terre: 1,5 l/ha + Artist ou Sencor SC contre graminées et dicotylédones. • Légumes: 2,0 l/ha - 4,0 l/ha contre graminées et dicotylédones.	09	1 l 12 x 1 l 5 l 4 x 5 l
Boxer®5 (W 6168-1) (800 g/l Prosulfocarbe, EC)		
Herbicide pour grandes cultures et légumes. Emploi: • Blé d'automne, épeautre, orge d'automne, seigle d'automne, triticale: 2,5–5,0 l/ha contre graminées et dicotylédones. • Lupin: 5,0 l/ha contre graminées et dicotylédones. • Pommes de terre: 2,0–5,0 l/ha contre graminées et dicotylédones. • Légumes: 2,0 l/ha–4,0 l/ha contre graminées et dicotylédones.	07, 09	5 l 4 x 5 l
Captan 80 WDG (W 6635) (80 % Captane, WG)		
Fongicide pour arboriculture. Emploi: • Fruits à pépins et à noyau: 0,1–0,15 % (1,6–3,0 kg/ha) contre diverses maladies.	07, 08, 09	5 kg 4 x 5 kg
Chekker® (W 6395) (12,5 % Amidosulfuron + 1,25 % Iodosulfuron + 12,5 % Mefenpyr [antidote], WG)		
Herbicide pour grandes cultures. Emploi: • Amidonnier, blé, épeautre, orge, seigle d'automne, triticale: 0,15–0,2 kg/ha + 1,0 l/ha Mero contre dicotylédones. • Lin: 0,2 kg/ha + 1,0 l/ha Mero contre dicotylédones	07, 09	0,3 kg 20 x 0,3 kg

Informations succinctes sur les produits phytosanitaires

	Classification SGH	Emballages
Convisto® One (W 7261) (50 g/l Foramsulfuron + 30 g/l Thiencarbazone, OD)		
Herbicide pour grandes cultures.	05, 07, 08, 09	1 l
Emploi:		6 x 1 l
• Betteraves sucrières, variétés tolérantes aux sulfonylurées: 0,5–1,0 l/ha contre graminées (y c. millets) et dicotylédones.		
Cyrano® (W 6219) (50 % Fosétyle-Aluminium + 25 % Folpet + 4 % Cymoxanil, WG)		
Fongicide pour viticulture.	07, 08, 09	1 kg
Emploi:		10 x 1 kg
• Raisins de cuve et de table: 0,2–0,25 % (1,6–4,0 kg/ha) contre mildiou.		
Decis® Protech (W 6381) (15 g/l Deltaméthrine, EW)		
Insecticide pour grandes cultures, petits fruits, légumes et plantes ornementales.	02, 09	1 l
Emploi:		12 x 1 l
• Grandes cultures: 0,33–0,5 l/ha contre divers ravageurs. • Framboises: 0,065 % (0,65 l/ha) contre ver des framboises. • Légumes: 0,5–0,8 l/ha contre divers ravageurs. • Plantes ornementales: 0,08 % contre divers ravageurs.		
Equip® (W 6222) (22,5 g/l Foramsulfuron + 22,5 g/l Isoxadifen [antidote], OD)		
Herbicide pour grandes cultures.	07, 09	3 l
Emploi:		4 x 3 l
• Maïs: 1,5– 2,0 l/ha contre graminées (y c. millets) et dicotylédones.		
Equip® Power (W 6811) (30 g/l Foramsulfuron + 10 g/l Thiencarbazone + 1 g/l Iodosulfuron + 15 g/l Cyprosulfamide [antidote], OD)		
Herbicide pour grandes cultures.	05, 08, 09	3 l
Emploi:		4 x 3 l
• Maïs: 1,0–1,5 l/ha contre graminées (y c. millets) et dicotylédones.		
Fandango® (W 6508) (100 g/l Fluoxastrobine + 100 g/l Prothioconazole, EC)		
• Fongicide pour grandes cultures et légumes.	05, 07, 08, 09	5 l
• Emploi:		4 x 5 l
• Blé, épeautre, seigle d'automne, orge, triticales: 1,25 l/ha contre maladies du pied, du feuillage et de l'épi. • Echalotes, oignons: 1,25 l/ha contre mildiou.		
Flint® (W 5994) (50 % Trifloxystrobine, WG)		
Fongicide pour grandes cultures, arboriculture, viticulture, petits fruits, légumes, plantes ornementales et gazons.	07, 09	0,25 kg
Emploi:		20 x 0,25 kg
• Pommes de terre: 0,15–0,25 kg/ha contre alternariose. • Fruits à pépins: 0,01–0,015 % (0,16–0,24 kg/ha) + Captane 80 WDG, Rucolan ou Folpet 80 WDG contre diverses maladies. • Fruits à noyau: 0,025 % (0,4 kg/ha) contre diverses maladies. • Raisins de cuve et de table: 0,015–0,025 % (0,09–0,4 kg/ha) contre diverses maladies. • Petits fruits: 0,02–0,05 % (0,2–0,5 kg/ha) contre diverses maladies. • Légumes: 0,025 à 0,05 % (0,25–0,5 kg/ha) contre diverses maladies. • Plantes ornementales: 0,05 % (0,5 kg/ha) contre diverses maladies. • Gazons d'ornement, terrains de sport: 0,8 kg/ha contre diverses maladies.		
Folpet 80 WDG (W 6680) (80 % Folpet, WG)		
Fongicide pour arboriculture et viticulture.	07, 08, 09	5 kg
Emploi:		4 x 5 kg
• Pommes: 0,125 % (2,0 kg/ha) contre diverses maladies. • Raisins de cuve et de table: 0,125–0,15 % (0,75–2,4 kg/ha) contre diverses maladies.		
FZB24®¹⁰ liquide (W 6472) (2,5x10E10 spores/g Bacillus amyloliquefaciens, SC)		
Phytorégulateur pour grandes cultures et légumes.	Aucune classification	1 l
Emploi:		12 x 1 l
• Pommes de terre: 0,2 l/1000 kg de plants ou au min. 0,5 l/ha contre rhizoctone noir. Effet partiel: optimisation du triage. • Salades (Asteraceae): 0,5 l/ha (pulvérisation) ou 8,0 l/ha (arrosage) contre rhizoctone noir.		

BIO
FIBL

	Classification SGH	Emballages
Goltix® Compact (W 6130) (90 % Métamitron, WG)		
Herbicide pour grandes cultures et légumes.	07, 09	5 kg
Emploi:		4 x 5 kg
• Betteraves fourragères et sucrières: 0,8–1,5 kg/ha par split contre graminées et dicotylédones.		
• Betteraves à salade: 0,8 kg/ha par split contre graminées et dicotylédones.		
Herold® Flex (W 7212) (240 g/l Flufenacet + 120 g/l Diflufenican + 70 g/l Métribuzine, SC)		
Herbicide pour grandes cultures.	08, 09	1 l
Emploi:		12 x 1 l
• Céréales d'automne en automne (sauf avoine): 0,375–1,0 l/ha contre graminées et dicotylédones.		3 l
• Céréales d'automne au printemps (sauf avoine): 0,375–0,5 l/ha contre graminées et dicotylédones.		4 x 3 l
• Céréales de printemps (sauf avoine): 0,375–0,5 l/ha contre graminées et dicotylédones.		
Herold® SC (W 6226) (400 g/l Flufenacet + 200 g/l Diflufenican, SC)		
Herbicide pour grandes cultures.	07, 08, 09	1 l
Emploi:		12 x 1 l
• Céréales d'automne (sauf avoine): 0,4–0,6 l/ha contre graminées et dicotylédones.		
Horizont® (W 5468) (250 g/l Tébuconazole, EW)		
Fongicide pour grandes cultures et légumes.	05, 07, 08, 09	3 l
Emploi:		4 x 3 l
• Blé, colza, féverole, graminées (semences), lin, lupin, pois protéagineux, seigle d'automne:		5 l
0,5–1,5 l/ha contre diverses maladies.		4 x 5 l
• Asperges, pois: 1,0 l/ha contre diverses maladies.		
Husar® Plus (W 7219) (50 g/l Iodosulfuron + 7,5 g/l Mésosulfuron + 250 g/l Mefenpyr [antidote], OD)		
Herbicide pour grandes cultures.	05, 07, 09	0,5 l
Emploi:		20 x 0,5 l
• Blé, épeautre, orge de printemps, seigle, triticale: 0,15–0,2 l/ha contre dicotylédones.		
• Blé de printemps, orge de printemps: 0,15 l/ha contre dicotylédones.		
Hussar® Duo (W 6450) (64 g/l Fenoxaprop-P + 8 g/l Iodosulfuron + 24 g/l Mefenpyr [antidote], EC)		
Herbicide pour grandes cultures.	07, 08, 09	3 l
Emploi:		4 x 3 l
• Blé d'automne, épeautre, seigle, triticale: 1,25 l/ha contre graminées et dicotylédones.		
• Blé de printemps, orge de printemps: 1,0 l/ha contre graminées et dicotylédones.		
Infinito® (W 6706) (625 g/l Propamocarbe + 62,5 g/l Fluopicolide, SC)		
Fongicide pour grandes cultures.	07, 09	5 l
Emploi:		4 x 5 l
• Pommes de terre: 1,2–1,6 l/ha contre mildiou.		
Input® (W 6392) (300 g/l Spiroxamine + 160 g/l Prothioconazole, EC)		
Fongicide pour grandes cultures.	07, 09	1 l
Emploi:		12 x 1 l
• Blé, épeautre, orge, seigle d'automne, triticale: 1,25 l/ha contre maladies du pied, du feuillage et de l'épi.		5 l
		4 x 5 l
Kocide®¹² Opti (W 7102-1) (30 % Cuivre sous forme d'hydroxyde de cuivre, WG)		
Fongicide grandes cultures, arboriculture, viticulture, petits fruits et légumes.	07, 09	5 kg
Emploi:		4 x 5 kg
• Pommes de terre: 3,0 kg/ha contre mildiou.		
• Fruits à pépins: 0,07–0,29 % (1,2–4,7 kg/ha) contre tavelure.		
• Fruits à noyau: 0,29–0,47 % (4,7–7,5 kg/ha) contre diverses maladies.		
• Raisins de cuve et de table: 0,0625–0,2 % (1,0–3,2 kg/ha) contre mildiou. Effet partiel contre botrytis.		
• Petits fruits: 0,18–0,7 % (1,8–7,0 kg/ha) contre diverses maladies.		
• Légumes: 0,23–0,82 % (2,3–8,2 kg/ha) contre diverses maladies.		

Informations succinctes sur les produits phytosanitaires

	Classification SGH	Emballages
Laudis® (W 6553) (44 g/l Tembotrione + 22 g/l Isoxadifen [antidote], OD)		
Herbicide pour grandes cultures et légumes.	07, 09	3 l
Emploi:		4 x 3 l
• Maïs: 1,5–2,25 l/ha contre graminées (y c. millets) et dicotylédones.		
• Maïs doux: 2,25 l/ha (1,5 l/ha suivi de 0,75 l/ha) contre graminées (y c. millets) et dicotylédones.		
Melody® Combi (W 6070) (56,25 % Folpet + 9 % Iprovalicarbe, WG)		
Fongicide pour viticulture.	05, 07, 08, 09	1 kg
Emploi:		10 x 1 kg
• Raisins de cuve et de table: 0,15 % (1,2–2,4 kg/ha) contre mildiou. Effet partiel contre botrytis.		5 kg
Mero® (W 6720) (733 g/l Huile de colza [ester méthylique], EC)		
Additif et mouillant pour grandes cultures et légumes.	07	5 l
Emploi:		4 x 5 l
• 1,0 l/ha pour améliorer l'efficacité des produits phytosanitaires.		
Metafol®7 Super (W 7180-1) (350 g/l Métamitron + 150 g/l Ethofumésate, SC)		
Herbicide pour grandes cultures et légumes.	05, 07, 09	5 l
Emploi:		4 x 5 l
• Betteraves fourragères et sucrières: 2,0 l/ha par split contre graminées et dicotylédones.		
• Betteraves à salade: 2,0 l/ha par split contre graminées et dicotylédones.		
Metarol®6 Schneckenkorn (W 6139-1) (5 % Métaldéhyde, GB)		
Molluscicide (appât granulé) pour grandes cultures, arboriculture, viticulture, légumes et plantes ornementales.	Aucune classification	10 kg
Emploi:		3 x 10 kg
• 5,0–7,0 kg/ha contre limaces.		
Metro®5 Class (W 3070-2) (250 g/l Trinexapac, ME)		
Phytorégulateur pour grandes cultures.	02, 07, 09	1 l
Emploi:		12 x 1 l
• Avoine, seigle: 0,4–0,6 l/ha.		5 l
• Avoine noire: 0,4–0,5 l/ha.		4 x 5 l
• Blé d'automne: 0,3–0,6 l/ha.		
• Blé de printemps: 0,4–0,6 l/ha.		
• Epeautre: 0,4–1,0 l/ha.		
• Orge d'automne: 0,8–1,0 l/ha.		
• Triticale: 0,6–0,8 l/ha.		
Mikal® (W 6265) (50 % Fosétyle-Aluminium + 25 % Folpet, WG)		
Fongicide pour viticulture.	07, 08, 09	5 kg
Emploi:		
• Raisins de cuve et de table: 0,2 % (1,6–3,2 kg/ha) contre mildiou. Effet partiel contre botrytis.		
Mildicut®11 (W 6378-1) (25 g/l Cyazofamide + 250 g/l Dinatriumphosphat, SC)		
Fongicide pour viticulture. et légumes	09	10 l
Emploi:		
• Raisins de cuve et de table: 0,25 % (2,0–4,0 l/ha) contre mildiou		
• Raifort 4,0 l/ha contre rouille blanche		
Moon® Experience (W 6856) (200 g/l Fluopyram + 200 g/l Tébuconazole, SC)		
Fongicide pour arboriculture, viticulture et légumes.	07, 08, 09	1 l
Emploi:		12 x 1 l
• Fruits à pépins: 0,025 % (0,4 l/ha) contre oïdium.		
• Raisins de cuve: 0,025 % (0,15–0,4 l/ha) contre oïdium.		
• Légumes: 0,75–1,0 l/ha contre diverses maladies.		

	Classification SGH	Emballages
Moon® Privilege (W 6828) (500 g/l Fluopyram, SC)		
Fongicide pour grandes cultures, arboriculture, petits fruits, légumes et plantes ornementales.	09	0,25 l
Emploi:		20 x 0,25 l
• Pois protéagineux: 0,5 l/ha contre botrytis et sclérotiniose.		1 l
• Fruits à pépins: 0,01 % (0,16 l/ha) contre oïdium.		12 x 1 l
• Cerises, pruneaux, prunes: 0,025 % (0,5 l/ha) contre moniliose des fruits ou 0,0175 % (0,28 l/ha) + 0,0175 % (0,28 kg/ha) Flint contre moniliose des fruits.		
• Fraises: 0,05 % (0,5 l/ha) contre botrytis.		
• Haricots, pois, salades (Asteraceae) (plein champ): 0,5 l/ha contre botrytis et sclérotiniose.		
• Comcombres, tomates (serre): 0,015 % contre oïdium.		
• Concombres, tomates (serre): 0,05 % contre botrytis.		
• Cultures florales, plantes vertes, roses (serre): 0,05 % contre oïdium.		
• Glaïeuls: 0,0175 % (min. 0,7 l/ha) contre pourriture sèche.		
• Cultures florales, plantes vertes, roses: 0,05% contre pourriture grise (botrytis) et oïdium.		
Moon® Sensation (W 6961) (250 g/l Fluopyram + 250 g/l Trifloxystrobine, SC)		
Fongicide pour grandes cultures, arboriculture, petits fruits et légumes.	07, 09	1 l
Emploi:		12 x 1 l
• Pois protéagineux: 0,8 l/ha contre botrytis et sclérotiniose.		
• Tabac: 0,8 l/ha contre sclérotiniose.		
• Cerises: 0,035 % (0,56 l/ha) contre pourriture amère.		
• Cerises, pruneaux, prunes: 0,035 % (0,56 l/ha) contre moniliose des fruits.		
• Petits fruits: 0,08 % (0,8 l/ha) contre diverses maladies.		
• Légumes: 0,5–0,8 l/ha contre diverses maladies.		
Movento® SC (W 6742) (100 g/l Spirotétramate, SC)		
Insecticide pour grandes cultures, arboriculture, viticulture, petits fruits, légumes et plantes ornementales.	07, 08, 09	1 l
Emploi:		12 x 1 l
• Houblon: 0,05% contre pucerons.		3 l
• Pommes de terre: 0,75 l/ha contre pucerons.		4 x 3 l
• Fruits à pépins et à noyau: 0,06–0,125 % (1,0–2,0 l/ha) contre divers ravageurs.		
• Raisins de cuve et de table: 0,05% contre cochenilles et phylloxéra.		
• Fraises: 0,075 % contre pucerons.		
• Fraises: 0,1 % contre mouche blanche (serre) et tarsonème.		
• Cassis raisinets, espèces de ribes: 0,075 contre cochenilles		
• Légumes (plein champ): 0,45–0,75 l/ha contre pucerons, pucerons des racines et mouche blanche.		
• Légumes (serre): 0,075 % (0,75–1,5 l/ha) contre ériophyides libres, mouche blanche et pucerons.		
• Plantes ornementales: 0.075 % contre pucerons.		
Nativo® (W 6588) (50 % Tébuconazole + 25 % Trifloxystrobine, WG)		
Fongicide pour légumes.	08, 09	1 kg
Emploi:		10 x 1 kg
• Plein champ: 0,3–0,4 kg/ha contre diverses maladies.		
• Serre: 0,02–0,03 % contre diverses maladies.		
Othello® (W 6471) (50 g/l Diflufenican + 7,5 g/l Mésosulfuron + 2,5 g/l Iodosulfuron + 22,5 g/l Mefenpyr [antidote], OD)		
Herbicide pour grandes cultures.	07, 09	1 l
Emploi:		12 x 1 l
• Blé tendre, seigle, triticales: 1,0 l/ha contre graminées et dicotylédones.		5 l
• Blé tendre d'automne: 1,25 l/ha contre graminées et dicotylédones.		4 x 5 l
Othello® Star (W 7313) (4,5 % Iodosulfuron + 4,5 % Mésosulfuron + 3,75 % Thienicarbazone + 13,5 % Mefenpyr [antidote], WG)		
Herbicide pour grandes cultures.	07, 09	0,6 kg
Emploi:		10 x 0,6 kg
• Triticales: 0,2 kg/ha + 1,0 l/ha Mero contre graminées et dicotylédones.		
Pacifica® Plus (W 6862) (5 % Amidosulfuron + 3 % Mésosulfuron + 1 % Iodosulfuron + 9 % Mefenpyr [antidote], WG)		
Herbicide pour grandes cultures.	05, 07, 09	1 kg
Emploi:		10 x 1 kg
• Blé, blé dur, triticales: 0,3–0,4 kg/ha + 1,0 l/ha Mero contre graminées et dicotylédones.		

Informations succinctes sur les produits phytosanitaires

	Classification SGH	Emballages
Previcur® Energy (W 6357) (530 g/l Propamocarbe + 310 g/l Fosétylate, SL)		
Fongicide pour grandes cultures, légumes et plantes ornementales.	07	1 l
Emploi:		12 x 1 l
• Tabac: 6,0 ml/m² contre maladies du pied noir et mildiou. • Légumes: 1,0–3,0 l/ha ou 6,0–20,0 ml/m² contre maladies du pied noir et mildiou. • Plantes ornementales: 0,25 % contre maladies du pied noir et mildiou.		
Primus®⁴ (W 5778) (50 g/l Florasulame, SC)		
Herbicide pour grandes cultures et terres non cultivées.	09	0,25 l
Emploi:		24 x 0,25 l
• Céréales d'automne: 0,075–0,125 l/ha contre dicotylédones (surtout gaillet). • Céréales de printemps: 0,1 l/ha contre dicotylédones (surtout gaillet). • Terres non cultivées: 0,03 % contre ambrosie (plante par plante).		
Proline® (W 6339) (250 g/l Prothioconazole, EC)		
Fongicide pour grandes cultures.	07, 08, 09	1 l
Emploi:		12 x 1 l
• Betteraves fourragères et sucrières: 0,6 l/ha contre cercosporiose, oïdium, ramulariose et rouille. • Blé, orge, seigle d'automne, triticales: 0,8 l/ha contre maladies du pied, du feuillage et de l'épi. • Colza: 0,7 l/ha contre sclérotiniose.		
Pronto® Plus (W 5935) (250 g/l Spiroxamine + 133 g/l Tébuconazole, EW)		
Fongicide pour grandes cultures.	05, 07, 08, 09	3 l
Emploi:		4 x 3 l
• Blé, orge, seigle d'automne, triticales: 1,5 l/ha contre maladies du feuillage de l'épi.		
Propulse® (W 6825) (125 g/l Fluopyram + 125 g/l Prothiconazole, SE)		
Fongicide pour grandes cultures.	08, 09	3 l
Emploi:		4 x 3 l
• Colza: 1,0 l/ha contre sclérotiniose. • Tournesol: 1,0 l/ha contre phoma et phomopsis.		
Prosper® (W 5934) (500 g/l Spiroxamine, EC)		
Fongicide pour viticulture.	05, 07, 09	1 l
Emploi:		12 x 1 l
• Raisins de cuve: 0,05 % (0,4–0,8 l/ha) contre oïdium.		
Rodino®⁸ Ready (W 6837-1) (400 g/l Péthoxamide + 24 g/l Clomazone EC)		
Herbicide pour grandes cultures et légumes.	07, 09	5 l
Emploi:		4 x 5 l
• Colza, pois protéagineux, soja: 3,0 l/ha contre graminées et dicotylédones. • Haricots: 3,0 l/ha contre graminées et dicotylédones.		
Roundup® PowerFlex (W 6646-3) (480 g/l Glyphosate, SL)		
Herbicide non sélectif pour grandes cultures, arboriculture, viticulture, légumes, plantes ornementales, sylviculture, terres non cultivées et surfaces de promotion de la biodiversité (SPD).	Aucune classification	5 l
Emploi:		4 x 5 l
• 2,0–2,25 l/ha contre graminées et dicotylédones annuelles. • 2,25–3,0 l/ha contre chiendent. • 4,0–7,5 l/ha contre graminées et dicotylédones vivaces. • SPD: 5,0–7,5 % contre chiendents, chardons, lisérés et rumex.		
Rucolan® (W 7127-2) (70 % Dithianon, WG)		
Fongicide pour arboriculture et viticulture.	05, 06, 08, 09	1 kg
Emploi:		10 x 1 kg
• Fruits à pépins: 0,03–0,05 % (0,5–0,8 kg/ha) contre tavelure. • Fruits à noyau: 0,03–0,075 % (0,8–1,2 kg/ha) contre diverses maladies. • Raisins de cuve et de table: 0,05–0,075 % (0,6–1,2 kg/ha) contre excoriose, rougeot et mildiou.		

	Classification SGH	Emballages
Sencor® SC (W 6630) (600 g/l Métribuzine, SC)		
Herbicide pour grandes cultures et légumes.	09	1 l
Emploi:		12 x 1 l
• Blé, orge, seigle, triticale: 0,2 l/ha contre graminées et dicotylédones.		
• Pommes de terre: 0,3–0,75 l/ha contre graminées et dicotylédones. Observer les restrictions variétales.		
• Asperges: 0,75 l/ha contre graminées et dicotylédones.		
• Carottes: 0,35 l/ha contre graminées et dicotylédones.		
• Tomates: 0,5 l/ha contre graminées et dicotylédones.		
Serenade® ASO (W 7253) (13,96 g/l Bacillus amyloliquefaciens, SC)		
Fongicide pour viticulture, petits fruits et légumes.		BIO FIBL
Emploi:	Aucune classification	5 l
• Raisins de cuve et de table: 0,33–0,67 % (4,0–5,0 l/ha) contre botrytis (effet partiel).		4 x 5 l
• Petits fruits: 0,8 % (4,0 l/ha) contre botrytis (effet partiel).		10 l
• Légumes: 0,4 % (4,0 l/ha) contre botrytis, oïdium et sclérotiniose (effet partiel).		2 x 10 l
• Pommes de terre: 2,0 l/ha contre alternariose.		
Sico®⁵ (W 5056-3) (250 g/l Difénoconazole, EC)		
Fongicide pour grandes cultures, arboriculture, viticulture, petits fruits et légumes.	07, 08, 09	1 l
Emploi:		12 x 1 l
• Pommes de terre: 0,5 l/ha contre alternariose.		5 l
• Fruits à pépins: 0,015 % (0,24 l/ha) + 0,1% (1,6 kg/ha) Captan 80 WDG oder 0,03% (0,48 kg/ha) Rucolan contre diverses maladies.		4 x 5 l
• Fruits à noyau: 0,02–0,03 % (0,32–0,48 l/ha) + 0,1% (1,6 kg/ha) Captan 80 WDG oder 0,03% (0,48 kg/ha) Rucolan contre diverses maladies.		
• Raisins de cuve et de table: 0,0125 % (0,075–0,2 l/ha) contre black-rot, oïdium et rougeot.		
• Espèces de Ribes, fraises: 0,05 % (0,5 l/ha) contre oïdium.		
• Framboises: 0,05 % (0,5 l/ha) contre rouille.		
• Légumes: 0,5 l/ha contre diverses maladies.		
Solfovit®¹ WG (W 4458-1) (80 % Soufre mouillable, WG)		
Fongicide pour arboriculture, viticulture, petits fruits, légumes et culture ornementale.	07	BIO FIBL
Emploi:		25 kg
• Fruits à pépins: 0,3–0,75 % (4,8–12,0 kg/ha) contre oïdium.		
• Poires: 2,0 % (32,0 kg/ha) contre phytopte du poirier.		
• Raisins de cuve et de table: 0,1–0,4 % (1,8–6,4 kg/ha) contre oïdium.		
• Raisins de cuve et de table: 2,0 % (16 kg/ha) contre acariose et érinose.		
• Fraises: 0,2–0,4 % (2,0–4,0 kg/ha) contre oïdium.		
• Chou de Bruxels, chou à feuilles, choux pommés colrave: 3,2 kg/ha contre oïdium.		
• Fines Herbes: 2 kg/ha contre oïdium.		
• Cucurbitacées: 0,1–0,2 % (1–2 kg/ha) contre oïdium.		
• Asperges (pleine air): contre stemphyliose.		
• Arbres et arbustes, cultures florales et plantes vertes, roses: contre les champignons de l'oïdium.		
• Laurier de cerise: 0,1–0,2 % contre la brûlure de la grenouille.		
• Blé (y compris épeautre) : 3 à 6 kg/ha contre oïdium et septoriose		
Targa®⁹ Super (W 6206) (50 g/l Quizalofop-P, EC)		
Graminicide spécifique pour grandes cultures, arboriculture, petits fruits et légumes.	05, 07, 08, 09	3 l
Emploi:		4 x 3 l
• 1,0–1,5 l/ha contre graminées annuelles (y c. repousses de céréales).		
• 2,0–2,5 l/ha contre chiendents.		
Teldor® (W 5751) (50 % Fenhexamide, WG)		
Fongicide pour arboriculture, viticulture, petits fruits, légumes et plantes ornementales.	09	1 kg
Emploi:		10 x 1 kg
• Fruits à noyau: 0,1 % (1,6 kg/ha) contre moniliose des rameaux, des fleurs et des fruits.		
• Vignes: 0,125 % (1,5 kg/ha) contre botrytis (zone des grappes).		
• Petits fruits: 0,15 % (1,5 kg/ha) contre botrytis.		
• Légumes: 0,15 % (1,5 kg/ha) contre botrytis.		
• Plantes ornementales: 0,15 % contre botrytis.		

Informations succinctes sur les produits phytosanitaires

	Classification SGH	Emballages
Tilmor® (W 6834) (160 g/l Tébuconazole + 80 g/l Prothioconazole, EC)		BIO FIBL
Fongicide pour grandes cultures.	07, 08, 09	3 l
Emploi: • Colza: 1,2 l/ha contre phoma/nécrose du collet. Effet secondaire: augmentation de la résistance à la verse.		4 x 3 l
Venzar®² (W 7306-1) (80 % Lénacile, WP)		
Herbicide pour grandes cultures et légumes.	09	0,5 kg
Emploi: • Betteraves fourragères et sucrières: 0,15–0,3 kg/ha par split contre graminées et dicotylédones. • Betteraves à salade, épinards: 1,5–2,0 kg/ha contre graminées et dicotylédones.		10 x 0,5 kg

Marques enregistrées

- ® Bayer Group
- ®¹ BASF
- ®² FMC Agricultural Solutions A/S
- ®³ ADAMA Agricultural Solutions
- ®⁴ Corteva Agriscience
- ®⁵ Syngenta Agro
- ®⁶ Sipcam
- ®⁷ United Phosphorus Ltd
- ®⁸ Stähler Suisse
- ®⁹ NISSAN Chemical Industries
- ®¹⁰ ABITEP
- ®¹¹ Ishihara Sangyo Kaisha
- ®¹² Cosaco LLC

Céréales

Désherbage en post-levée au printemps

Solutions One Pass

Agrostide, pâturin, ray-grass, vulpin, folle avoine, large enherbement mixte y c. crucifères, gaillet, lamier, matricaire camomille, renouée, véronique	Othello Star + Mero 0,2 kg/ha + 1,0 l/ha								Blé d'automne, de printemps et dur Triticale
Agrostide, pâturin, ray-grass, vulpin, chardon, gaillet, matricaire camomille, ortie royale, rumex, véronique	Atlantis Flex + Husar Plus + Mero 0,2 kg/ha + 0,2 l/ha + 1,0 l/ha								Blé d'automne, de printemps et dur Seigle Triticale
	11	13/20	21	25	29	30	31	32	37/39

Imbattablement complet, sûr, simple

Agrostide, pâturin, ray-grass, vulpin, folle avoine, large enherbement mixte y c. crucifères, gaillet, lamier, matricaire camomille, renouée, véronique	Othello 1,0–1,25 l/ha								Blé d'automne: 1–1,25 l/ha Blé printemps: 1,0 l/ha Seigle: 1,0 l/ha Triticale: 1,0–1,25 l/ha
Agrostide, pâturin, ray-grass, vulpin, folle avoine, large enherbement mixte y c. crucifères, gaillet, lamier, matricaire camomille, rumex	Pacifica Plus + Mero 0,4 kg/ha + 1,0 l/ha								Blé d'automne Blé printemps (0,3 kg/ha) Blé dur Triticale Seigle (0,2 kg/ha)
Agrostide, pâturin, ray-grass, vulpin, folle avoine, large enherbement mixte y c. crucifères, gaillet, lamier, matricaire camomille, pensée, rumex, véronique	Pacifica Plus + Herold Flex + Mero 0,3 kg/ha + 0,5 l/ha + 1,0 l/ha								Blé d'automne Blé de printemps Blé dur Triticale
	11	13/20	21	25	29	30	31	32	37/39

Parcelles à agrostides résistantes

Agrostide, pâturin, ray-grass, vulpin, folle avoine, large enherbement mixte y c. crucifères, gaillet, lamier, matricaire camomille, renouée, véronique	Othello Star + Mero 0,2 kg/ha + 1,0 l/ha								Blé d'automne, de printemps et dur Triticale
	11	13/20	21	25	29	30	31	32	37/39

Parcelles à vulpins

Agrostide, brome, chiendent, pâturin, ray-grass, vulpin, folle avoine	Atlantis Flex + Mero 0,3 kg/ha + 1,0 l/ha								Blé d'automne Blé de printemps Blé dur Triticale
Vulpin, agrostide, pâturin, ray-grass, large enherbement mixte y c. crucifères, gaillet, lamier, matricaire camomille, renouée, véronique, bleuet, géranium et rumex	Atlantis Flex + Othello Star + Mero 0,1 kg/ha + 0,2 kg/ha + 1,0 l/ha								Blé d'automne Blé de printemps Blé dur Triticale
Agrostide, pâturin, ray-grass, vulpin, large enherbement y c. gaillet, matricaire camomille, véronique	Atlantis Flex + Herold Flex + Mero 0,2 kg/ha + 0,5 l/ha + 1,0 l/ha								Blé d'automne, de printemps et dur Seigle Triticale
	11	13/20	21	25	29	30	31	32	37/39

Ciblé contre les graminées avec un PLUS contre les dicotylédones - mais également approprié pour l'épeautre

Agrostide, folle avoine, pâturin, ray-grass, vulpin, large enherbement y c. crucifères, gaillet, lamier, matricaire camomille et rumex	Hussar Duo 1,0–1,25 l/ha								Blé d'automne: 1,25 l/ha Blé dur: 1,25 l/ha Blé/orge printemps: 1,0 l/ha Epeautre: 1,25 l/ha Seigle: 1,25 l/ha Triticale: 1,25 l/ha	
										
	11	13	21	25	29	30	31	32	37/39	

Mélanges ciblés contre graminées et dicotylédones - également applicable sur l'orge et l'épeautre

Agrostide (y c. résistante), pâturin, gaillet, lamier, matricaire camomille, rumex, véronique	Artist¹ + Chekker 0,5-0,8* kg/ha + 0,2 kg/ha *obere Dosierung bei Verdacht auf Windhalmresistenz *Keine Behandlung der Weizensorte Runal mit Artist								Blé, blé dur, épeautre, orge, seigle, triticale
Agrostide (y c. résistante), pâturin, crucifères, gaillet, matricaire camomille, rumex	Herold Flex + Chekker 0,5 l/ha + 0,2 kg/ha								Blé, blé dur, épeautre, orge, seigle, triticale

Traitements de correction

Crucifères, gaillet , matricaire camomille, rumex	Chekker + Mero 0,15–0,2 kg/ha + 1,0 l/ha								Blé, blé dur, épeautre, orge, seigle, triticale
Bleuet, crucifères, gaillet , lamier, matricaire camomille , ortie royale , véronique	Herold Flex + Primus 0,5 l/ha + 0,1 l/ha								Blé, blé dur, épeautre, orge, seigle, triticale
Bleuet , chardon des champs, crucifères, gaillet , lamier, liseron, matricaire camomille	Primus 0,1–0,125 l/ha								Avoine, blé, blé dur, épeautre, orge, seigle, triticale
									
	11	13	21	25	29	30	31	32	37/39



Céréales

Désherbage en pré- et post-levée en automne

Désherbage flexible en automne

Vulpin, ray-grass (graines), agrostide (y c. résistante), pâturin, large enherbement y c. matricaire camomille, gaillet, lamier, véronique	Herold Flex 1,0 l/ha								Blé tendre Blé dur Epeautre Orge Seigle Triticale
Agrostide (y c. résistante), pâturin, ray-grass (graines), vulpin, large enherbement y c. gaillets, matricaire camomille, pensée, véronique	Herold Flex 0,75 l/ha								
Agrostide, pâturin, enherbement normal y c. lamier, véronique (év. traitement de correction au printemps avec Primus contre gaillet et matricaire camomille)	Herold Flex 0,5 l/ha								Céréales d'automne (sauf avoine)
Agrostide (y c. résistante), pâturin, vulpin, large enherbement y c. gaillets, véronique, pensée	Herold Flex + Boxer 0,5 l/ha + 2,0 l/ha								Blé d'automne, triticale
	00	07	10	11	13	21	25	29	30

Désherbage complet en automne

Agrostide (y c. résistante), pâturin, enherbement normal y c. lamier, véronique (év. traitement de correction au printemps avec Primus contre gaillet et matricaire camomille)	Herold SC 0,4–0,5 l/ha								Blé tendre Blé dur Epeautre Orge Seigle Triticale
Agrostide (y c. résistante), pâturin, ray-grass (graines), vulpin, large enherbement y c. gaillets, matricaire camomille, pensée, véronique	Herold SC 0,6 l/ha								
	00	07	10	11	13	21	25	29	30



Herold® Flex

L'herbicide innovant pour l'automne et le printemps

Herold® Flex contre graminées et dicotylédones

Des adventices hivernantes et/ou des résistances régionales – les défis du céréalier sont nombreux. La première solution dans la stratégie de défense consiste à traiter déjà en automne. Herold Flex, l'herbicide flexible et innovant, permet de lutter contre agrostides, vulpins et autres dès la mise en place de la culture. Il peut aussi être appliqué au printemps en mélange avec de nombreux autres herbicides.

L'action

L'herbicide haute performance Herold Flex réduit de façon significative la pression de concurrence des adventices. Il dispose d'un large spectre d'action autant contre les graminées, mêmes résistantes que contre les dicotylédones. Agrostides et vulpins doivent ainsi s'avouer vaincus, tout comme les pâturins et autres coquelicots, gailllets, matricaires camomilles, mourons, orties royales, pensées, renouées et véroniques. L'emploi d'Herold Flex est très flexible, déjà même en pré-levée. Il agit par le sol et les feuilles.

Les avantages

0,5 à 1,0 l/ha: il n'y a pas plus simple. Herold Flex est homologué sur toutes les céréales, sauf l'avoine. Sa fenêtre d'application est très large et son action persistante.

Les effets

Herold Flex est doublement intéressant: d'une part il casse la résistance et d'autre part il s'intègre parfaitement dans des stratégies de prévention des résistances. Ses trois matières actives se complètent à merveille: le Flufenacet inhibe la division cellulaire chez les graminées alors que le Diflufénican et la Métribuzine annulent la fonction de protection de la chlorophylle chez les dicotylédones.

Les bénéfices

Herold Flex soutient une gestion efficace de la prévention des résistances dans les céréales. Il élimine les adventices montrant une résistance ou une sensibilité moindre envers d'autres herbicides. Le produit offre une protection longue durée qui se remarquera particulièrement après un hiver doux qui aura favorisé la concurrence des adventices. Herold Flex agit préventivement et avec puissance. Pour l'agriculteur, c'est déjà un souci de moins.



Herold® FLEX

Herbicide

Descriptif
Combinaison herbicide pour la lutte contre les graminées et les dicotylédones sur céréales

Matières actives

Flufenacet	240 g/l
Diflufénican	120 g/l
Métribuzine	70 g/l

Formulation
SC (Suspension concentrée)

Cultures
Blé d'automne, blé de printemps, blé dur, épeautre, orge, orge de printemps, seigle, triticale

Période d'application
Pré-levée jusqu'à fin tallage de la culture (BBCH 00–29)

Dosages recommandés
Automne: 0,5 à 1,0 l/ha
Printemps: 0,4 à 0,5 l/ha

Emballages
1 L (12 x 1 L)
3 L (4 x 3 L)



Herbicides céréales: efficacité, cultures homologuées, PER, groupes de résistance

Produits	Dicotylédones annuelles													Vivaces	Graminées					Cultures homologuées							Divers								
	Capselle bourse à pasteur	Coquelicot	Gaillet gratteron	Lamier	Matricaire camomille	Mouron des oiseaux	Ortie royale	Pensée des champs	Ravenelle	Renouée des oiseaux	Renouée persicaire	Véronique à feuilles de lierre	Véronique de Perse		Chardon des champs	Liseron des champs	Rumex	Agrostide jouet du vent	Bromes	Chiendent rampant	Folle avoine	Pâturins	Ray-grass	Vulpin des champs	Avoine	Blé d'automne		Blé de printemps	Blé dur	Epeautre	Orge d'automne	Orge de printemps	Seigle	Triticale	PER
Artist + Chekker (0,5 ¹ +0,2)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●			●	●				●				●	●	●	●	●	●	●	●	●	K3/C1/B	
Atlantis Flex + Mero (0,33+1,0)	●	●			●	●			●								●	●	●	●	●	●	●		●	●	●						●	●	B
Atlantis Flex+Husar Plus+Mero (0,2+0,2+1,0)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●					●	●	●	B
Chekker (0,2)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●									●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	B
Herold Flex (0,5)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●				●	●			●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	F1/K3/C1
Herold Flex (0,75–1,0)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●				●	●			●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	F1/K3/C1
Hussar Duo (1,25)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●			●	●	●	●		●	●	●	●		●	●	●	●	●	A/B
Othello (1,25)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●			●	●	●		●	●	●	●		●	●					●	●	●	●	B/F1
Othello Star + Mero (0,2+1,0)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●					●	●	●	B
Pacifica Plus + Mero (0,2+1,0)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●			●	●	●	●		●	●	●					●	●	●	B
Pacifica Plus + Mero (0,4+1,0)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●		●	●	●					●	●	●	B
Pacifica Plus + Artist + Mero (0,4+0,5 ¹ +1,0)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●					●	●	●	B/K3/C1
Primus (0,1)	●		●		●	●			●															●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	B
Primus (0,125)	●		●		●	●			●					●	●									●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	B

¹ dosage de 0,8 kg/ha Artist en cas d'agrostide résistante

● Effet très bon ● Effet bon ● Effet suffisant

Artist

Artist permet de pratiquer une stratégie anti-résistance contre agrostide car il est efficace contre les souches résistantes aux sulfonilurées.

Atlantis Flex

Atlantis Flex agit par les feuilles et le sol. L'efficacité est indépendante des conditions climatiques. L'adjonction de Mero est impérative. Atlantis Flex est efficace contre graminées et quelques dicotylédones. Husar Plus est le partenaire de mélange adapté à Atlantis Flex.

Chekker

Agit au mieux sur des mauvaises herbes peu développées et en pleine croissance (y c. rumex), aussi par basse température. Chekker est un partenaire idéal aux herbicides anti-graminées comme Artist.

Herold Flex

Herbicide combiné pour la lutte contre graminées (y c. souches résistantes) et dicotylédones germination et déjà levées. Herold Flex s'applique en automne et au printemps. Au printemps, miscible avec de nombreux herbicides.

Husar Plus

Les matières actives systémiques sont absorbées principalement par les feuilles et partiellement par les racines. Husar Plus est efficace contre de nombreuses dicotylédones. Contre graminées, nous recommandons le mélange avec Atlantis Flex.

Hussar Duo

Hussar Duo est un herbicide combiné pour lutter au printemps contre les graminées et diverses dicotylédones. Hussar Duo est également très bien toléré dans l'épeautre. Solution principale dans l'épeautre.

Othello

Othello est un herbicide de post-levée avec trois matières actives pour lutter en un seul passage contre les graminées et dicotylédones annuelles au printemps. La formulation OD accélère la pénétration de la matière active dans la plante et assure une efficacité sûre et régulière.

Othello Star

Othello Star est un nouvel herbicide de post-levée avec trois matières actives pour lutter en un seul passage contre les graminées et les dicotylédones annuelles au printemps. L'adjonction de Mero est impérative. Efficacité limitée sur les sites extrêmes de vulpin des champs ainsi qu'en cas de résistance des graminées.

Pacifica Plus

est un herbicide de post-levée avec trois matières actives pour lutter en un seul passage contre les graminées et mauvaises herbes annuelles au printemps. L'adjonction de Mero est impérative.

Primus

Action peu dépendante de la température. Efficacité performante contre gaillet. Peut être mélangé avec de nombreux herbicides. Agit aussi contre chardon et liseron. Applicable jusqu'au stade BBCH 39.

Mélanges appropriés

Produits	Artist	Atlantis Flex	CCC	Chekker	Herold Flex	Herold SC	Husar Plus	Hussar Duo	Mero	Othello	Othello Star	Pacifica Plus	Primus
Artist			●	●	●				●			●	●
Atlantis Flex			●	●	●		●		●		●		●
CCC	●	●		●	●		●	●	●	●	●	●	●
Chekker	●	●	●		●				●		●		●
Herold Flex		●	●	●			●		●		●	●	●
Herold SC										●			
Husar Plus		●	●		●				●				●
Hussar Duo			●										●
Mero	●	●	●	●	●		●				●	●	
Othello			●			●							●
Othello Star		●	●	●	●				●				●
Pacifica Plus	●		●		●				●				●
Primus	●	●	●	●	●		●	●		●	●	●	

● Mélanges appropriés / herbicides miscibles avec CCC jusqu'au stade BBCH 29–30.

Ray-grass



Vulpin des champs



Pâturin annuel



Agrostide jouet du vent



ORGE — maladies foliaires

2 traitements

Oïdium, rouille naine, helminthosporiose, rhynchosporiose, grillures

Input
1,25 l/ha

Aviator Xpro
1,0 l/ha

1 traitement

Oïdium, rouille naine, helminthosporiose, rhynchosporiose, grillures

Aviator Xpro
1,0 l/ha

Régulation de la croissance

Metro Class
0,4–1,0 l/ha

29 30 31 32 37 39 49 51 59 61 69 71–92

TRITICALE — maladies foliaires

1 traitement

Oïdium, rouille brune, rouille jaune, septorioses foliaires

Aviator Xpro
1,25 l/ha

Epis

Fusarioses de l'épi, septoriose de l'épi

Proline
0,8 l/ha

Régulation de la croissance

CCC
1,0–1,25 l/ha

Metro Class
0,4–0,8 l/ha

29 30 31 32 37 39 49 51 59 61 69 71–92

Ramulariose orge



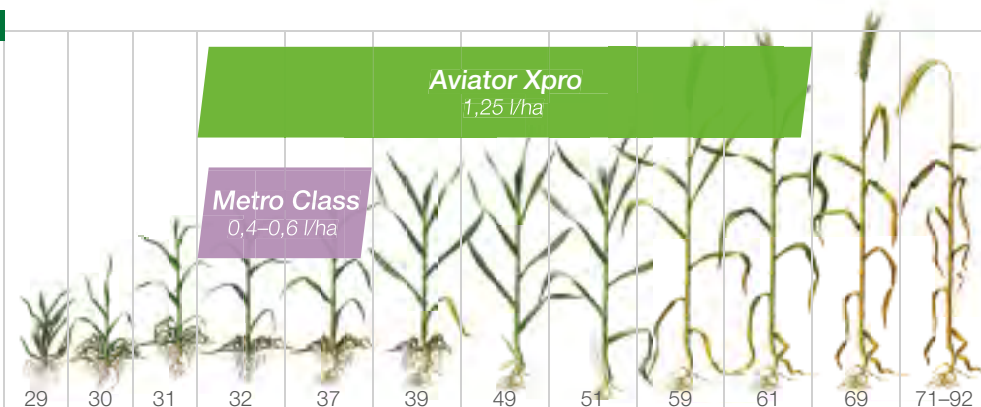
Septoriose blé



Lutte contre les maladies et ravageurs, régulateurs de croissance

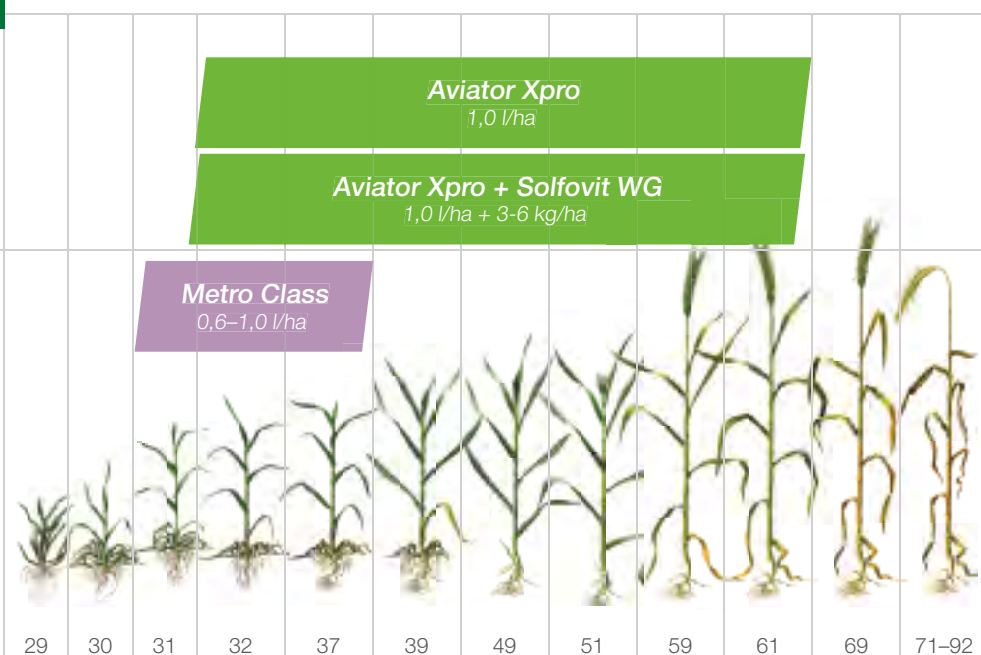
Oïdium, rouille brune, septorioses foliaires, rhynchosporiose

Régulation de la croissance



Oïdium, rouille brune, septorioses foliaires

Régulation de la croissance



	Blé								Orge					Triticale						Seigle				Epeautre			
Produits	Fusarioses de l'épi	Grillures	Helminthosporiose (DTR)	Oïdium	Piétin-verse	Rouille brune	Rouille jaune	Septoriose de l'épi	Septorioses foliaires	Grillures	Helminthosporiose	Oïdium	Rhynchosporiose	Rouille naïve	Fusarioses de l'épi	Oïdium	Rhynchosporiose	Rouille brune	Rouille jaune	Septorioses foliaires	Oïdium	Rhynchosporiose	Rouille brune	Septorioses foliaires	Oïdium	Rouille brune	Septorioses foliaires
Aviator Xpro		●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●		●		●	●	●		●	●	●	●	●	●
Fandango		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●			●	●	●	●	●
Input	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●
Proline	●	●		●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●		
Pronto Plus	●			●		●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●			

● Emploi autorisé ● Maladie aussi éliminée



Une croissance saine dès le début!

Protégez hâtivement et durable
vos céréales contre les maladies
sur tiges et sur feuilles.

Input — la solution sûre et très
économique au cours du
développement précoce de vos
céréales.



Nettement PLUS

- Sécurité sur la feuille
- Tolérance au stress et vitalité
- Curatif et persistant
- Rendement de pointe

Diminution

- Agents fongiques sur céréales



Maïs

Lutte contre les mauvaises herbes et ravageurs

Toutes nos recommandations sont également possibles dans la zone karstique. Veuillez respecter les exigences en matière de protection de l'eau pour Adengo (pas en zones S2/Sh) et le risque de ruissellement doit être réduit pour les produits Equip (Equip : >1,5 l/ha, Equip Power >1,25 l/ha 2 points, dosages inférieurs 1 point).

Adventices: levée à 3 feuilles du maïs								
Sétaires, panic dichotomes, panic pied de coq, chiendent et ray-grass. Large enherbement mixte.				Adengo 0,27 l/ha			Laudis 2,0 l/ha	
Adventices: post levée, dès 2 feuille du maïs								
Sétaires, panic dichotome, panic pied de coq, digitale sanguine, ray-grass et chiendent. Large enherbement mixte, y c. rumex, liseron et chardon.						Equip Power 1,25-1,5 l/ha		
Sétaires, panic dichotome, panic pied de coq, digitale sanguine, ray-grass et chiendent. Large enherbement mixte, y c. véroniques.				Equip Power + Spectrum 1,25 l/ha + 1,0 l/ha	ou	Equip Power + Banvel 4S 1,25 l/ha + 0,3 l/ha		
Sétaires, panic dichotome, panic pied de coq, digitale sanguine. Large enherbement mixte, y c. véroniques et repousses de pommes de terre.				Laudis + Spectrum 2,0 l/ha + 1,2 l/ha	ou	Laudis + Banvel 4S 2,0 l/ha + 0,3-0,5 l/ha		
	0	9	11	12	13	14	15	16-18

Adventices: sur semis en bandes fraisées

Un seul traitement avec Equip Power (1,5 l/ha) ou double-stratégie avec traitement préalable avec Roundup PowerFlex. Conforme aux PER, contributions à l'efficacité des ressources possibles. Traitement dès la post-levée (BBCH 11/12) du maïs, environ 10-20 jours après la coupe de l'herbe. Si la stratégie Roundup est omise avec Adengo (0,27 l/ha), un traitement de suivi avec Laudis peut s'avérer judicieux.

Roundup PowerFlex 2,25-3 l/ha				Adengo 0,27 l/ha				
Roundup PowerFlex 2,25-3 l/ha					Equip Power 1,5 l/ha			
Ravageurs								
Limaces				Metarol Schneckenkorn 5,0-7,0 kg/ha				

Autres recommandations

Sétaires, panic dichotome, panic pied de coq, chiendent et ray-grass. Large enherbement mixte.				Adengo ¹ + Stomp Aqua 0,27 l/ha + 2,5 l/ha				
						¹ Pas en zones S2/Sh.		
Sétaires, panic dichotome, panic pied de coq, digitale sanguine, ray-grass et chiendent. Large enherbement mixte, y c. rumex, liseron et chardon.				Equip + Spectrum 1,5-2,0 l/ha + 1,2 l/ha	ou	Equip + Banvel 4S 2,0 l/ha + 0,3-0,5 l/ha		
Panic dichotome, panic pied de coq, digitale sanguine. Large enherbement mixte, y c. véroniques et repousses de pommes de terre.				Laudis + Banvel 4S / Laudis + Arrat + Dash 2,0 l/ha + 0,5 l/ha / 2,0 l/ha + 0,2 kg/ha + 1,0 l/ha				
	0	9	11	12	13	14	15	16-18

Herbicides maïs: efficacité, PER, groupes de résistance

Herbicides maïs : efficacité, PER, groupes de résistance																							
	Dicotylédones										Vivaces		Graminées					Divers					
Herbicides maïs	Amarantes	Ambrosie	Arroche étalée	Chénopodes	Gaillet gratteron	Galinsoga p. fleurs	Morelle noire	P.d.t. (repousses)	Renouées	Véroniques	Diverses annuelles	Chardon d. champs	Liseron des champs	Rumex	Digitaire sanguine	Sétaires	Panic dichotome	Panic pied de coq	Ray-grass	Chiendent rampant	PER	Groupes résistance	
Adengo	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	B/F2	Pour des effets à long terme, traitement de suivi par Laudis si nécessaire. ● ¹ si levés
Adengo + Pendiméthaline	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	B/F22 K1	Renforcement contre véroniques.
Equip Power	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	B	Traiter une fois les adventices levées. ● ¹ si levés
Equip Power + Spectrum	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	B/K1	BBCH 11-14, effet durable accru. ● ¹ si levés
Equip Power + Banvel 4S	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	B/C1	A partir du BBCH 14, effet accru contre les mauvaises herbes vivaces (rumex, liserons, chardons).
Laudis + Spectrum	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	F2/C1	Action foliaire et racinaire, y c. contre plantules de rumex, repousses de pommes de terre et divers millets.
Equip + Spectrum + Banvel 4S	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	B/C1	Très efficace contre adventices annuelles, y c. graminées, chiendent et millets sur tous types de sols.
Laudis + Banvel 4S	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	F2	Pour traitements de correction contre millets (sauf panic dichotome), rumex et liseron.
● Effet très bon ● Effet bon ● Effet suffisant ● Effet partiel ● Autorisé en PER																							





● Effet très bon ● Effet bon ● Effet suffisant ● Effet partiel ● Autorisé en PER

Adengo

Adengo possède une action résiduaire et foliaire en post-levée précoce contre les dicotylédones, graminées, ray-grass et millets. Un sol humide favorise l'efficacité. Sur terres humifères, l'effet résiduaire est diminué.

Si l'effet à long terme n'est pas suffisant, un traitement de suivi par Laudis est recommandé.

Aspect

Aspect possède un large spectre d'efficacité contre dicotylédones et graminées annuelles en pré- ou post-levée précoce du maïs à effet permanent. Aspect est utilisé en mélange avec Equip, Equip Power et surtout Laudis. Utilisation difficilement possible en raison des nouvelles directives PER. Veuillez respecter les réglementations en vigueur.

Equip

Equip est un herbicide foliaire. Un antidote garantit une bonne sélectivité envers les variétés de maïs testées. A l'exception du maïs doux et du „Ribelmaïs“, il n'existe pas de restriction variétale pour l'assortiment suisse. Des conditions de croissance favorables accélèrent l'absorption. Equip peut être utilisé seul ou en mélange avec Diméthénamide-P (par exemple Spectrum), Pendiméthaline (par exemple Stomp Aqua) ou Dicamba (par exemple Banvel 4S).

Equip Power

Produit leader, solution complète en maïs, agit également en solo dans de nombreuses situations (1,5 l/ha). Equip Power est appliqué en post-levée. Il est très rapidement à l'abri du lessivage. De plus, son efficacité est indépendante de l'humidité du sol. Cette solution complète offre le maximum de sécurité en post-levée de la culture. Idéal pour les graines broyées en bandes et pour lutter contre le souchet.

Laudis

La matière active est absorbée par les feuilles de la flore adventice annuelle, y compris diverses espèces de millets. La formulation OD accentue la rapidité de pénétration de la matière active dans les plantes. Laudis est donc rapidement protégé de tout lessivage. L'antidote assure la sélectivité du produit envers les nombreuses variétés de maïs. Aucune restriction sur les variétés (y compris le maïs doux) et aucune restriction sur les cultures suivantes.

Souchet comestible

Nous conseillons une suite de traitements avec incorporation (Formation pré-semis – autorisation spéciale PER) et Equip Power. Renseignez-vous auprès de notre service technique.



Betteraves sucrières et fourragères

Lutte contre les mauvaises herbes, maladies et ravageurs

Metafol Super 2,0 l/ha + Tanaris 0,3 l/ha + Mero 1,0 l/ha		Phenmedipham & Ethofumesat (180 EC) + Goltix Compact 1,5 kg/ha		Metafol Super 2,0 l/ha + Tanaris 0,6 l/ha + Mero 1,0 l/ha		Metafol Super 2,0 l/ha + Tanaris 0,6 l/ha + Mero 1,0 l/ha		Metafol Super: max. 6,0 l/ha. Goltix Compact: max. 4,0 kg/ha. Tanaris: max. 1,5 l/ha. Phenmedipham & Ethofumesat (180 EC): max. 6,0 l/ha.							
Chénopodes Colza (repousses) Ethuse, Renouées		Venzar 0,2 kg/ha				Venzar 0,2 kg/ha		Max. 0,6–0,8 kg/ha selon le type de sol.							
Chiendent Millets				Targa Super 1,0–1,5 l/ha / 2,5 l/ha											
Altise Vers gris		Decis Protech Altises: 0,33 l/ha / Vers gris: 0,5 l/ha													
Limaces		Metarol 5,0–7,0 kg/ha													
Cercosporiose Oïdium Ramulariose Rouille								Proline 0,6 l/ha							
															
9		10		12		14		16		18		31–39		49	

Goltix Compact _____
Herbicide foliaire et résiduaire. Une humidité suffisante du sol favorise l'effet résiduaire. Pour renforcer l'effet résiduaire des herbicides usuels.

Metafol Super _____
Herbicide foliaire et résiduaire. Une humidité suffisante du sol favorise l'effet résiduaire. Dès 2 feuilles de la culture, possibilité d'ajouter Goltix Compact ou Venzar. Idéal pour tout traitement supplémentaire avec Conviso One.

Venzar _____
Pour renforcer la durée d'efficacité des divers mélanges, il est possible d'ajouter un dosage réduit de l'herbicide résiduaire Venzar. Emploi au plus tôt dès le stade 2 feuilles de la culture. Ne pas traiter sur des terres sablonneuses ou très légères.

Targa Super _____
Herbicide anti-graminées spécifique de post-lévée. Contre le chiendent, le traitement s'effectue sur des plantes de 15–20 cm de haut avec suffisamment de masse foliaire. L'adjonction de Mero (huile herbicide) n'est pas nécessaire. Sur des betteraves saines, un mélange de 1,0 l/ha de Targa Super avec d'autres herbicides (sans huile) est possible selon conseils.

Proline _____
Fongicide unique pour une protection complète et durable contre toutes les maladies de la betterave. Applications lors de l'atteinte des seuils de dommages. 2 traitements maximum. Proline n'a pas de temps d'attente dans la betterave à sucrière et n'a pas d'exigences de dérive ou de ruissellement, le produit peut donc être utilisé de manière très flexible dans cette culture, des applications précoces et tardives contre Cercospora sont possibles, voir „Stratégie fongicide betterave“.

Sico _____
Fongicide Azole (avec difénoconazole) en alternance. En deuxième traitement lorsque le seuil de dommage est atteint. 1 traitement maximum.

Stratégies fongiques _____
Pression faible des maladies (2 traitements): (variétés tolérantes):

Proline de mi à fin juillet, suivi de Sico (à environ 4 semaines d'intervalle).

Pression moyenne des maladies (3 traitements):

Proline de mi à fin juillet, suivi de Sico ou Spyrale jusqu'à mi-août
3. Traitement avec **Proline** à partir de début septembre (3 semaines d'intervalle).

Pression forte des maladies (4 traitements):

Proline de mi-juillet à fin juillet, suivi de Sico jusqu'à début août, suivi de Spyrale jusqu'à mi/fin août et enfin **Proline** à partir de mi/fin septembre.

Intervalles de traitement : 2-3 semaines chacun.

En règle générale _____
Joignez la préparation de cuivre approuvée comme partenaire de mélange.

Herbicides betteraves: efficacité, PER, groupes de résistance

	Dicotylédones									Graminées				Ravag.	Maladies				Divers					
Produits	Amarantes	Chénopodes	Colza (repousses)	Ethuse ciguë	Gaillet gratteron	Matricaire camomille	Mercuriale annuelle	Pensée des champs	Renouées	Chiendent rampant	Millets	Pâturin annuel	Ray-grass	Vulpin des champs	Altise	Limaces	Vers gris	Cercosporiose	Oïdium	Ramulariose	Rouille	PER	Groupes résistance	Remarques
Metafol Super + Tanaris	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●								●	N/C K/O	Si besoin ajouter Venzar ou Spectrum.
Metafol Super + Tanaris + Venzar	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●									N/C K/O C	En fonction des adventices présentes ou des restrictions d'emploi, ajouter Spectrum au lieu de Venzar.
Targa Super										●	●	●	●	●								●	A	Dosage supérieur contre chiendent.
Decis Protech															●		●					●		PER: seulement avec autorisation. Veuillez consulter la réglementation en vigueur.
Metarol																●						●		Epancre en cas d'attaque.
Proline / Sico																		●	●	●	●	●		Stratégies de lutte contre les maladies: voir page d'à côté. DA: 3 semaines.

● Effet très bon

● Effet bon

● Effet suffisant

● Effet partiel

● Emploi autorisé

● Avec autorisation spéciale

● Effet très bon ● Effet bon ● Effet suffisant ● Effet partiel
 ● ● Emploi autorisé ● Avec autorisation spéciale



La solution intelligente pour la culture des betteraves

Histoire de la sélection

Le nouveau système est fondé sur une famille de nouvelles variétés SMART. Des techniques de sélection classiques ont été utilisées pour identifier la tolérance aux inhibiteurs de l'ALS (acétolactate synthase) et intégrer celle-ci dans des programmes de sélection KWS pour que les variétés SMART deviennent le partenaire idéal de l'herbicide CONVISO® ONE.

Cette tolérance spécifique des variétés SMART KWS vis-à-vis des inhibiteurs de l'ALS permet l'emploi du nouvel herbicide CONVISO® ONE, efficace contre graminées et dicotylédones. Ce désherbage très large spectre n'était pas possible auparavant dans la betterave sucrière. Comme dans la sélection traditionnelle, une nouvelle variété SMART KWS aura besoin de plusieurs générations avant de montrer tout son potentiel.

Mais: un désherbage amélioré, une pression d'adventices plus faible et, enfin, une sélectivité optimale permettent de fournir dès le premier jour des rendements élevés.

La recherche de cette nouvelle tolérance spécifique vis-à-vis d'un herbicide inhibiteur de l'ALS et le développement des premières générations de variétés ont nécessité la création d'une unité spécifique du secteur recherche et développement de KWS.

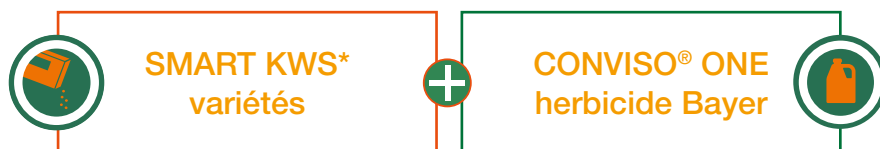
Plus de 15 années d'enthousiasme et d'engagement ont été nécessaires à une équipe KWS composée de chercheurs et de sélectionneurs pour mettre au point cette nouvelle approche stratégique de désherbage de la betterave sucrière. Sur 1,5 milliard d'individus, un seul individu tolérant à l'herbicide a été découvert de manière naturelle, ce qui a constitué le fondement du développement du nouveau système CONVISO® SMART.

La tolérance des nouvelles variétés SMART a été obtenue grâce à une modification naturelle d'une enzyme qui intervient dans la biosynthèse des acides aminés essentiels. Les plants de betteraves sucrières dotés de cette enzyme spontanément transformée ont été précisément choisis et utilisés pour poursuivre la sélection et développer les variétés SMART.

Le système de désherbage des betteraves sucrières CONVISO® SMART a été développé conjointement par KWS SAAT SE et Bayer AG. Les licenciés développent des souches supplémentaires, dont la première est depuis 2023 sur le marché (Betaseed).

Le système CONVISO® SMART de KWS* et Bayer

Deux composants travaillant main dans la main



* Fournisseurs supplémentaires à partir de 2023 (Betaseed)

Emploi de Conviso® One

Double traitement (splitting)	Conviso One + Mero 0,5 l/ha + 1,0 l/ha 10–14 jours ou dès une nouvelle levée des adventices Conviso One + Mero 0,5 l/ha + 1,0 l/ha	 80 g/ha
Traitement unique	Conviso One + Mero 1,0 l/ha + 1,0–2,0 l/ha	 80 g/ha

Désherbage classique

1 ^{er} traitement post-levée	10-14 jours	2 ^{ème} traitement post-levée	10-14 jours	3 ^{ème} traitement post-levée	 5000 g/ha
 09	 10	 12	 14	 16	

Comparaison d'efficacité

Effacité contre toutes les adventices importantes, p. ex. éthuse



Témoin non traité



Conviso® One (2 x 0,5 l/ha)





conviso
SMART

Descriptif

Herbicide innovant pour les variétés de betteraves sucrières tolérantes aux sulfonyles de KWS (variétés Belamia, Arosa, Manja) et Betaseed (Smart BTS 4825).

Matières actives

50 g/l Foramsulfuron
30 g/l Thiencazabone

Formulation

OD (Dispersion dans l'huile)

Dosages

Traitement unique: 1,0 l/ha Conviso® One + 1,0-2,0 l/ha Mero au stade BBCH 12-14

Double traitement (splits):

1^{er} split: 0,5 l/ha Conviso® One + 1,0 l/ha Mero au stade BBCH 10-12

2^{ème} split: 0,5 l/ha Conviso® One + 1,0 l/ha Mero au stade BBCH 12-14

Culture

Betterave sucrière; uniquement les (variétés SMART)
Un traitement au Conviso® One de variétés non tolérantes (variétés traditionnelles) provoque un dégât total sur la culture.

Emballage

Bouteille de 1 L

Remarque

Quantité totale autorisée: max. 1 l/ha.

Plus d'informations

www.agrar.bayer.ch

Spectre d'efficacité

Agrostide jouet du vent	■ ■ ■ ■
Bromes	■ ■ ■ ■
Chiendent rampant	■ ■ ■ ■
Dactyle aggloméré	■ ■ ■ ■
Digitaire sanguine	■ ■
Folle avoine	■ ■ ■ ■
Panic pied de coq	■ ■ ■ ■
Panics (Panicum spp.)	■ ■ ■ ■
Pâturins	■ ■ ■ ■
Ray-grass d'Italie (y compris touffes)	■ ■ ■ ■
Repousses de céréales	■ ■ ■ ■
Sétaires	■ ■ ■ ■
Vulpin des champs	■ ■ ■ ■
Amarantes	■ ■ ■ ■
Arroche étalée	■ ■ ■ ■
Bident tripartite	■ ■ ■ ■
Bleuet	■ ■ ■ ■
Capselle bourse à pasteur	■ ■ ■ ■
Chénopodes	■ ■ ■ ■
Coquelicot	■ ■ ■ ■
Ethuse ciguë	■ ■ ■ ■
Fumeterre officinale	■ ■ ■ ■
Gaillet gratteron	■ ■ ■ ■
Galinsoya à petites fleurs	■ ■ ■ ■
Géraniums	■ ■
Lamier pourpre	■ ■ ■ ■
Matricaire camomille	■ ■ ■ ■
Mercuriale annuelle	■ ■ ■ ■
Morelle noire	■ ■ ■ ■
Mouron des oiseaux	■ ■ ■ ■
Moutarde des champs	■ ■ ■ ■
Myosotis des champs	■ ■ ■ ■
Ortie royale	■ ■ ■ ■
Pensée des champs	■ ■ ■ ■
Petite ortie	■ ■ ■ ■
Plantains	■ ■ ■ ■
Ravenelle	■ ■ ■ ■
Renouées	■ ■ ■ ■
Séneçon vulgaire	■ ■ ■ ■
Tabouret des champs	■ ■ ■ ■
Véroniques	■ ■ ■ ■
Vesce (poisette)	■ ■ ■ ■
Chardon des champs	■ ■ ■ ■ ¹⁾
Dents de lion	■ ■ ■ ■ ¹⁾
Liseron des champs	■ ■ ■ ■ ¹⁾
Prêle des champs	■ ■ ■ ■ ¹⁾
Repousses de pommes de terre	■ ■ ■ ■ ¹⁾
Rumex	■ ■ ■ ■ ¹⁾
Souchet comestible	■ ■ ■ ■ ¹⁾

■ ■ ■ ■ Très bonne ■ ■ ■ Bonne ■ ■ Suffisante
■ Insuffisante ¹⁾ bonne efficacité si levés

Avantages de Conviso® One en un clin d'oeil

- Herbicide innovant hautement efficace
- Spectre d'efficacité très large contre graminées et dicotylédones
- Fenêtre d'application flexible
- Nombre de traitements réduits
- Sélectivité culturale optimale
- Quantité minimale de matières actives épandue par ha

Pommes de terre

Traitement des plants et désherbage

TRAITEMENT DES PLANTS										
Rhizoctone Optimisation du triage	FZB24 liquide 0,5 l/ha (0,2 l/t)									
DESHERBAGE: pré-levée										
Large enherbement mixte, y c. amarantes, gaillet, renouées, véroniques, chénopodés, morelle et crucifères	Artist + Bandur 1,5 kg/ha + 2,0 l/ha									
	Bandur + Boxer + Sencor SC 2,0 l/ha + 2,0 l/ha + 0,5 l/ha									
DESHERBAGE: post-levée										
Large enherbement mixte, y c. gaillet, crucifères, véroniques et millets	Boxer + Sencor SC 4,0–4,5 l/ha + 0,5 l/ha									
DESHERBAGE: traitements de correction										
Enherbement mixte, y c. crucifères, ortie royale, véroniques	Sencor SC 0,3–0,4 l/ha									
Millels, chiendent	Targa Super 1,0–1,5 / 2,5 l/ha									
	00	02	05	07	08	09	11	15	25	35

Artist + Bandur

Ce mélange assure un désherbage à large spectre contre graminées et dicotylédones en pré-levée des pommes de terre. L'emploi de ce mélange performant est conseillé au mieux après le dernier buttage, mais dans tous les cas avant la levée des premières pommes de terre.

Boxer + Sencor SC

Sencor SC avec la matière active Métribuzine pour les traitements en pré- ou post-levée, assure en mélange avec Boxer un très large spectre d'efficacité contre la flore adventice annuelle, y c. gaillet. Le stade d'application idéal se situe peu avant et en cours de levée des pommes de terre sur des adventices levées. L'emploi en pré-levée est possible sans restrictions variétales, y c. pour les plants. En post-levée précoce, respecter les restrictions variétales valables pour Sencor SC. Sur primeurs, respecter les restrictions d'assolement.

Sur les terres avec plus de 6 % d'humus, une perte d'efficacité n'est pas exclue lors d'une application trop précoce. Dans de tels cas, les traitements de post-levée précoce sur des adventices levées sont les plus performants. Sur primeurs et plants, il est conseillé de n'utiliser que des herbicides avec un effet peu persistant. L'emploi du Boxer seul (5,0 l/ha) sans adjonction de Sencor SC correspond à cette exigence et permet, lors d'une application peu avant la levée, de lutter efficacement contre les gaillets et diverses adventices à l'exception des camomilles, des renouées et des pensées.

Sencor SC

- Lors d'un emploi en post-levée sur des adventices levées, un dosage de 0,5 l/ha suffit.
- Sur terres humifères, traiter uniquement sur des adventices levées avec un dosage de 0,6 l/ha.
- Lors de traitements tardifs (plantes jusqu'à max. 10 cm de haut) il est possible de diminuer les risques de phytotoxicité en traitant sur des plantes sèches avec peu de pression et un dosage max. de 0,3–0,4 l/ha de Sencor SC appliqué seul.
- Sélectivité variétale: voir mode d'emploi.

Targa Super

Herbicide anti-graminées spécifique. Action foliaire contre les graminées levées dès le stade 3 feuilles jusqu'à fin tallage et son emploi s'effectue indépendamment du stade de la culture. Contre chiendent, il est conseillé de traiter sur des plantes suffisamment développées (15–20 cm de haut).

Dosages:

- 1,0–1,5 l/ha contre graminées annuelles.
- 2,0–2,5 l/ha contre chiendent.

Une chlorose passagère n'étant pas exclue, traiter les plants uniquement en splits.

Herbicides pommes de terre : efficacité, PER, groupes de résistance

Herbicides	Dicotylédones																Grami- nées	Pommes de terre	Stades	Divers	Remarques							
	Amarantes	Chénopodes	Crucifères	Galinsoya à petites fleurs	Gaillet gratteron	Lamier pourpre	Matricaire camomille	Mercuriale annuelle	Morelle noire	Mouron des oiseaux	Ortie royale	Pensée des champs	Renouées	Seneçon vulgaire	Véroniques	Chiendent rampant	Millets	Pâturin annuel	Plants	Consommation et industrielles		Variétés sensibles à Sencor SC	Variétés tolérantes à Sencor SC	Pré-levée	Post-levée précoce	Post-levée tardive	PER	Groupes de résistance
Artist + Bandur	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	K/C/F	Traiter en pré-levée après le dernier buttage, env. 7-8 jours après la plantation. Dosage inférieur sur terres légères et plants.
Bandur + Sencor SC	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	F/C	
Boxer + Sencor SC	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	N/C	Observer les restrictions variétales pour Sencor SC. Applicable sur terres humifères. Boxer: dosage supérieur contre gaillet. Boxer + Sencor SC: jusqu'à 5 cm de hauteur des fanes. Traiter les plants uniquement en pré-levée.
Sencor SC	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	C	
Targa Super																●	●	●	●	●	●	●			●	●	A	Sur plants, seulement par traitements fractionnés.
● Effet très bon ● Effet bon ● Effet suffisant ● Effet partiel ● Emploi autorisé																												

● Effet très bon ● Effet bon ● Effet suffisant ● Effet partiel ● Emploi autorisé



Pommes de terre

Lutte contre les maladies et ravageurs, défanage

FONGICIDES									
Alternariose Mildiou	1-2 x Kontaktmittel		Infinito 1,6 l/ha	Revus Top 0,6 l/ha	Infinito 1,6 l/ha	Revus Top 0,6 l/ha	Infinito 1,6 l/ha	Revus Top 0,6 l/ha	Abschluss- behandlungen
			ET		ET		ET		ET
Alternariose beide Arten	Flint (0,15–0,25 kg/ha) OU Sico (0,5 l/ha) ou Serenade ASO (2,0 l/ha)								
Barrage contre le mildiou					1 ^{er} traitement Infinito + Ranman Top 1,6 l/ha + 0,5 l/ha		2 ^{ème} traitement (3-4 jours plus tard) Revus Top + Mapro 0,6 l/ha + 0,4 l/ha		
Alternariose Mildiou	BIO FIBL	Serenade ASO + Kocide Opti 2,0 l/ha + 0,65 kg/ha							
INSECTICIDES									
Pucerons			Movento SC 0,75 l/ha				Movento SC 0,75 l/ha		
Limaces							Metarol Schneckenkorn 5,0–7,0 kg/ha		
									
	10–19	20–29	30–39	40–49	50–59	60–69	70–79	80–89	91–93

Infinito
Infinito possède des propriétés translaminaires et systémiques et il agit de manière pré-ventive et curative contre le mildiou. En plus du Propamocarbe, Infinito contient aussi la matière Fluopicolide avec un mode d'action qui permet de pratiquer une stratégie antirésistance effective. Trois à quatre traitements assurent une protection efficace et indépendante des conditions climatiques contre le mildiou sur feuilles, tiges et tubercules.

Flint / Sico
Fongicides spécifiques pour la protection des variétés sensibles à l'alternariose. Idéal comme partenaire d'Infinito.

Serenade ASO
Fongicide biologique contre les deux espèces d'Alternaria. En culture biologique, Serenade ASO peut être pulvérisé jusqu'à 10 fois dans un mélange en cuve avec Kocide Opti. Pommes de terre conventionnelles (y compris IP-Suisse) :
1,0 l/ha Serenade ASO en complément des produits avec Alternaria -Effect.
2,0 l/ha Serenade ASO en mélange en cuve avec des fongicides anti-mildiou (par ex. Infinito).

BIO Kocide Opti
Contre le mildiou de la pomme de terre avec une quantité totale de 3,5 kg/ha.
Recommandation: traitements fractionnés avec 6x 1 kg/ha, 8x 0,8 kg/ha ou 10x 0,65 kg/ha. Cela signifie que moins de 2,0 kg/ha de cuivre pur sont appliqués.

Défanage
Concernant le défanage, consultez le conseil spécialisé.



Bien cibler le mildiou.

- Excellente protection contre le mildiou du feuillage, des tiges et des tubercules
- Action translaminare et systémique
- Nouveau mode d'action pour une stratégie anti-résistance performante
- Résistant à la pluie après 1 heure et efficace par tous les temps
- Formulation liquide très pratique



Tableau d'efficacité

Produits	Mala- dies					Div. Remarques
	Alternariose	Mildiou	Limaces	Pucerons	PER / IP-Suisse	
Flint / Sico	●				●	Comme partenaires à Infinito contre alternariose.
Infinito		●			●	Pour les traitements de barrage avec Infinito, consulter notre service de conseils.
Kocide Opti		●				Uniquement en agriculture biologique
Serenade ASO	●				●	Nouveau et Bio!
Movento SC				●	●	
Metarol Schneckenkorn			●		●	Première application env. 10-14 jours avant le défanage.

● ● ● Emploi autorisé ● Avec autorisation spéciale

Tableau des miscibilités

Produits							
	Flint	Infinito	Kocide Opti	Movento SC	Sico	Mapro/Ibiza	Serenade ASO
● miscible							
Flint		●		●	●	●	●
Infinito	●			●	●	●	●
Kocide Opti							●
Movento SC	●	●			●	●	●
Sico	●	●		●		●	●
Mapro/Ibiza	●	●		●	●		●
Serenade ASO	●	●	●	●	●	●	



Colza

Lutte contre les mauvaises herbes, maladies et ravageurs

Fongicides									
Sclérotiniose Application après la récolte possible. Diminue durablement le potentiel infectieux du sol. Autorisé en extenso.	Contans WG 2,0–4,0 kg/ha				BIO FiBL				
Automne: phoma, résistance à la verse Printemps: phoma				Tilmor ou Horizont 1,2 l/ha / 1,0 l/ha					
Sclérotiniose, alternariose* , fermeté des siliques <i>* éliminée en cas d'attaque</i>							Propulse 1,0 l/ha		
Sclérotiniose							Proline 0,7 l/ha		
Insecticides									
Limaces			Metarol Schneckenkorn 5,0–7,0 kg/ha						
Automne: altise, larve de tenthrède Printemps: charançon de la tige*, cécidomyie, charançon des siliques				Decis Protech Automne: 0,33 l/ha Printemps: 0,5 l/ha					
Méligèthe							Gazelle SG/FL		
Herbicides									
Capselle, gaillet, matricaire camomille, renouées, lamier, mouron, pensée, véroniques, agrostide, millets, pâturin		Rodino Ready 3,0 l/ha							
Vulpin, repousses de céréales, ray-grass, folle avoine, chiendent <i>* chiendent: 2,0–2,5 l/ha</i>				Targa Super 1,0–1,5 l/ha / 2,0–2,5 l/ha*					
									
	0	10	12	14	16	18	30–34	36–50	57–60
									65

Tilmor

Fongicide systémique à large spectre avec action performante contre le phoma. L'effet raccourcisseur complémentaire permet de renforcer la résistance à la verse et à l'hivernage. Autorisé pour une application en automne ou au printemps.

Propulse

Propulse contient deux composants, du Fluopyram et du Prothioconazole. Cette combinaison apporte la performance la plus élevée contre la sclérotiniose et autres maladies lors de la maturation du colza. Miscible avec Gazelle jusqu'au stade BBCH 59.

Méligèthe

En remplacement de Biscaya, nous recommandons l'utilisation de Gazelle (SG 0.15kg/ha ou FL 0.25 l/ha), qui agit également par contact et ingestion sur les méligèthes. Bien adapté pour une stratégie anti-résistance judicieuse. Miscible avec Proline ou Propulse au stade BBCH 57-59.

Decis Protech

Decis Protech est un insecticide avec emploi principal contre le gros charançon de la tige au printemps. PER: Respectez les restrictions en vigueur !

Metarol Schneckenkorn

Metarol est un appât anti-limaces sous forme granulée, avec une bonne résistance à la pluie. En période de précipitations, assurer une présence suffisante d'appâts encore appétants et non désagregés. Metarol agit au mieux lors de températures de 10–25°C.

Rodino Ready

Herbicide combiné efficace contre la majorité des graminées et dicotylédones. Action partielle contre les repousses de céréales. Emploi en pré-levée, au mieux sur sols humides.

Targa Super

Graminicide spécifique de post-levée. Efficacité performante contre les repousses de céréales en automne. Dosage supérieur contre chiendent au printemps (plantes de 15–20 cm).

Contans WG

La profondeur d'incorporation est d'env. 5 cm et 10 cm avant un précédent cultural. Un traitement au Contans WG est à voir comme une mesure phytosanitaire intégrée à un traitement chimique dans une stratégie de lutte durable. Kein Vertrieb durch Bayer mehr

Seuils de tolérance

Altise (automne): 50 % des plantes avec plusieurs morsures au stade BBCH 10 et 80 % ou 7 pieds/10 avec au moins 1 larve au stade BBCH 15–18.

Charançon des siliques: 0,5–1 par plante au stade BBCH 59.

Gros charançon de la tige: 10–20 % des plantes avec trous au stade BBCH 31 et 40–60 % au stade BBCH 37.

Méligèthe: 6 par plante au stade BBCH 53–57 (4 si culture peu développée) et 10 par plante au stade BBCH 57–59 (7 si culture peu développée).

Tenthrède (automne): 1–2 larve(s) par plante au stade BBCH 13–16.

Colza: tableau d'efficacité

	Dicotylédones							Graminées				Mala- dies	Effet régu- lateur	Ravageurs										
Produits	Capselle b. à pasteur	Gaillet gratteron	Lamier pourpre	Matricaire camomille	Mouren des oiseaux	Pensée des champs	Renouées	Véroniques	Agrostide jouet du vent	Chiendent rampant	Repousses céréales	Ray-grass	Vulpin des champs	Phoma	Sclérotiniose	• Résistance à la verse • Meilleur enracinement • Résistance à l'hivernage	Altise	Cécidomyie	Charançon de la tige	Charançon des siliques	Limace	Meligèthe	Tenthrede (larve)	PER
Contans WG															●									●
Tilmor													●	●		●								●
Horizont													●	●		●								●
Propulse / Proline															●									●
Metarol																					●			●
Decis Protech																	●	●	●	●			●	●
Rodino Ready	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●												●
Targa Super									●	●	●	●	●											●

● Effet très bon

● Effet suffisant

● ● ● ● ● Emploi autorisé

● Effet partiel

● Avec restriction en automne

Tableau des miscibilités

Produits	Gazelle SG/FL	Decis Protech	Proline	Propulse	Rodino Ready	Targa Super	Tilmor
 miscible							
Gazelle SG/FL							
Decis Protech							
Proline							
Propulse							
Rodino Ready							
Targa Super							
Tilmor							

Tournesol / Soja

Lutte contre les mauvaises herbes, maladies et ravageurs

Tournesol

	00	10	12	18	53	57	Amarantes	Camomille	Chénopodes	Crucifères	Gaillet gratteron	Galinsoya p. fleurs	Lamier pourpre	Morelle noire	Ortie royale	Renouées	Véroniques	Chiendent rampant	Millets	Pâturin annuel	Pré-levée	Post-levée	PER
Bandur 2,0 l/ha							●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●
Bandur 3,0 l/ha							●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●
																		●	●			●	●
																						●	●
																						●	●

● Effet très bon ● Effet bon ● Effet suffisant ● Effet partiel ● Emploi autorisé

Soja

	00	12	13/32	15/34	59	65	Amarantes	Camomille	Chénopodes	Crucifères	Gaillet gratteron	Galinsoya p. fleurs	Lamier pourpre	Morelle noire	Ortie royale	Renouées	Véroniques	Chiendent rampant	Millets	Pâturin annuel	Pré-levée	Post-levée	PER
Rodino Ready 3,0 l/ha							●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●
																		●	●			●	●
Decis Protech 0,42 l/ha																						●	●

● Effet très bon ● Effet bon ● Effet suffisant ● Effet partiel ● Emploi autorisé

Bandur _____

Sur terres humifères avec plus de 6 % d'humus, l'effet est diminué. Ne pas appliquer sur des sols sableux.

Targa Super _____

Action foliaire contre les graminées annuelles et pérennes déjà levées. Traiter dès le stade 3 feuilles jusqu'à fin tallage des graminées annuelles, indépendamment du stade de la culture.

Rodino Ready _____

Un désherbage précoce agit positivement sur le rendement, la culture pouvant se développer à l'abri de toute concurrence.

	Remarques
	Pré-levée, jusqu'à 2-3 jours après semis.
	Chiendent: 2 x 1,0 l/ha.
	1 traitement au stade bouton étoile (BBCH 51). Sclérotiniose est également combattue.

	Remarques
	Pré-levée, immédiatement jusqu'à 3 jours après le semis.
	Chiendent: 2 x 1,0 l/ha.
	En cas d'attaque. Max. 1 traitement par culture. Délai d'attente: 2 semaines. Attention aux restrictions PER



Lutte contre les mauvaises herbes, maladies et ravageurs

Pois protéagineux

[illegible]

● Effet très bon ● Effet bon ● Effet suffisant ● Effet partiel ● Emploi autorisé ● Avec autorisation

Bandur _____
Sur terres humifères avec plus de 6 % d'humus, l'effet est diminué. Ne pas appliquer sur des sols sableux.

Rodino Ready

Un désherbage précoce agit positivement sur le rendement, la culture pouvant se développer à l'abri de toute concurrence.

Targa Super _____
Action foliaire contre les graminées annuelles et pérennes déjà levées. Traiter dès le stade 3 feuilles jusqu'à fin tallage des graminées annuelles, indépendamment du stade de la culture. Ne pas mélanger avec d'autres herbicides.

	Remarques
	Pré-levée, jusqu'à 2-3 jours après semis.
	Pré-levée, immédiatement jusqu'à 3 jours après le semis.
	Chiendent: dosage supérieur. Délai d'attente: 8 semaines.
	Emploi durant la floraison. Max. 2 traitements par culture.
	Sitone: avant floraison. Tordeuse: après floraison (gousses 3-5 cm). Délai d'attente: 3 semaines. Tenez compte des restrictions PER.



Féverole / Tabac

Lutte contre les mauvaises herbes et maladies

Féverole

	00	09	10	11-34	51	61	Amarantes	Camomille	Chénopodes	Crucifères	Gaillet gratteron	Galinsoga p. fleurs	Lamier pourpre	Morelle noire	Ortie royale	Renouées	Véroniques	Chiendent rampant	Millets	Pâturin annuel	Pré-levée	Post-levée	PER
Bandur 3,0 l/ha							●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
				Targa Super 1,0-1,25 l/ha / 2,5 l/ha														●	●			●	●
Botrytis Rouille					Horizont 1,0 l/ha																	●	●

● Effet très bon ● Effet bon ● Effet suffisant ● Effet partiel ● Emploi autorisé

Bandur

Sur terres humifères avec plus de 6 % d'humus, l'effet est diminué. Ne pas appliquer sur des sols sableux.

Targa Super

Action foliaire contre les graminées annuelles et pérennes déjà levées. Traiter dès le stade 3 feuilles jusqu'à fin tallage des graminées annuelles, indépendamment du stade de la culture. Ne pas mélanger avec d'autres herbicides.

Tabac

	Graminées	Dicotylédones	Pré-levée
Pendimethalin	●	●	●

	Mildiou	Sclérotiniose	DA (jours)
Moon Sensation 0,8 l/ha		●	

Moon Sensation

Emploi au stade BBCH 35–37. Max. 2 traitements par culture. Moon Sensation est un fongicide préventif avec les matières actives Fluo-pyram et Trifloxystrobine. Grâce à son excellente adhérence à la surface des végétaux ainsi que sa répartition acropétale par le xylème, le Fluo-pyram assure une protection préventive hautement efficace et durable. Son effet translaminaire supplémentaire permet aussi de protéger la face inférieure des feuilles. La Trifloxystrobine, grâce à ses propriétés mésostémiques, forme à la surface des végétaux un dépôt fongicide persistant qui résiste au lessivage. La fixation du produit dans la couche cireuse de la cuticule et sa diffusion par voie gazeuse dans les tissus et parties végétales adjacents assurent un effet fongique de haut niveau et une action préventive de longue durée.

	Remarques
	Pré-levée, jusqu'à 2-3 jours après semis.
	Chiendent: dosage supérieur. Délai d'attente: 8 semaines.
	Emploi durant la floraison. Max. 2 traitements par culture.



Roundup® PowerFlex arrive !

Pour le départ parfait.

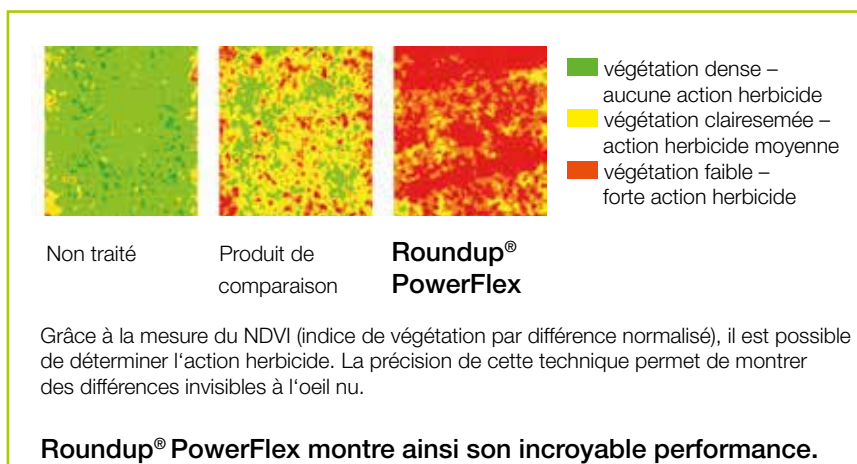
Puissant + rapide + souverain: Roundup® PowerFlex.

La success story du Roundup® a débuté dans les années septante déjà. La quatrième génération Roundup® est sur le marché aujourd'hui avec Roundup® PowerFlex avec une flexibilité d'emploi et une efficacité maximales.

- Homologation étendue
- Délai d'attente très court de 6 heures jusqu'au travail du sol pour les adventices annuelles et de 2 jours pour le chiendent*
- Supporte un gel jusqu'à -4°C en conditions poussantes
- Dureté de l'eau sans influence sur l'efficacité jusqu'à 38°F
- Pas nécessaire d'ajouter un mouillant

Roundup® PowerFlex:

Meilleure efficacité possible contre toutes les adventices



L'action

Roundup® PowerFlex est un herbicide non sélectif systémique qui permet d'éliminer rapidement et avec définitivité graminées et dicotylédones annuelles et vivaces en post-levée des adventices. Grâce au système de mouillant encapsulé, le produit agit même avec de l'eau dure ou des conditions défavorables.

Les avantages

Roundup® PowerFlex est applicable avant ou après un gel nocturne jusqu'à -4°C si les conditions diurnes sont propices et poussantes. Le produit est à l'abri du lessivage déjà une heure après le traitement. Le travail du sol suivant l'application peut intervenir très tôt, après 6 heures en présence d'adventices annuelles et 2 jours en présence de chiendent (avec un plein dosage et des conditions climatiques favorables). Par une meilleure disponibilité de la matière active, mêmes les adventices vivaces sont éliminées efficacement et durablement.

Les effets

Grâce à son action très rapide, il est possible d'attendre le dernier moment avant la préparation du sol de la culture à mettre en place pour traiter. Ceci permet à un maximum d'adventices de lever et d'être éliminées resp. d'avoir plus de masse foliaire fraîche et ainsi absorber plus de matière active ce qui rend l'action plus efficace.

Les bénéfices

Roundup® PowerFlex est efficace seul avec de l'eau dure jusqu'à 38°F. Au delà, l'ajout de sulfate d'ammoniaque est recommandé. Par contre, l'adjonction d'un mouillant n'est pas nécessaire, celui contenu dans la formulation étant déjà très performant.



Herbicide

Descriptif

Herbicide non sélectif pour la lutte contre graminées et dicotylédones annuelles et vivaces en grandes cultures, arboriculture, viticulture, sur petits fruits et légumes.

Matière active

Glyphosate 480 g/l

Formulation

SL (Concentré soluble dans l'eau avec système de formulation unique en son genre)

Mode d'action (HRAC):

Groupe G

Période d'application

Toute la saison

Dosage (selon la culture et l'indication)

1,5–7,5 l/ha

Emballages

5 L (4 x 5 L)

15 L

200 L

Faits sur le Glyphosate

Faits sur l'herbicide le plus répandu au monde.

Le débat sur le Glyphosate est très controversé et émotionnel. Celui-ci devrait cependant se baser sur des faits vérifiables. C'est pourquoi nous reprenons les questions et fournissons des réponses basées sur des connaissances scientifiques reconnues.

Le Glyphosate n'est pas cancérogène !

Plus de 800 études d'homologations pour les autorités européennes et internationales attestent de l'innocuité des produits à base de Glyphosate s'ils sont appliqués correctement selon les recommandations.

L'IARC (CIRC Centre international de recherche sur le cancer) a classifié le Glyphosate en 2015 comme „probablement cancérogène“ au même titre que la profession de coiffeur, la viande rouge ou le travail à horaire irrégulier. Pour ses évaluations, l'IARC ne mesure que le danger qu'une substance pourrait induire mais pas la probabilité ou le risque qu'un problème surviendra en cas d'exposition. Depuis, les autorités de surveillance et les autorités en charge de la santé ont une nouvelle fois confirmé que le Glyphosate n'était pas cancérogène lors d'une utilisation adéquate.

Quelle est la toxicité du Glyphosate ?

Une échelle pour déterminer la toxicité est la dose létale (mortelle) en mg de produit par kg de masse corporelle pour laquelle la mortalité chez le rat atteint 50 % (DL50).

Substance (vert = naturelle)	C'est quoi ?	DL 50 (mg/kg)	Niveaux de toxicité
Glyphosate	Herbicide le plus utilisé au monde	4 870	Sans danger pour la santé > 2 000 mg/kg
Levure	Agent gonflant en boulangerie, p. ex. pain	4 090	
Caféine/Théine	Stimulants se trouvant dans le café, le thé, le coca ou les boissons énergisantes	368	Nocif pour la santé 2 000 – 200 mg/kg
Nicotine	Composant de la plante de tabac formé dans les racines	50	Toxique 200 – 25 mg/kg
Aflatoxine	Substance toxique des moisissures qui se forment p. ex. dans le foin	2,7– 4,8	Très toxique < 25 mg/kg

Le médecin grec Paracelse a déclaré en 1538:

„Seule la dose fait qu'une chose n'est pas poison.“

Le Glyphosate nuit-il aux insectes par une diminution de la biodiversité ?

Les critiques arguent volontiers que le Glyphosate est un „tueur d'espèces“ et tue des plantes vitales à la vie des insectes.

- Le Glyphosate est appliqué comme herbicide non sélectif avant tout sur les surfaces agricoles avant la mise en place d'une culture et qui ne sont de toute manière pas adaptées à être un habitat ou une source de nourriture pour les insectes.
- Le Glyphosate bloque une enzyme du métabolisme qui est présente dans les plantes mais pas dans les animaux ou les humains. C'est pourquoi il est très efficace contre différentes adventices et très peu toxique pour envers les animaux et les humains.
- Bayer n'a connaissance d'aucune étude scientifique sérieuse qui attesterait d'effets négatifs du Glyphosate envers les insectes ou autres animaux.

Plan de traitements viticole standard

Lutte contre les maladies et ravageurs

Stade de développement	Mélange en cuve	Quantité d'eau/ha en l	Dosage/ha en kg ou l	Dosage en %	Nombre maximal de traitements	Black-rot	Botrytis	Coïtre	Excoriose	Mildiou	Oïdium	Rougeot	Acarose	Boarmie	Cochenilles	Erinose	Phylloxéra de la vigne	Pyrale	Ver de la grappe
Débourrement 	Solfovite WG	800	16,0	2									●			●			
	Folpet 80 WDG	800	1,2	0,15			●		●	●		●							
3 feuilles 	Folpet 80 WDG + Flint + Solfovite WG	800	1,2 0,12 1,6	0,15 0,015 0,2	3	●	●		●	●		●							
6 feuilles 	Melody Combi	600	0,9	0,15	3		●			●		●							
	ou Mikal		1,2	0,2	3-4		●			●	●								
	+ Moon Experience		0,15	0,025	1	●		●			●								
	ou Sico		0,075	0,0125	3	●					●	●		●					
1 ^{er} pré-floral 	Mikal	800	1,6	0,2	3-4		●			●	●								
	ou Melody Combi		1,2	0,15	3		●			●		●							
	+ Prosper		0,4	0,05	3						●								
2 ^{ème} pré-floral 	Mikal	1'000	2,0	0,2	3-4		●			●	●								
	ou Melody Combi		1,5	0,15	3		●			●		●							
	+ Sico		0,125	0,0125	3	●					●	●							
Floraison 	Mildicut	1'200 l	3,0	0,25	3					●									
	ou Cyrano		2,4	0,2	3-4	●	●			●	●	●							
	ou Melody Combi		1,8	0,15	3		●			●		●							
	+ Prosper		0,6	0,05	3						●								
Après floraison 	Cyrano	1'600	3,2	0,2	3-4	●	●			●	●	●							
	ou Mildicut		4,0	0,25	3					●									
	+ Prosper		0,8	0,05	3						●								
	(+ Kocide Opti)		0,8	0,05			●			●	●	●							
	(+ Movento SC)		0,8	0,05											●		●		
Av. ferm. grappe 	Cyrano	1'600	3,2	0,2	3-4	●	●			●	●	●							
	+ Solfovite WG		3,2	0,2							●								
	(+ Kocide Opti)		0,8	0,05			●			●	●	●							
	(+ Teldor)	1'200	1,5	0,125	1		●												
Fin juillet 	Mildicut	1'600	4,0	0,25	3					●									
	(+ Kocide Opti)		0,8	0,05			●			●	●	●							
	+ Prosper		0,8	0,05	3						●								
Veraison 	Cyrano	1'600	3,2	0,2	3-4	●	●			●	●	●							
	+ Flint		0,4	0,025	3	●	●		●	●		●							
	+ Sico		0,2	0,0125	3	●					●	●							
	(+ Kocide Opti)		0,8	0,05			●			●	●	●							
Couverture 	Kocide Opti	1'600	3,2	0,2			●			●	●	●							

● Très bonne efficacité ● Bonne efficacité ● Efficacité secondaire

Plan de traitements viticole soft

Lutte contre les maladies et ravageurs

Après la fermeture de la grappe: emploi du produit BIO Serenade ASO

Stade de développement	Mélange en cuve	Quantité d'eau/ha en l	Dosage/ha en kg ou l	Dosage en %	Nombre maximal de traitements	Black-rot	Botrytis	Coïtre	Excoriose	Mildiou	Oïdium	Rougeot	Acarose	Boarmie	Cochenilles	Erinose	Phylloxéra de la vigne	Pyrale	Ver de la grappe
Débourrement 	Solfovite WG	800	16,0	2															
	Folpet 80 WDG	800	1,2	0,15															
3 feuilles 	Folpet 80 WDG + Flint + Solfovite WG	800	1,2 0,12 1,6	0,15 0,15 0,2	3														
6 feuilles 	Melody Combi	600	0,9	0,15	3														
	ou Mikal		1,2	0,2	3-4														
	+ Moon Experience		0,15	0,025	1														
	ou Sico		0,075	0,0125	3														
1^{er} pré-floral 	Mikal	800	1,6	0,2	3-4														
	ou Melody Combi		1,2	0,15	3														
	+ Prosper		0,4	0,05	3														
2^{ème} pré-floral 	Mikal	1'000	2,0	0,2	3-4														
	ou Melody Combi		1,5	0,15	3														
	+ Sico		0,125	0,0125	3														
Floraison 	Mildicut	1'200	3,0	0,25	3														
	ou Cyrano		2,4	0,2	3-4														
	ou Melody Combi		1,8	0,15	3														
	+ Prosper		0,6	0,05	3														
Après floraison 	Cyrano	1'600	3,2	0,2	3-4														
	ou Mildicut		4,0	0,25	3														
	+ Prosper		0,8	0,05	3														
	(+ Kocide Opti) (+ Movento SC)		0,8 0,8	0,05 0,05															
Av. ferm. grappe 	Cyrano	1'600	3,2	0,2	3-4														
	+ Flint		0,4	0,025	3														
	+ Solfovite WG		3,2	0,2															
	(+ Kocide Opti)		0,8	0,05															
Fin juillet 	Serenade ASO	1'600	4,0	0,25															
	+ Kocide Opti		0,8	0,05															
	+ Solfovite WG		3,2	0,2															
Véraison 	Flint	1'600	0,4	0,025	3														
	+ Serenade ASO		4,0	0,25															
	+ Kocide Opti		0,8	0,05															
Couverture 	Kocide Opti	1'600	1,6	0,1															

● Très bonne efficacité ● Bonne efficacité ● Efficacité secondaire

Plan de traitements viticole BIO

Lutte contre les maladies et ravageurs

Après la fermeture de la grappe: emploi du produit BIO Serenade ASO

Stade de développement	Mélange en cuve	Quantité d'eau/ha en l	Dosage/ha en kg ou l	Dosage en %	Nombre maximal de traitements	Black-rot	Botrytis	Coïtre	Excoriose	Mildiou	Oïdium	Rougeot	Acaréens	Acarose	Boarmie	Erinose	Noctuelle terricole	Pyrale	Ver de la grappe
Débourrement 	Solfovit WG	800	16,0	2,0															
3 feuilles 	Solfovit WG + Kocide Opti	800	3,2 0,4	0,4 0,05															
6 feuilles 	Solfovit WG + Kocide Opti	600	2,4 0,3	0,4 0,05															
1 ^{er} pré-floral 	Solfovit WG + Kocide Opti	800	3,2 0,48	0,4 0,06															
2 ^{ème} pré-floral 	Solfovit WG + Kocide Opti	1'000	4,0 0,6	0,4 0,06															
Floraison 	Solfovit WG + Kocide Opti	1'200	4,8 0,6	0,4 0,05															
Après floraison 	Solfovit WG + Kocide Opti	1'600	4,8 1,6	0,3 0,1															
Av. ferm. grappe 	Solfovit WG + Kocide Opti + Serenade ASO	1'600	3,2 1,0 4,0	0,2 0,0625 0,25															
Fin juillet 	Armicarb + Kocide Opti + Serenade ASO	1'600	3,2 1,0 4,0	0,2 0,0625 0,25															
Véraison 	Kocide Opti + Serenade ASO	1'600	1,6 4,0	0,1 0,25															
Couverture 	Kocide Opti Total cuivre métal 3,65 kg/ha	1'600	3,2	0,2															

● Très bonne efficacité ● Bonne efficacité partielle ● Efficacité secondaire

Serenade ASO

Le produit BIO



FONGICIDE

Descriptif

Fongicide biologique contre la pourriture brise (botrytis).
Dans d'autres cultures également approuvé contre l'oïdium et Alternaria

Matière active

Bacillus amyloliquefaciens, souche QST 713

Formulation

SC (suspension concentrée)

Cultures autorisées

Vignes, petits fruits, légumes, pommes de terre

Dosage

4,0 l/ha

(lors du traitement de parois de feuillage entières, des dosages plus élevés sont nécessaires)

Indication

Botrytis (bonne efficacité partielle)

Emballages

Bidon de 5 L (4x5) / 10 L

Groupe de résistance (FRAC)

Groupe 44

Conservation

24 mois

Plus d'informations

www.agrar.bayer.ch

Serenade ASO

Serenade ASO est un fongicide biologique contre le botrytis pour le raisin de cuve et de table. Grâce à sa formulation liquide, sa manutention et son dosage sont très pratiques pour l'utilisateur.

- + Bonne efficacité partielle contre botrytis
- + Aide à diminuer la pression de l'oïdium
- + Nouveau mode d'action (gestion des résistances)
- + Emploi possible jusqu'à mi-août
- + Pas de résidu dans le vin

Emploi

Serenade ASO peut être appliqué aussi bien seul qu'en alternance avec des botryticides classiques. Nous recommandons donc juste avant ou à la fermeture de la grappe Teldor ou Cyrano + Flint puis, jusqu'à ce que la couleur change, 2-3 traitements avec Serenade ASO. Serenade ASO convient également très bien comme complément (mélange en réservoir) à Cyrano + Flint, les dosages des différents produits pouvant être adaptés (demander conseil).

Un emploi du produit seul n'est recommandé que lors d'une pression de la maladie faible à modérée ou sur cépages peu à moyennement sensibles.

Avantages

Serenade ASO agit comme un fongicide* de contact à la surface du végétal et possède un large spectre d'efficacité contre de nombreux champignons et bactéries dans de nombreuses cultures. En viticulture, son action contre la pourriture grise est particulièrement intéressante. Comme les fongicides organiques, le produit est applicable jusqu'à mi-août sans risque de résidu dans le vin.

* En effet, la formulation liquide de Serenade ASO, en plus des spores, contient également des produits de fermentation: des lipopeptides se forment et peuvent agir immédiatement.

Viticulture

Tableau d'efficacité des fongicides et insecticides

	Black-rot	Botrytis	Excoriose	Mildiou	Oïdium	Rougeot	Acariose	Boarmie des bourgeons	Cochenilles	Erinose	Phylloxéra de la vigne	Pyrale	Ver de la grappe 1 ^{ère} génération	Ver de la grappe 2 ^{ème} génération	Dosage en %
Cyrano	•	•		•	•	•									0,2–0,25
Flint + Cyrano		•		•											0,025 + 0,015
Flint + Folpet 80 WDG	•		•	•		•									0,015 + 0,1
Flint + Melody Combi		•		•											0,025 + 0,15
Folpet 80 WDG		•	•	•		•									0,125
Kocide Opti		•		•	•	•									0,0625–0,125
Mikal		•		•	•										0,2
Mildicut				•											0,25
Moon Experience	•				•										0,025
Prosper					•										0,05
Rucolan			•	•		•									0,05–0,075
Sico	•		•		•	•									0,0125
Solfovit WG					•		• ¹			• ¹					0,2–0,4 / 2
Serenade ASO		•													0,25 - 0,33
Teldor		•													0,125
Movento SC									•		•				0,04

● ● Pleine efficacité
 ● ● Efficacité partielle
 ● ● Efficacité secondaire
 ● PER
 ● PER avec restrictions
 N = Neutre M = Moyennement toxique T = Toxique

Fongicides anti-oïdium

- Sico: Alternance sensée avec des strobilurines.
- Moon Experience: Alternance avec Prosper.
- Prosper: Alternance sensée avec des triazoles et des strobilurines.
- Solfovit WG: Lors d'une forte pression, utiliser au min. 6 kg/ha. Emploi possible durant toute la période de végétation.

Fongicides anti-mildiou

- Cyrano / Mikal: Faibles risques de résistance.
- Kocide Opti: Formulation cuprique moderne avec dosage réduit. Aussi autorisé en production biologique. En mélange avec Cyrano et Prosper ne pas dépasser 1,0 kg/ha.
- Mildicut: Permet une stratégie anti-résistance sensée.

Fongicides anti-botrytis

- Flint + Cyrano: Efficace contre le botrytis et le mildiou. Ne produit pas de résidus dans le vin.
- Teldor: Botryticide spécifique pour une application à la fermeture de la grappe ou à mi-août (véraison). Miscible avec Kocide Opti.
- Serenade ASO (effet partiel) : Utilisation solo uniquement à basse pression. Idéal comme additif aux botryticides conventionnels (ex. Cyrano + Flint) ou pour des traitements complémentaires.

Insecticides

- Movento SC: contre le phylloxéra et les cochenilles
- Solfovit WG: Restriction PER uniquement lors d'un emploi comme insecticide.

Culture biologique

- Solfovit WG, Kocide Opti et Serenade ASO sont agréés FiBL.

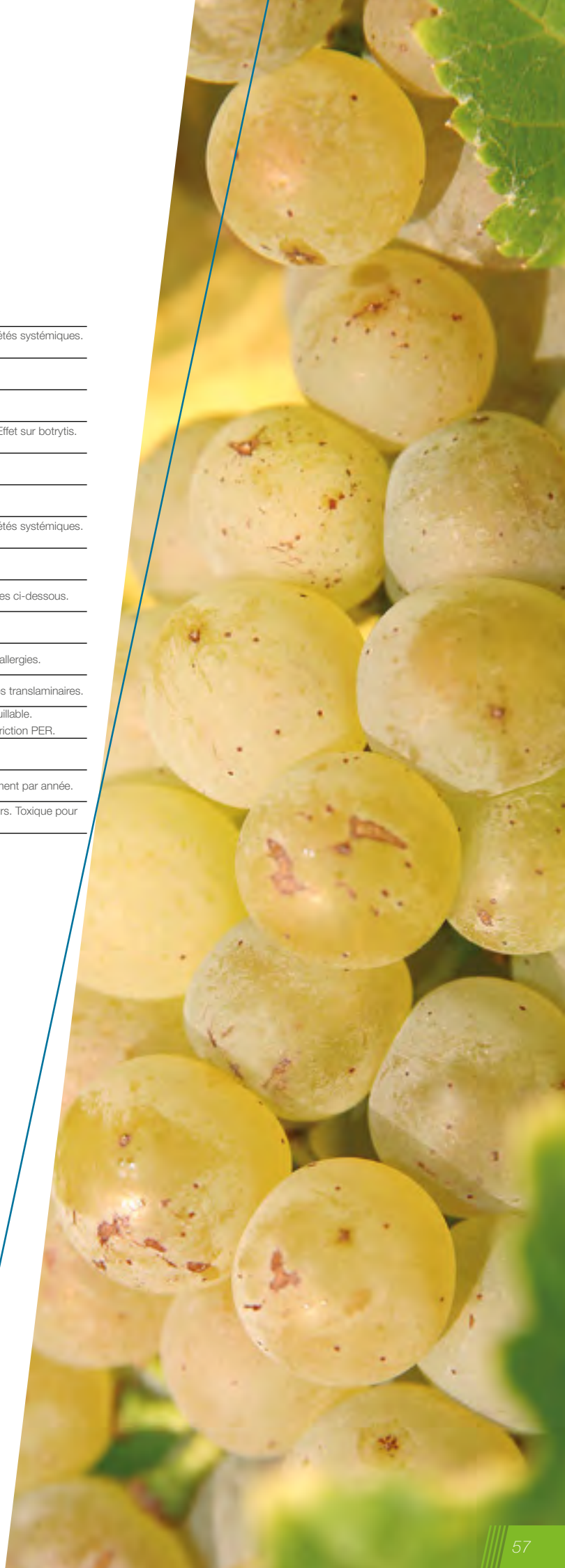
Herbicide

- Roundup PowerFlex: Uniquement sur vignes en rendement jusqu'à fin juin au plus tard.

Remarques sur l'emploi de Moon Experience

- Traiter dès le premier traitement pré-floral jusqu'à ce que les baies aient atteint la grandeur de plombs de chasse et que les grappes commencent à s'incliner vers le bas (BBCH 53–73).
Max. 2 traitements au total par parcelle et par année avec des produits contenant du Fluopyram.

Abeilles	Typhlodromes	Nombre de traitements	Groupes de matières actives	PER	Remarques
	N	3-4	Divers	●	Action préventive et stoppante avec propriétés systémiques. Prudence lors de mélanges avec du cuivre.
	N	1	Strobilurine	●	Idéal contre botrytis à la véraison.
	N	3	Strobilurine + Phtalimide	●	Traitement précoce en début de saison.
	N	3	Strobilurine + Amide carbamate	●	Idéal peu avant la fermeture des grappes. Effet sur botrytis. Miscible avec Prodigy et Kocide Opti.
	N		Phthalimide	●	Fongicide de contact.
	N		Cuivre	●	Max. 4 kg/ha de Cu ⁺⁺ par année.
	N	3-4	Divers	●	Action préventive et stoppante avec propriétés systémiques. Ne pas mélanger avec du cuivre.
	N	3	Inhibiteur Qil	●	Effet préventif et curatif.
	N	1	SDHI/ISS	●	Action préventive persistante. Voir remarques ci-dessous.
	N	3	Pipéridine	●	Action préventive et stoppante.
	N	8	Divers	●	Fongicide de contact. Peut provoquer des allergies.
	N	3	ISS/Triazole	●	Action préventive et curative avec propriétés translaminaires.
	N		Soufre	● ¹	Fongicide de contact à base de soufre mouillable. ¹ Action insecticide au débourrement. Restriction PER.
	N			●	Fongicide de contact.
	N	1	Hydroxylanilide	●	En alternance avec Flint + Cyrano. 1 traitement par année.
T*	N-M	1	Acide tétronique	●	* Ne pas traiter sur un enherbement en fleurs. Toxique pour le couvain.



Viticulture

Bouillie et dosages par hectare

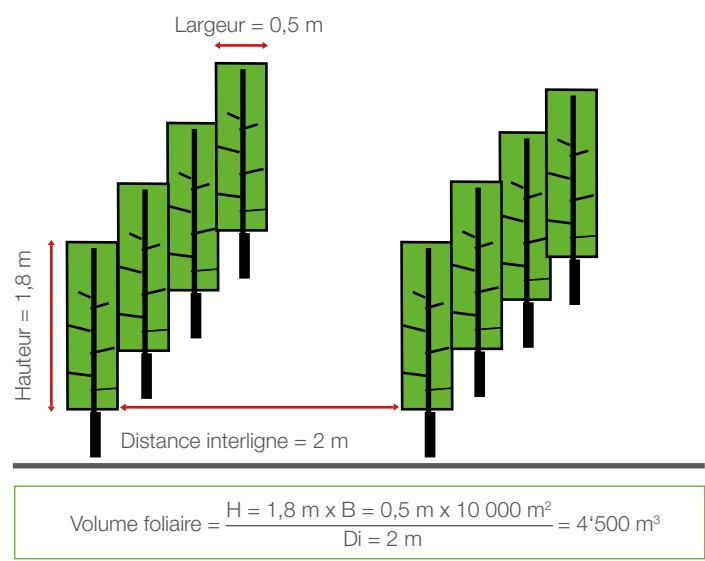
Application des produits antiparasitaires en fonction des stades phénologiques et du type de pulvérisateur

	Débourrement	Rougeot	1 ^{er} pré-floral	2 ^{ème} pré-floral	Floraison	Post-floraison	Zone des grappes
							
Pulvérisateur à jet projeté, rampe et boille à dos	Concentration 1x 800 l/ha 0,2 % 1,6 kg/ha	600 l/ha 0,2 % 1,2 kg/ha	800 l/ha 0,2 % 1,6 kg/ha	1'000 l/ha 0,2 % 2,0 kg/ha	1'200 l/ha 0,2 % 2,4 kg/ha	1'600 l/ha 0,2 % 3,2 kg/ha	1'200 l/ha 0,2 % 2,4 kg/ha
Pulvérisateur à pression et à jet porté, turbodif-fuseur et atomi-seur à dos	Concentration 4x non approprié	150 l/ha 0,8 % 1,2 kg/ha	200 l/ha 0,8 % 1,6 kg/ha	250 l/ha 0,8 % 2,0 kg/ha	300 l/ha 0,8 % 2,4 kg/ha	400 l/ha 0,8 % 3,2 kg/ha	300 l/ha 0,8 % 2,4 kg/ha
Pulvérisateur pneumatique, traitement face par face	Concentration 6x non approprié	100 l/ha 1,2 % 1,2 kg/ha	125 l/ha 1,2 % 1,5 kg/ha	175 l/ha 1,2 % 2,1 kg/ha	200 l/ha 1,2 % 2,4 kg/ha	275 l/ha 1,2 % 3,3 kg/ha	200 l/ha 1,2 % 2,4 kg/ha
Pulvérisateur à jet projeté, gun (env. 40 bars)	non approprié	1'000 l/ha 0,2 % 2,0 kg/ha	1'200 l/ha 0,2 % 2,4 kg/ha	1'500 l/ha 0,2 % 3,0 kg/ha	1'800 l/ha 0,2 % 3,6 kg/ha	2'000 l/ha 0,2 % 4,0 kg/ha	non approprié

Calcul du dosage en fonction du volume de bouillie

	Cyrano / Mikal Solfovite WG	Flint	Flint	Folpet 80 WDG Ocarina Teldor	Kocide Opti	Melody Combi	Mildicut	Moon Experience	Movento SC	Prosper	Sico	Solfovit WG	Serenade ASO	Roundup PowerFlex	Roundup PowerFlex
	Concentration en %														
	0,2 %	0,015 %	0,025 %	0,125 %	0,0625 %	0,15 %	0,25 %	0,025 %	0,05 %	0,05 %	0,0125 %	2,0 %	0,33 %	0,5 %	1,0 %
	Quantité de produit en g, kg et ml, dl, l														
Bouillie (litres)															
10	20 g	1,5 g	2,5 g	12,5 g	6,25 g	15 g	25 ml	2,5 ml	5,0 ml	5,0 ml	1,25 ml	200 g	33 ml	0,5 dl	1,0 dl
50	100 g	7,5 g	12,5 g	62,5 g	31,25g	75 g	1,25 dl	12,5 ml	25 ml	25 ml	6,25 ml	1,0 kg	1,7 dl	2,5 dl	5,0 dl
100	200 g	15 g	25 g	125 g	62,5 g	150 g	2,5 dl	25 ml	50 ml	50 ml	12,5 ml	2,0 kg	3,3 dl	5,0 dl	1,0 l
200	400 g	30 g	50 g	250 g	125 g	300 g	5,0 dl	50 ml	1,0 dl	1,0 dl	25 ml	4,0 kg	6,6 dl	1,0 l	2,0 l
300	600 g	45 g	75 g	375 g	187,5 g	450 g	7,5 dl	75 ml	1,5 dl	1,5 dl	37,5 ml	6,0 kg	1,0 l	1,5 l	3,0 l
400	800 g	60 g	100 g	500 g	250 g	600 g	1,0 l	1 dl	2,0 dl	2,0 dl	50 ml	8,0 kg	1,32 l	2,0 l	4,0 l
500	1,0 kg	75 g	125 g	625 g	312,5 g	750 g	1,25 l	1,25 dl	2,5 dl	2,5 dl	62,5 ml	10,0 kg	1,65 l	2,5 l	5,0 l
800	1,6 kg	120 g	200 g	1,0 kg	500 g	1,2 kg	2,0 l	2 dl	4,0 dl	4,0 dl	1,0 dl	16,0 kg	2,64 l	4,0 l	8,0 l
1'000	2,0 kg	150 g	250 g	1,25 kg	625 g	1,5 kg	2,5 l	2,5 dl	5,0 dl	5,0 dl	1,25 dl	20,0 kg	3,3 l	5,0 l	10,0 l
1'200	2,4 kg	180 g	300 g	1,5 kg	750 g	1,8 kg	3,0 l	3 dl	6,0 dl	6,0 dl	1,5 dl	24,0 kg	4,0 l	6,0 l	12,0 l
1'600	3,2 kg	240 g	400 g	2,0 kg	1,0 kg	2,4 kg	4,0 l	4 dl	8,0 dl	8,0 dl	2,0 dl	32,0 kg	5,3 l	8,0 l	16,0 l
2'000	4,0 kg	300 g	500 g	2,5 kg	1,25 kg	3,0 kg	5,0 l	5 dl	1,0 l	1,0 l	2,5 dl	40,0 kg	6,6 l	10,0 l	20,0 l

Dosage des produits adapté au volume de la haie foliaire



Dosage adapté à la haie foliaire

En déterminant le volume foliaire, il est possible d'adapter les dosages au développement de la vigne.

Le dosage max. actuellement valable (dosage en % pour 1'600 litres de bouillie à concentration simple par hectare) correspond à un volume de la haie foliaire de 4'500 m³ et une quantité de bouillie de 400 l pour les applications avec turbodiffuseur (concentration: 4x). Attention: le dosage n'augmente pas proportionnellement par rapport à l'augmentation du volume foliaire.

Tableau de dosages des fongicides selon le volume de la haie foliaire

Volume de la haie foliaire en m³/ha	Litrage/ha (Sprayer, 4x concentré)	Quantité de produit en % de la quantité maximale par ha	Cyrano / Mikal	Flint	Flint	Folpet 80 WDG	Kocide Opti	Melody Combi	Mildicut	Moon Experience	Movento SC	Prosper	Sico	Solfovit WG	Solfovit WG	Serenade ASO
			0,2 %	0,015 %	0,025 %	0,125 %	0,0625 %	0,15 %	0,25 %	0,025 %	0,05 %	0,05 %	0,0125 %	0,2 %	0,4 %	0,33 %
500	50–100	22,5	0,7 kg	54 g	90 g	0,5 kg	0,2 kg	0,5 kg	0,9 l	0,9 dl	1,8 dl	1,8 dl	0,5 dl	0,7 kg	1,4 kg	1,2 l
1'000		30	1,0 kg	72 g	120 g	0,6 kg	0,3 kg	0,7 kg	1,2 l	1,2 dl	2,4 dl	2,4 dl	0,6 dl	1,0 kg	2,0 kg	1,7 l
1'500	100–200	37,5	1,2 kg	90 g	150 g	0,8 kg	0,4 kg	0,9 kg	1,5 l	1,5 dl	3,0 dl	3,0 dl	0,8 dl	1,2 kg	2,4 kg	2,0 l
2'000		45	1,4 kg	108 g	180 g	0,9 kg	0,5 kg	1,1kg	1,8 l	1,8 dl	3,6 dl	3,6 dl	0,9 dl	1,4 kg	2,8 kg	2,3 l
2'500	200–300	52,5	1,7 kg	126 g	210 g	1,1 kg	0,5 kg	1,3 kg	2,1 l	2,1 dl	4,2 dl	4,2 dl	1,1 dl	1,7 kg	3,4 kg	2,8 l
3'000		62,5	2,0 kg	150 g	250 g	1,3 kg	0,6 kg	1,5 kg	2,5 l	2,5 dl	5,0 dl	5,0 dl	1,3 dl	2,0 kg	4,0 kg	3,3 l
3'500	300–400	72,5	2,3 kg	174 g	290 g	1,5 kg	0,7 kg	1,7 kg	2,9 l	2,9 dl	5,8 dl	5,8 dl	1,5 dl	2,3 kg	4,6 kg	3,8 l
4'000		85	2,7 kg	204 g	340 g	1,7 kg	0,9 kg	2,0 kg	3,4 l	3,4 dl	6,8 dl	6,8 dl	1,7 dl	2,7 kg	5,4 kg	4,5 l
4'500	400	100	3,2 kg	240 g	400 g	2,0 kg	1,0 kg	2,4 kg	4,0 l	4,0 dl	8,0 dl	8,0 dl	2,0 dl	3,2 kg	6,4 kg	5,3 l
5'000	400–500	120	3,8 kg	288 g	480 g	2,4 kg	1,2 kg	2,9 kg	4,8 l	4,8 dl	9,6 dl	9,6 dl	2,4 dl	3,8 kg	7,6 kg	6,3 l
5'500		145	4,6 kg	348 g	580 g	2,9 kg	1,5 kg	3,5 kg	5,8 l	5,8 dl	11,6 dl	11,6 dl	2,9 dl	4,6 kg	9,2 kg	7,6 l



Fruits à pépins

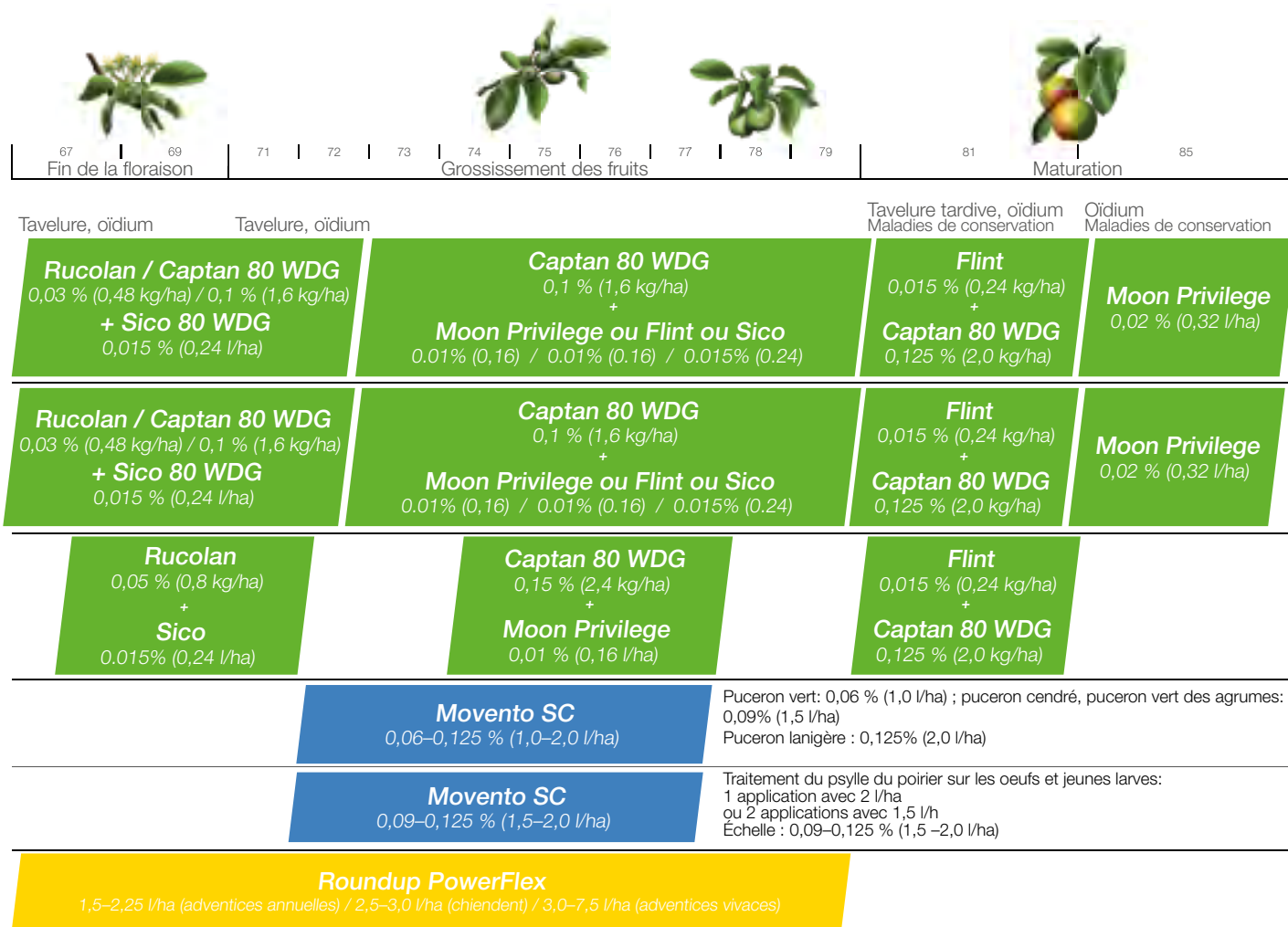
Lutte contre les maladies, ravageurs et mauvaises herbes jusqu'à la floraison

Stades																		
BBCH	00-09		10-19		31-39		51 52 53 54 55 56 57 58 59						60	61	62	63	64	65
	Débourrement		Dév. des feuilles		Dév. des pousses		Dév. des inflorescences						Floraison					
Tavelure				Tavelure, oïdium				Tavelure, oïdium, monilioses						Inclus la pourriture de l'oeil				
POMMES	Kocide Opti 0,15 % (1,2 – 2,4 kg/ha)		Kocide Opti 0,07 % (1,0 kg/ha)		Rucolan 0,05 % (0,8 kg/ha) + Solfovit WG / Sico 0,3–0,5 % (4,0–8,0 kg/ha) / 0,3–0,5 % (4,0–8,0 kg/ha)						Captan 80 WDG + Flint 0,1 % (1,6 kg/ha) + 0,01 % (0,16 kg/ha)		Moon Privilege + Folpet 80 WDG 0,01 % (0,16 l/ha) + 0,125 % (2,0 kg/ha)					
	Kocide Opti 0,15 % (1,2 – 2,4 kg/ha)		Kocide Opti 0,07 % (1,0 kg/ha)		Rucolan 0,05 % (0,8 kg/ha) + Solfovit WG / Sico 0,3–0,5 % (4,0–8,0 kg/ha) / 0,015 % (0,24 l/ha)						Captan 80 WDG + Flint 0,1 % (1,6 kg/ha) + 0,01 % (0,16 kg/ha)		Aliette / Myco-Sin 0,3 % (4,8 kg/ha) 0,5 % (8 kg/ha) bactériose des fleurs (Pseudomonas syringae)					
POIRES	Kocide Opti 0,15 % (1,2 – 2,4 kg/ha)		Kocide Opti 0,07 % (1,0 kg/ha)		Rucolan 0,05 % (0,8 kg/ha) + Solfovit WG / Sico 0,3–0,5 % (4,0–8,0 kg/ha) / 0,015 % (0,24 l/ha)						Captan 80 WDG + Flint 0,1 % (1,6 kg/ha) + 0,01 % (0,16 kg/ha)		Aliette / Myco-Sin 0,3 % (4,8 kg/ha) 0,5 % (8 kg/ha) bactériose des fleurs (Pseudomonas syringae)					
	Kocide Opti 0,15 % (1,2 – 2,4 kg/ha)		Kocide Opti 0,07 % (1,0 kg/ha)		Rucolan 0,05 % (0,8 kg/ha) + Solfovit WG / Sico 0,3–0,5 % (4,0–8,0 kg/ha) / 0,015 % (0,24 l/ha)						Captan 80 WDG + Flint 0,1 % (1,6 kg/ha) + 0,01 % (0,16 kg/ha)		Aliette / Myco-Sin 0,3 % (4,8 kg/ha) 0,5 % (8 kg/ha) bactériose des fleurs (Pseudomonas syringae)					
HAUTES TIGES	Kocide Opti 0,15 % (1,2 – 2,4 kg/ha)		Kocide Opti 0,07 % (1,0 kg/ha)		Rucolan 0,05 % (0,8 kg/ha) + Solfovit WG / Sico 0,3–0,5 % (4,0–8,0 kg/ha) / 0,015 % (0,24 l/ha)						Captan 80 WDG + Flint 0,1 % (1,6 kg/ha) + 0,01 % (0,16 kg/ha)		Aliette / Myco-Sin 0,3 % (4,8 kg/ha) 0,5 % (8 kg/ha) bactériose des fleurs (Pseudomonas syringae)					
	Kocide Opti 0,15 % (1,2 – 2,4 kg/ha)		Kocide Opti 0,07 % (1,0 kg/ha)		Rucolan 0,05 % (0,8 kg/ha) + Solfovit WG / Sico 0,3–0,5 % (4,0–8,0 kg/ha) / 0,015 % (0,24 l/ha)						Captan 80 WDG + Flint 0,1 % (1,6 kg/ha) + 0,01 % (0,16 kg/ha)		Aliette / Myco-Sin 0,3 % (4,8 kg/ha) 0,5 % (8 kg/ha) bactériose des fleurs (Pseudomonas syringae)					
INSECTICIDES	Pour les insecticides, demandez nos conseils																	
HERBICIDE	Roundup PowerFlex 1,5–2,25 l/ha (adventices annuelles) / 2,5–3,0 l/ha (chiendent) / 3,0–7,5 l/ha (adventices vivaces)																	

Avec Movento SC, tous les nuisibles problématiques

Culture	Période d'application	Organisme nuisible	Explication	BBCH	
Poirier	Plein air	psylles du poirier, puceron cendré du poirier	Un seul traitement avec le dosage supérieur	69 – 89	
Fruits à pépins	Plein air	acariens tétranyques	–	69 – 81	
Fruits à pépins	Plein air	pucerons du feuillage, puceron lanigère du pommier, cochenilles, cochenilles du mûrier	Un seul traitement avec le dosage supérieur	69 – 89	
Fruits à pépins	Plein air	puceron vert du pommier		69 - 89	

Lutte contre les maladies, ravageurs et mauvaises herbes après la floraison



sont sous contrôle !

	Nombre max. d'applica- tions par an	Dosage	Délai d'attente en jours
	2	0.09 - 0.125 % (1,5-2.0 l/ha)	21 jours
	2	0.09 % (1,5 l/ha)	21 jours
	2	0.09 - 0.125 % (1,5-2.0 l/ha)	21 jours
	2	0.06 % (0,96 l/ha)	21 jours



Fruits à pépins

Tableau d'efficacité pour les fongicides et insecticides

	Maladies de conservation	Monilioses	Oïdium	Pourriture de l'oeil	Rouille grillagée	Tavelure	Tavelure tardive	Feu bactérien	Acarien jaune	Anthracnose	Araignée rouge	Capua	Carpocapse	Cochenille diaspine	Cochenille virgule	Poux de San José	Eriophyides libres	Hoplocampe	Noctuelle verte	Petite tordeuse	Phytopte du poirier	Psylle du poirier	Puceron cendré	Puceron des agrumes	Puceron lanigère	Puceron vert	Dosages en %
Captan 80 WDG	●					●	●																				0,1–0,15
Flint (+ Captan ou Rucolan)	●	●	●	●	●	●	●																				0,01–0,015
Folpet 80 WDG	●			●		●	●																				0,125
Kocide Opti		●				●																					0,15
Moon Privilege		●	●	● ²		● ¹																					0,01
Rucolan	●					●																					0,03–0,05
Sico (+ Captan)		●	●		●	●																					0,015
Solfovit WG			●			●											●			●							0,3–0,4/2,0
																									●		0,06
Movento SC								●		●				●	●							●		●	●	●	0,09
														●	●							●		●			0,125

● Effet bon ● Effet partiel ● Effet secondaire

Remarques générales

- Intervalles entre traitements: renouveler la protection fongique selon la croissance et les précipitations (dès 25–30 mm). Lors de forte pression des maladies, ne pas dépasser 7–8 jours.
- Dosages: Les concentrations (%) sont valables pour une bouillie à concentration simple sur la base de 1'600 l/ha. Lors de surconcentration, adapter les dosages en kg ou l/ha. Les dosages par hectare sont valables pour un volume d'arbres de 10'000 m³. Une différence de 1'000 m³ par rapport à 10'000 m³ nécessite une adaptation du dosage de +/- 5 %.
- PER/Label (GTPI): Respecter les prescriptions et recommandations des contractants.

Fongicides

Kocide Opti :

Applications de débourrement et de préfloraison contre la tavelure. Traitements précoces à 1,2–2,4 kg/ha, plus tard à 0,07 % (1 kg). Dans le PER, un maximum de 1,5 kg/ha de cuivre métal est possible, ce qui correspond à 5 kg/ha de Kocide Opti. En comparaison avec l'oxychlorure de cuivre, Kocide Opti assure une efficacité égale ou supérieure avec une réduction du dosage en cuivre de l'ordre de 30–50%. Ceci permet de mieux respecter les dosages maximaux en cuivre sans risques de pertes d'efficacité.

Captan 80 WDG / Rucolan:

Action de contact. Emploi en mélange avec les anti-tavelure curatifs afin de limiter le risque de résistance. Captan 80 WDG: Ne pas traiter les variétés Braeburn, Anjou et Hardy. Surtout recommandé en été (juin/juillet). Rucolan: Bien adapté pour le début de saison jusqu'à fin juin.

Flint:

Ne pas ajouter de concentrés émulsionnables (EC), d'engrais foliaires à base de calcium ou de mouillants.

Moon Privilege:

Particulièrement adapté pour

- les mélanges avec Rucolan en 1^{ère} partie de saison (jusqu'à fin juin)
- les mélanges avec Folpet 80 WDG en floraison
- les mélanges avec Captan 80 WDG en 2^{ème} partie.
- avec 0,02% contre maladies de conservation.

Sico:

Action préventive et curative. Emploi principal en été en mélange avec Captan 80 WDG.

Solfovit WG:

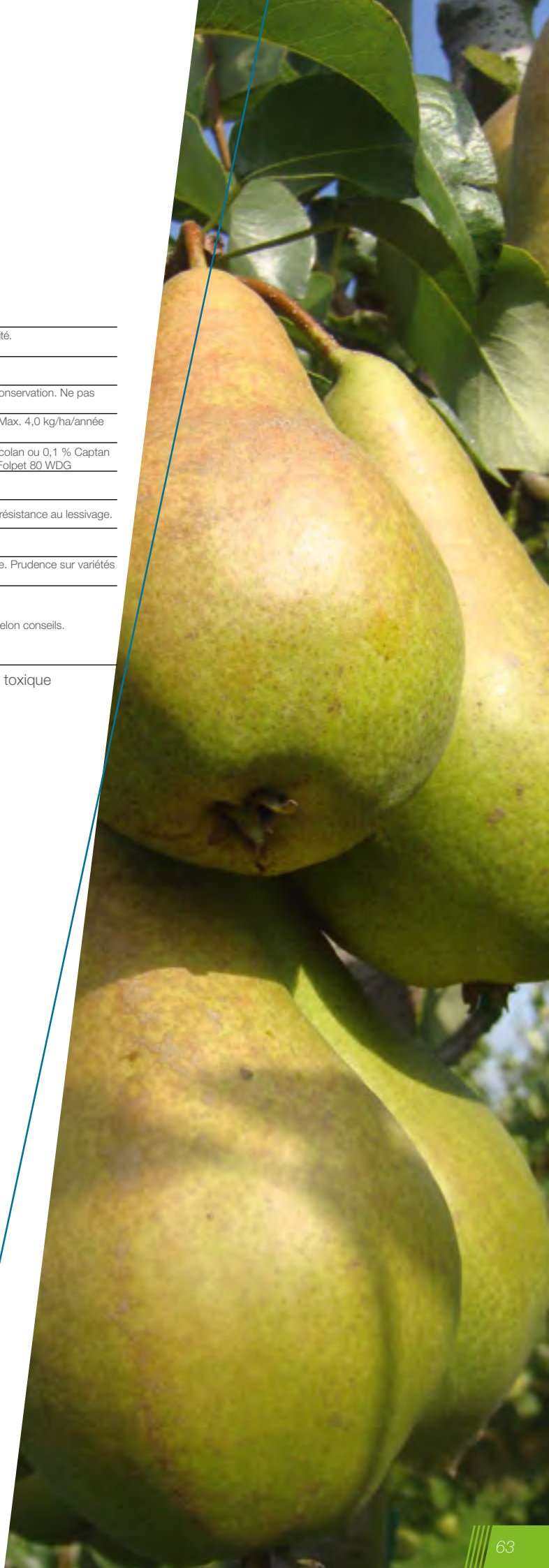
Aussi pour les traitements après la floraison en mélange avec les fongicides anti-tavelure. Ne pas traiter les variétés sensibles au soufre.

Remarques :

Fongicides en général:
Tous nos fongicides (sauf Kocide Opti et Sico) sont également éligibles aux contributions à l'efficacité des ressources.

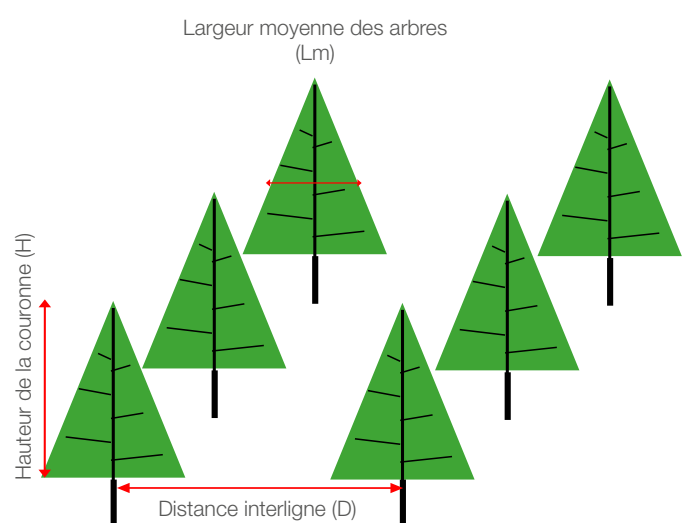
PER	Abelles	Anthorcoridés	Coccinelles	Chrysopes	Parasitoïdes	Syrphidés	Typhlodromes	Nombre de traitements	Remarques
●	N	N		N	N	M-T	N	10	Fongicide de contact avec une bonne sélectivité. Attention sur Braeburn, Anjou et Hardy.
●	N	M		N-M	N		N	4	Strobilurine très performante.
●	N	N	M	N	N	M	N		Fongicide de contact contre maladies de conservation. Ne pas utiliser sur poiriers.
●	N	N	N	N-M	N	N	N		Cuivre pour traitements au débourrement. Max. 4,0 kg/ha/année de Cuivre métal.
●	N	N-M	N	N	N		N	3	¹ Uniquement en mélange avec 0,03 % Rucolan ou 0,1 % Captan 80 WDG. ² Uniquement TM avec 0,125 % Folpet 80 WDG
●	N	N-M	N	N	N		N	1-2	Délai d'attente 2 semaines
●	N	N	N	N	N		N		Fongicide de contact avec une très bonne résistance au lessivage.
●	N	M	N	N	N		N	4	Triazole avec effet curatif.
●	N	N	M	N	M		N-M		Fongicide de contact avec soufre mouillable. Prudence sur variétés sensibles. 2,0 % contre phytomyces.
●	N	N-M	N-M	N	N	N-M	N-M	2	
●	N	N-M	N-M	N	N	N-M	N-M	2	Traiter dès un début d'attaque. Miscibilité selon conseils.
●	N	N-M	N-M	N	N	N-M	N-M	2	

● PER ● PER avec restrictions N: neutre M: moyennement toxique T: toxique



Arboriculture

Adaptation du dosage au volume de haie foliaire pour fruits à pépins (TRV)



Détermination du volume de la haie foliaire (TRV) dans les vergers modernes de fruits à pépins

En arboriculture, la diversité des vergers nécessite une adaptation des dosages au volume des arbres à traiter.

Les dosages officiellement publiés sont valables pour un volume d'arbres de 10'000 m³ par hectare et pour une bouillie à concentration simple de 1'600 l/ha.

Il est conseillé de déterminer 2 fois par année le volume d'arbres des vergers selon les directives d'agroscope, soit au débourrement et au stade J/71-73.:

Deux règles pratiques permettent aussi d'adapter les dosages comme suit pour les vergers modernes jusqu'à environ 15'000 m³:

- une différence de volume d'arbres de +/- 1'000 m³ (par rapport à 10'000 m³) nécessite une adaptation du dosage par hectare de +/- 5 %.
- en été (dès le stade J), le dosage calculé au printemps doit être augmenté d'environ 25-30 %.

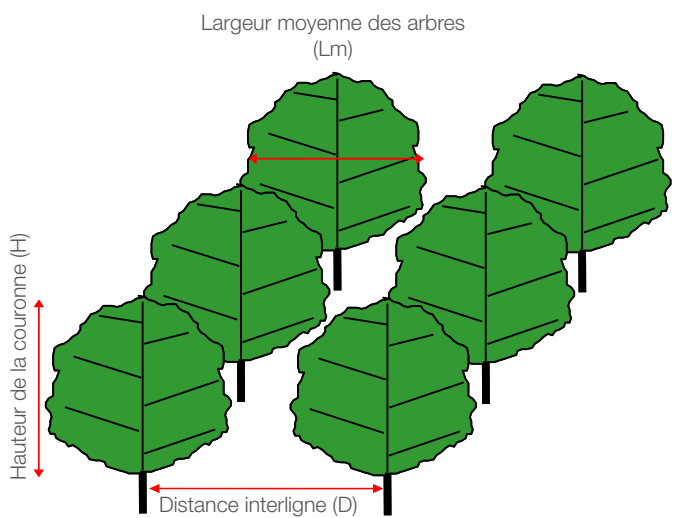
$$\text{Volume d'arbres} = \frac{H = 4,0 \text{ m} \times Lm = 1,0 \text{ m} \times 10'000 \text{ m}^2}{D = 4,0 \text{ m}} = 10'000 \text{ m}^3$$

Adaptation du dosage au volume de haie foliaire pour les fruits à pépins

Volume de haie foliaire (m ³)	5'000	6'000	7'000	8'000	9'000	10'000	11'000	12'000	13'000	14'000	15'000	16'000	17'000	18'000	19'000	20'000
Adaptation du dosage (%)																
	-25 %	-20 %	-15 %	-10 %	-5 %	Quantité/ha	+5 %	+10 %	+15 %	+20 %	+25 %	+30 %	+35 %	+40 %	+45 %	+50 %
Captan 80 WDG (0,1 %)	1,20	1,28	1,36	1,44	1,52	1,6 kg	1,68	1,76	1,84	1,92	2,00	2,08	2,16	2,24	2,32	2,40
Captan 80 WDG (0,15 %)	1,80	1,92	2,04	2,16	2,28	2,4 kg	2,52	2,64	2,76	2,88	3,00	3,12	3,24	3,36	3,48	3,60
Flint (0,01 %)	120	128	136	144	152	160 g	168	176	184	192	200	208	216	224	232	240
Flint (0,015 %)	180	192	204	216	228	240 g	252	264	276	288	300	312	324	336	348	360
Folpet 80 WDG (0,1 %)	1,20	1,28	1,36	1,44	1,52	1,6 kg	1,68	1,76	1,84	1,92	2,00	2,08	2,16	2,24	2,32	2,40
Folpet 80 WDG (0,125 %)	1,50	1,60	1,70	1,80	1,90	2,0 kg	2,10	2,20	2,30	2,40	2,50	2,60	2,70	2,80	2,90	3,00
Kocide Opti (0,07 %)	0,83	0,88	0,94	0,99	1,05	1,1 kg	1,16	1,21	1,27	1,32	1,38	1,43	1,49	1,54	1,60	1,65
Kocide Opti (0,015 %)	1,80	1,92	2,04	2,16	2,28	2,4 kg	2,52	2,64	2,76	2,88	3,00	3,12	3,24	3,36	3,48	3,60
Kocide Opti (0,29 %)	3,48	3,71	3,94	4,18	4,41	4,64 kg	4,87	5,10	5,34	5,57	5,80	6,03	6,26	6,50	6,73	6,96
Moon Experience (0,025 %)	3,00	3,20	3,40	3,60	3,80	4 dl	4,20	4,40	4,60	4,80	5,00	5,20	5,40	5,60	5,80	6,00
Moon Privilege (0,01 %)	1,20	1,28	1,36	1,44	1,52	1,6 dl	1,68	1,76	1,84	1,92	2,00	2,08	2,16	2,24	2,32	2,40
Movento SC (0,06 %)	0,75	0,80	0,85	0,90	0,95	1,0 l	1,05	1,10	1,15	1,20	1,25	1,30	1,35	1,40	1,45	1,50
Movento SC (0,09 %)	1,13	1,20	1,28	1,35	1,43	1,5 l	1,58	1,65	1,73	1,80	1,88	1,95	2,03	2,10	2,18	2,25
Movento SC (0,125 %)	1,50	1,60	1,70	1,80	1,90	2,0 l	2,10	2,20	2,30	2,40	2,50	2,60	2,70	2,80	2,90	3,00
Rucolan (0,03 %)	0,36	0,38	0,41	0,43	0,46	0,48 kg	0,50	0,53	0,55	0,58	0,60	0,62	0,65	0,67	0,70	0,72
Rucolan (0,05 %)	0,60	0,64	0,68	0,72	0,76	0,8 kg	0,84	0,88	0,92	0,96	1,00	1,04	1,08	1,12	1,16	1,20
Sico (0,015 %)	1,80	1,92	2,04	2,16	2,28	2,4 dl	2,52	2,64	2,76	2,88	3,00	3,12	3,24	3,36	3,48	3,60
Solfovit WG (0,3 %)	3,60	3,84	4,08	4,32	4,56	4,8 kg	5,04	5,28	5,52	5,76	6,00	6,24	6,48	6,72	6,96	7,20
Solfovit WG (0,4 %)	4,80	5,12	5,44	5,76	6,08	6,4 kg/ha	6,72	7,04	7,36	7,68	8,00	8,32	8,64	8,96	9,28	9,60



Adaptation du dosage au volume de haie foliaire pour fruits à noyau (TRV)



Détermination du TRV et du dosage des produits par ha

1. Après la taille d'hiver, mesurer la largeur moyenne (Lm) et la hauteur (H) de la couronne.
2. Calculer ensuite le volume d'arbres à l'aide de la formule pour fruits à noyau.
3. Le dosage/ha des différents produits peut être déterminé à l'aide de la table «Adaptation du dosage au volume d'arbres pour les fruits à noyau».
4. La correction de +/- 10 % pour les volumes inférieurs ou supérieurs à 17'000 m³ est déjà calculée dans les dosages mentionnés.

$$\text{Volume d'arbres} = \frac{H \times \frac{2}{3} Lm \times 10'000 \text{ m}^2}{D}$$

$$\text{Exemple} = \frac{H = 3.80 \text{ m} \times \frac{2}{3} Lm = 1,80 \text{ m} \times 10'000 \text{ m}^2}{D = 4,0 \text{ m}} = 17'100 \text{ m}^3$$

Adaptation du dosage au volume de haie foliaire pour les fruits à noyau

Volume de haie foliaire (m³) 10'000 11'000 12'000 13'000 14'000 15'000 16'000 17'000 18'000 19'000 20'000 21'000 22'000 23'000 24'000 25'000

Adaptation du dosage selon volume foliaire des arbres

Facteur de correction 0 % +5 % +10 % +15 % +20 % +25 % +30 % +35 % +40 % +45 % +50 % +55 % +60 % +65 % +70 % +75 %

Adaptation du dosage par hectare (adaption de + 10% dès 18'000 m3 incluse)

Captan 80 WDG (0,15 %)	2,0 kg	2,10	2,20	2,30	2,40	2,50	2,60	2,70	3,07	3,17	3,27	3,37	3,47	3,57	3,67	3,77
Flint (0,0175 %)	280 g	294	308	322	336	350	364	378	430	444	458	472	486	500	514	528
Flint (0,025 %)	400 g	420	440	460	480	500	520	540	614	634	654	674	694	714	734	754
Kocide Opti (0,3 %)	4,8 kg	5,04	5,28	5,52	5,76	6,00	6,24	6,48	7,37	7,61	7,85	8,09	8,33	8,57	8,81	9,05
Kocide Opti (0,45 %)	7,2 kg	7,56	7,92	8,28	8,64	9,00	9,36	9,72	11,05	11,41	11,77	12,13	12,49	12,85	13,21	13,57
Moon Privilege (0,0175 %)	2,8 dl	2,94	3,08	3,22	3,36	3,50	3,64	3,78	4,30	4,44	4,58	4,72	4,86	5,00	5,14	5,28
Moon Privilege (0,025 %)	4,0 dl	4,20	4,40	4,60	4,80	5,00	5,20	5,40	6,14	6,34	6,54	6,74	6,94	7,14	7,34	7,54
Moon Experience (0,04 %)	6,4 dl	6,72	7,04	7,36	7,68	8,00	8,32	8,64	9,82	10,14	10,46	10,78	11,10	11,42	11,74	12,06
Moon Sensation (0,035 %)	5,6 dl	5,88	6,16	6,44	6,72	7,00	7,28	7,56	8,62	8,93	9,24	9,55	9,86	10,16	10,47	10,78
Movento SC (0,06 %)	1,0 l	1,05	1,10	1,15	1,20	1,25	1,30	1,35	1,54	1,59	1,64	1,69	1,74	1,79	1,84	1,89
Movento SC (0,125 %)	2,0 l	2,10	2,20	2,30	2,40	2,50	2,60	2,70	3,07	3,17	3,27	3,37	3,47	3,57	3,67	3,77
Rucolan (0,03 %)	0,5 kg	0,53	0,55	0,58	0,60	0,63	0,65	0,68	0,77	0,79	0,82	0,84	0,87	0,89	0,92	0,94
Rucolan (0,05 %)	0,8 kg	0,84	0,88	0,92	0,96	1,00	1,04	1,08	1,23	1,27	1,31	1,35	1,39	1,43	1,47	1,51
Rucolan (0,075 %)	1,2 kg	1,26	1,32	1,38	1,44	1,50	1,56	1,62	1,84	1,90	1,96	2,02	2,08	2,14	2,20	2,26
Sico (0,02 %)	3,2 dl	3,36	3,52	3,68	3,84	4,00	4,16	4,32	4,91	5,07	5,23	5,39	5,55	5,71	5,87	6,03
Sico (0,03 %)	4,8 dl	5,04	5,28	5,52	5,76	6,00	6,24	6,48	7,37	7,61	7,85	8,09	8,33	8,57	8,81	9,05
Teldor (0,1 %)	1,6 kg	1,68	1,76	1,84	1,92	2,00	2,08	2,16	2,46	2,54	2,62	2,70	2,78	2,86	2,94	3,02

Dosages des produits valables pour les bouillies à concentration simple

Litres de bouillie	Concentration en %																								
	0,008	0,01	0,015	0,02	0,025	0,03	0,035	0,04	0,05	0,06	0,0625	0,09	0,1	0,125	0,15	0,2	0,3	0,4	0,45	0,5	0,75	1,0	1,25	1,5	2,0
	Quantité de produit en g ou ml et en kg ou l																								
10	0,8	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	5	6	6,25	9	10	12,5	15	20	30	40	45	50	75	100	125	150	200
50	4	5	7,5	10	12,5	15	17,5	20	25	30	31,25	45	50	62,5	75	100	150	200	225	250	375	500	625	750	1
100	8	10	15	20	25	30	35	40	50	60	62,5	90	100	125	150	200	300	400	450	500	750	1	1,25	1,5	2
200	16	20	30	40	50	60	70	80	100	120	125	180	200	250	300	400	600	800	900	1	1,5	2	2,5	3	4
300	24	30	45	60	75	90	105	120	150	180	187,5	240	300	375	450	600	900	1,2	1,35	1,5	2,25	3	3,75	4,5	6
400	32	40	60	80	100	120	140	160	200	240	250	360	400	500	600	800	1,2	1,6	1,8	2	3	4	5	6	8
500	40	50	75	100	125	150	175	200	250	300	312,5	450	500	625	750	1	1,5	2	2,25	2,5	3,75	5	6,25	7,5	10
800	64	80	120	160	200	240	280	320	400	480	500	720	800	1	1,2	1,6	2,4	3,2	3,2	4	6	8	10	12	16
1000	80	100	150	200	250	300	350	400	500	600	625	900	1	1,25	1,5	2	3	4	4,5	5	7,5	10	12,5	15	20
1200	96	120	180	240	300	360	420	480	600	720	750	1,08	1,2	1,5	1,8	2,4	3,6	4,8	5,4	6	9	12	15	18	24
1600	128	160	240	320	400	480	560	640	800	960	1	1,44	1,6	2	2,4	3,2	4,8	6,4	7,2	8	12	16	20	24	32
2000	160	200	300	400	500	600	700	800	1	1,2	1,25	1,8	2	2,5	3	4	6	8	9	10	15	20	25	30	40

Fruits à noyau

Lutte contre les maladies, ravageurs et mauvaises herbes

Cerises

											
Débourement 00–09		Pré-floraison 51–59		Floraison 60–67		Post-floraison 69		Jeunes fruits 71–79		Maturation 81–89	
Kocide Opti 0,4 % (2,0–4,0 kg/ha)											
Rucolan 0,075 % (0,75–1,0 kg/ha)											
Rucolan + Sico 0,03 % (0,48 kg/ha) + 0,02 % (0,32 l/ha)											
						Flint 0,025 % (0,4 kg/ha)					
						Moon Privilege 0,025 % (0,4 l/ha)					
Teldor 0,1 % (1,6 kg/ha)				Teldor 0,1 % (1,6 kg/ha)							
						Moon Privilege + Flint 0,0175 % (0,28 l/ha) + 0,0175 % (0,28 kg/ha)					
						Moon Sensation 0,035 % (0,56 l/ha)					
² Cochenilles: 0,09 % (1,44 l/ha) pour 2 traitements dès BBCH 69 ou 0,125 % (2,0 l/ha) pour 1 traitement dès BBCH 69						Movento SC 0,06–0,125 % (1,0–2,0 l/ha)					
Roundup PowerFlex 1,5–2,25 l/ha (adventices annuelles) / 2,5–3,0 l/ha (chiendent) / 3,0–7,5 l/ha (adventices vivaces)											

Movento SC

L'insecticide systémique Movento SC, avec son mode d'action unique, offre une excellente alternative juste après la floraison contre les pucerons et les cochenilles ainsi que contre la mouche de la cerise. Concernant la miscibilité/sélectivité, contacter notre service technique.

Kocide Opti

Kocide Opti peut être appliqué plusieurs fois pendant le débourrement, ce qui est particulièrement nécessaire pour les pêches/nectarines. Néanmoins, la quantité de cuivre métal/ha/année (1,2–2,4 kg) est bien inférieure à la valeur réglementée (4 kg).

Flint

Fongicide large spectre à base de Strobilurine avec effet préventif. Miscible avec nos insecticides sauf les concentrés émulsionnables liquides (EC). En vergers intensifs, alternance sensée avec Sico.

Moon Privilege

Fongicide hautement performant à base de Fluopyram (SDHI). Moon Privilege, en mélange avec Flint, possède une excellente efficacité contre la plupart des maladies sur cerises. Le mélange est autorisé pour 3 traitements au dosage de 0,0175 % (0,28 kg/l/ha). Les mélanges avec des insecticides sont possibles si Moon Privilege est utilisé seul.

Moon Sensation

Contre moniliose des fruits et pourriture amère. Les autres maladies sont également combattues.

Rucolan

Sur cerisiers et pruniers, le fongicide de contact, qui résiste bien au lessivage, est efficace contre maladie des pochettes, maladie criblée, cylindrosporiose, pourriture amère et rouille du prunier. Contre moniliose sur fleurs, l'adjonction de Sico est conseillée.

Sico

Fongicide à large spectre pour des mélanges avec Rucolan ou Captan 80 WDG. Emploi principal pendant et après la floraison.

Teldor

Sur fruits à noyau, Teldor est efficace contre la moniliose des fleurs, des rameaux et des fruits. Pour éviter les résidus multiples, nous recommandons d'utiliser Teldor pendant la floraison et de choisir Moon Privilege solo contre la moniliose sur fruits (traitement final).

67

Fruits à noyau

Lutte contre les maladies, ravageurs et mauvaises herbes

Abricots / Pêches

					
Débourrement 00—09	Pré-floraison 51—59	Floraison 60—67	Post-floraison 69	Jeunes fruits 71—79	Maturation 81—89
Kocide Opti 0,4 % (4,0 kg/ha)					
			Flint 0,025 % (0,4 kg/ha)		
Sico 0,03 % (0,48 l/ha)	Cloque du pêcher	Sico + Captan 80 WDG 0,02 % (0,32 l/ha) + 0,1 % (1,6 kg/ha)			
		Moon Experience 0,04 % (0,64 l/ha)			
		Moon Privilege 0,025 % (0,4 l/ha)			
		Teldor 0,1 % (1,6 kg/ha)			
		Solfovit WG 0,3-0,5 % (4,8-8 kg/ha)			
		Movento SC 0,06-0,125 % (1,0-2,0 l/ha)			Pucerons 0,06 % (1,0 l/ha)
Roundup PowerFlex 1,5-2,25 l/ha (adventices annuelles) / 2,25-3,0 l/ha (chiendent) / 3,0-7,5 l/ha (adventices vivaces)					

Pruneaux / Prunes

					
Débourrement 00—09	Pré-floraison 51—59	Floraison 60—67	Post-floraison 69	Jeunes fruits 71—79	Maturation 81—89
Kocide Opti 0,4 % (4,0 kg/ha)					
Sico + Captan 80 WDG / Rucolan 0,02 % (0,32 l/ha) + 0,1 % (1,6 kg/ha) / 0,05 % (0,8 kg/ha)					
				Flint 0,025 % (0,4 kg/ha)	
Teldor 0,1 % (1,6 kg/ha)			Moon Privilege 0,025 % (0,4 l/ha)		
					Teldor 0,1 % (1,6 kg/ha)
Moon Sensation 0,035 % (0,56 l/ha)					
Solfovit WG 0,3-0,5 % (4,8-8 kg/ha)					
Movento SC 0,06-0,125 % (1,0-2,0 l/ha)					Pucerons 0,06 % (1,0 l/ha)
Roundup PowerFlex 1,5-2,25 l/ha (adventices annuelles) / 2,25-3,0 l/ha (chiendent) / 3,0-7,5 l/ha (adventices vivaces)					

Cloque du pêcher	Moniliose sur fleurs et rameaux	Moniliose sur fruits	Maladie criblée	Oïdium	Acaréens	Carpocapse	Cheimatobie brumeuse	Cochenilles	Ériophyides libres	Pucerons	Dicotylédones et graminées	Cultures non abritées	DA (jours)	Cultures abritées	Nombre de traitements	PER	Remarques
●			●									—	—			●	Max. 4,0 kg/ha/année de Cuivre métal.
	●	●	●	●								21	21		3	●	Ne pas mélanger avec des concentrés émulsionnables.
●	●	●	●	●								21	21		4	●	Possibilité d'alterner avec Flint.
	●	●										21	21		2	●	Miscible avec Captane WDG 80
		●										14	14		2	●	
	●	●										10	21		2	●	Pêches: Teldor est seulement homologué contre la moniliose sur fruits.
			●	●													Pas dans les abricots. Également approuvé contre la tavelure des pêches et des nectarines.
								● ¹		●		21	21		1-2	●	● 0,09 % (1,44 l/ha) 2 traitements ou 0,125 % (2,0 l/ha) 1 traitement dès BBCH 69. Pas de tankmix
											●					●	Dès la 2 ^{ème} année après la plantation.

Maladie criblée	Maladie des pochettes	Moniliose sur fleurs et rameaux	Moniliose sur fruits	Rouille du prunier	Acaréens	Carpocapse des prunes	Cochenilles	Ériophyides libres	Hoplocampe	Pucerons	Dicotylédones et graminées	Cultures non abritées	DA (jours)	Cultures abritées	Nombre de traitements	PER	Remarques
●	●											—	—			●	Max. 4 kg/ha/année de Cuivre métal.
●	●	●	●	●								21	21		4	●	Possibilité d'alterner avec Flint. Rucolan en mélange avec Sico: 0,48 kg/ha
●		●	●	●								21	21		3	●	Ne pas mélanger avec des concentrés émulsionnables.
			●									14	14		2	●	
		●	●									10	21		2	●	Seulement 10 jours de délai d'attente sur cultures non abritées.
●		●	●	●								21	21		2	●	Homologation contre Moniliose sur fruits, les autres maladies sont cependant éliminées
●								●									
							● ¹			●		21	21		1	●	● 0,09 % (1,44 l/ha) 2 traitements ou 0,125 % (2,0 l/ha) 1 traitement dès BBCH 69.
											●					●	Dès la 2 ^{ème} année après la plantation.

● ● ● Emploi autorisé ● Effet partiel ● PER ● PER avec restrictions

Petits fruits

Lutte contre les maladies, ravageurs et mauvaises herbes

Fraises

Débourrement	Boutons floraux visibles	Floraison	Jeunes fruits	Plantation / après récolte	Maladies	Anthraxose	Botrytis	Cœur brun	Mildiou	Oïdium	Racines rouges	Taches pourpres
Aliette WG 0,25 % (2,5 kg/ha)									●			
Aliette WG 0,5 % (5,0 kg/ha)				Aliette WG 0,5 % (5,0 kg/ha)				●			●	
Kocide Opti 0,2 % (2,0 kg/ha)				Kocide Opti 0,2 % (2,0 kg/ha)								●
Serenade ASO 2,0* - 4,0 l/ha							●					
Flint 0,04 % (0,4 kg/ha)						●	●			●		●
Moon Privilege 0,05 % (0,5 l/ha)							●		●	●		
Teldor 0,15 % (1,5 kg/ha)							●					
Sico 0,05 % (0,5 l/ha)				Sico 0,05 % (0,5 l/ha)						●		
Solfovit WG 0,2 %-0,4 % (2,0-4,0 kg/ha)				Solfovit WG 0,2 %-0,4 % (2,0-4,0 kg/ha)						●		
Movento SC 0,075 % (0,75 l/ha)				Movento SC 0,075 % (0,75 l/ha)								
Movento SC 0,1 % (1,0 l/ha)				Movento SC 0,1 % (1,0 l/ha)								
Metarol 5-7 kg/ha												
Targa Super 1,5-2,0 l/ha				Targa Super 1,5-2,0 l/ha								

● ● ● Emploi autorisé ● Effet partiel

Moon Privilege

Moon Privilege est un fongicide avec effet préventif performant contre le botrytis (pourriture grise). Sa matière active Fluopyram fait partie du nouveau groupe des SDHI. Le mode d'action particulier diffère des autres botryticides tels que Teldor ou Switch, ce qui permet de pratiquer une stratégie anti-résistance efficace. Moon Privilege est autorisé pour deux traitements contre le botrytis. Son emploi est surtout conseillé entre le début et la pleine floraison. Pour le dernier traitement, Teldor avec un délai d'attente de 3 jours est particulièrement bien adapté. Lors de l'emploi de Moon Privilege, l'oïdium et la maladie des taches pourpres sont aussi éliminés.

Moon Sensation

Moon Sensation est un fongicide avec effet préventif performant composé de Fluopyram et de Trifloxystrobine. Il agit contre toutes les maladies importantes. Nous recommandons Moon Sensation uniquement pour les cultures en pleine terre, conformément aux conseils.

Flint

Convient très bien pour alterner avec Moon Privilege. Couvre des maladies supplémentaires. Mélange avec 2,0* l/ha Serenade Aso possible.

Movento SC

Insecticide/acaricide contre les pucerons ou les acariens des fraises pour l'application avant la floraison et après la récolte.

Serenade ASO

Fongicide biologique contre Botrytis, maintenant aussi en plein champs. Serenade ASO convient très bien aux fraises remontantes sans période de sevrage.

Miscible avec la plupart des fongicides, pour les tankmixes avec des fongicides efficaces contre Botrytis (p.ex. Flint) 2,0* l/ha de Serenade ASO suffisent.

Ravageurs	Acaréens	Anthonomie	Pucerons	Tarsonème	Limaces	Désherbage	Dicotylédones	Graminées	Délai d'attente (jours)	SAIO/GTPI	Remarques
									28	●	Max. 3 traitements par parcelle et année.
									–	●	Arroser ou pulvériser. Max. 4 traitements.
									–	●	Max. 4,0 kg/ha/année de Cuivre métal. BIO FIBL
									–	●	Nouveau: sous serre + plein champs BIO FIBL
									14	●	Max. 3 traitements par année. Ne pas mélanger avec des formulations EC.
									14	●	Alternier Moon Privilege avec Teldor. Moon Privilege: 2 traitements.
									3	●	Teldor alternier avec Moon Privilege. Max. 2 traitements par année.
									21	●	4 traitements par année. Alternier avec d'autres fongicides.
									–	●	Avant la floraison et après la récolte. BIO FIBL
			●						–	●	Max. 2 traitements par année.
				●					–	●	Max. 1 traitement par année. Les tétranyques sont également enregistrés
					●				–	●	
								●	–	●	1 traitement par année. Dosage supérieur contre le chiendent.

● SAIO/GTPI (emploi autorisé)



Petits fruits

Lutte contre les maladies, ravageurs et mauvaises herbes

Espèces de Rubus (framboises/mûres)

											
Débourrement		Croissance des rameaux		Pré-floraison		Floraison		Récolte		Après la récolte	
		Kocide Opti 0,3 % (3,0 kg/ha)								Kocide Opti 0,3 % (3,0 kg/ha)	
		Flint 0,02 % (0,2 kg/ha)								Flint 0,02 % (0,2 kg/ha)	
		Moon Sensation 0,08 % (0,8 l/ha)								Moon Sensation 0,08 % (0,8 l/ha)	
				Serenade Aso 4,0 l/ha							
		Sico 0,05 % (0,5 l/ha)		Teldor 0,15 % (1,5 kg/ha)						Sico 0,05 % (0,5 l/ha)	
		Decis Protech 0,065 % (0,65 l/ha)									
Solfovit WG 1,56 % (15,6 kg/ha)		Solfovit WG 0,47 % (4,7 kg/ha)		Framboises							
Solfovit WG 1,56 % (15,6 kg/ha)		Solfovit WG 1,0 % (10,0 kg/ha)		Mûres							
		Targa Super 1,5–2,0 l/ha								Targa Super 1,5–2,0 l/ha	

Espèces de Ribes (cassis/raisinets/groseilles à maquereau) / Myrtilles / Sureau noir

													
Débourrement		Croissance des rameaux		Pré-floraison		Floraison		Post-floraison		Récolte		Après la récolte	
Myrtilles				Flint 0,04 % (0,4 kg/ha)									
Cassis, raisinets groseilles à maquereau				Flint 0,02–0,04 % (0,2–0,4 kg/ha)									
				Serenade Aso 4,0 l/ha									
		Sico 0,05 % (0,5 l/ha)		Teldor 0,15 % (2,0 kg/ha)						Sico 0,05 % (0,5 l/ha)			
Solfovit WG 0,5 % (5 kg/ha)		Solfovit WG 0,4 % (4 kg/ha)											
Solfovit WG 1,4 % (14 kg/ha)		Solfovit WG 0,42 % (4,2 kg/ha)											
				Movento SC 0,075 % (0,75 l/ha)									
										Movento SC 0,075 % (0,75 l/ha)			
		Targa Super 1,5–2,0 l/ha								Targa Super 1,5–2,0 l/ha			

Maladies	Botrytis	Maladie des rameaux	Rouille	Ravageurs	Eriophyde des framboises	Eriophyde gallicoles	Eriophyde libres	Eriophyde des ronces	Pucerons	Ver des framboises	Désherbage	Dicotylédones	Graminées	Délais d'attente (jours)	SAIO/GTPI	Remarques	BIO FIBL
		●												21	●	Max. 4,0 kg/ha/année de Cuivre métal.	BIO FIBL
		●	●											—	●	Emploi avant la floraison et après la récolte. Max. 3 traitements par année.	
	●	●	●											14	●	Max. 2 traitements par année. Rouille: seulement sur framboises.	
	●	●												—	●		BIO FIBL
	●		●											21 7	●	Sico (rouille) que framboise. Alternier avec Flint. Teldor (Botrytis) : 2 traitements par an.	
										●				21	●	Max. 2 traitements par année. Respecter les restrictions PER.	
					●	●	● ¹							—	●	Plein champ : max. 6 traitements par année Serre Traitement d'automne max. 2x ¹ Traitement automne 0,54%	
						●	● ¹	●							●	Plein champ : max. 6 traitements par année Serre : Traitement d'automne max. 2x ¹ Traitement automne 0,54%	BIO FIBL
													●		●	Max. 1 traitement par année. Dosage supérieur contre le chiendent.	BIO FIBL

● ● ● Emploi autorisé ● SAIO/GTPI (emploi autorisé)

Maladies	Anthraxnose	Botrytis	Colletotrichum acutatum	Oïdium	Ravageurs	Acaréens	Cochenilles	Eriophyde libres	Pucerons	Désherbage	Dicotylédones	Graminées	Délais d'attente (jours)	SAIO/GTPI	Remarques	BIO FIBL
	●	●											14	●	Max. 3 traitements par année. Ne pas mélanger avec des formulations EC. Effet partiel contre le botrytis.	
			●	●									14	●	Max. 3 traitements par année.	
		●		●										●		BIO FIBL
		●		●									— 7	●	Sico: Seulement avant la floraison et après la récolte. Teldor: Max. 2 traitements par année.	
				●		●							7	●	Seulement en plein air Seulement en grossilles à maquerau	
								●					—	●	Max. 4 traitements par année.	
								●					14	●	Max. 2 traitements par année.	
							● ²		● ¹				—	●	¹ seulement pour les myrtilles + le sureau noir ² sans sureau noir Max. 2 traitements par année.	
												●		●	Max. 1 traitement par année. Dosage supérieur contre le chiendent.	

● ● ● Emploi autorisé ● Effet partiel ● SAIO/GTPI (emploi autorisé)

Lutte contre les mauvaises herbes, maladies et ravageurs

Oignons / Poireaux / Échalotes / Ail

Oignons / Poireaux / Échalotes / Ail							Oignons													
 Semis 00	 Flagelle avancée 012	 1 ^{ère} feuille 11	 3 ^{ème} feuille 13	 Feuillage 40–49		 Fin de crois- sance 90–99	Adventices pré-lévée	Adventices post-lévée	Alternariose/T. pourpres	Botrytis des feuilles	Cladosporiose	Mildiou	Pourriture blanche	Rouille	Stemphyliose	Limaces	Mouche blanche	Noctuelle (défoliatrice)	Thrips	Ver gris
Stomp Aqua 1,75–3,5 l/ha							●													
	Bandur 0,3 l/ha	Bandur 0,4 l/ha	Bandur 0,5 l/ha	Traitements fractionnés: 1 ^{er} split: 0,3 l/ha (flagelle avancée) 2 ^{ème} split: 0,4 l/ha (1 ^{ère} - 2 ^{ème} feuille) 3 ^{ème} split: 0,5 l/ha (3 ^{ème} - 4 ^{ème} feuille)			●	●												
		Bandur 1,0 l/ha		Traitements fractionnés (après la planation): 1 ^{er} split: 0,5 l/ha 2 ^{ème} split: 0,5 l/ha			●													
		Boxer 4,0 l/ha					●													
		Targa Super 0,75–1,25 / 2,5 l/ha					●													
		Fandango 1,25 l/ha									●									
				Flint 0,4 kg/ha																
				Moon Experience 0,5 l/ha					●						●					
				Moon Experience 1,0 l/ha																
		Nativo 0,4 kg/ha																		
		Sico 0,5 l/ha						●		●			●							
		Serenade ASO* 4,0 l/ha																		
	Decis Protech* 0,5 l/ha (0,05 %)															●	●			
	Decis Protech* 0,5 l/ha (0,05 %)																	●	●	
	Decis Protech* 0,5 l/ha (0,05 %)																		●	
	Metarol Schneckenkorn 5,0–7,0 kg/ha														●					
	Movento SC 0,75 l/ha																		●	
							●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●	●●●●●

* Decis Protect: respecter les autorisations PER actuelles

¹ Serenade ASO: pas autorisé dans les oignons

	Poireaux														Oignons					
	Adventices post-levée	Alternariose/T. pourpres	Cladosporiose	Moisissure noire feuilles	Phytophthora	Rouille	Limaces	Teigne du poireau	Thrips	Délai d'attente (jours)	Nombre de traitements	Plein champ	Serre	Sous abri	Oignon pour condiment	Oignon potager	Oignon en botte	Echalote	Ail	Poireau
	●									—	1	●	●	●	●	●	●	●	●	●
										28	3	●			●	●		●	●	
	●									28	2	●								●
	●								●	60	1	●		●	●	●	●	●	●	
	●									56		●	●	●	●	●	●			●
										21	3	●	●	●	●	●		●		
		●	●		●	●				14	2	●	●	●						●
										7	2	●			●	●	●			
		●				●				21	1	●								●
		●		●	●	●				21	3	●	●	●						●
		●	●			●				14	3	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		●								—	9	●								●
										—	9		●					●	●	
										3	2		●	●	●	●		●	●	
										7	2		●	●			●			
										14	2	●	●	●	●	●	●	●	●	●
							●	●		14	2	●	●	●				●	●	
							●		●	14	2	●	●	●	●	●	●			●
										—	—	●	●	●	●	●	●	●	●	●
										14	4	●		●	●	●	●	●	●	

● Emploi autorisé



Légumes

Lutte contre les mauvaises herbes, maladies et ravageurs

Carottes / Céleris

Carottes / Céleris						Carottes										
 Semis 00	 Cotylédons 10–11	 2-4 feuilles 12–14		 5-6 feuilles 15–16	 Croissance 40–49	Adventices pré-levée	Adventices post-levée	Alternariose	Oïdium	Sclérotiniose	Limaces	Pucerons des racines	Mouche de la carotte	Pucerons	Psylle de la carotte	Ver gris
Bandur 1,5 l/ha + Stomp Aqua 1,5 l/ha		Bandur 0,25 l/ha + Boxer 1 l/ha + Sencor SC 0,1l/ha	Bandur 0,5 l/ha + Boxer 2 l/ha + Sencor SC 0,1l/ha	Sencor SC 0,2 l/ha		●	●									
Bandur 1,5 l/ha + Stomp Aqua 1,5 l/ha	Bandur 0,25-0,5 l/ha + Sencor SC 0,1–0,2 l/ha	Bandur 0,5 l/ha + Sencor SC 0,1–0,2 l/ha	Bandur 0,25-0,5 l/ha + Boxer 2 l/ha + Sencor SC 0,1l/ha			●	●									
	Bandur 1,0 l/ha		Emploi après l'enracinement de la culture, env. 7 jours après la planta- tion. Risque de chloroses passagères juste après le traitement.													
	Boxer 1,0-2,0 l/ha		Emploi après l'enracinement de la culture, env. 7 jours après la planta- tion. Risque de chloroses passagères juste après le traitement.													
	Targa Super 0,75–1,5 l/ha / 2,5 l/ha					●										
Séquences de pulvérisation fongicides		A partir de BBCH 15/16	Stade BBCH 40-49													
		BIO FIBL	Kocide Opti* 1,0–2,0 kg/ha				●									
Appliquer max. 6 traitements à intervalle de 5-7 jours		BIO FIBL	Serenade ASO 4,0 l/ha				●	●								
			Flint 0,4 kg/ha					●	●							
			Nativo 0,3 kg/ha					●	●	●						
			Sico* 0,5 l/ha	Moon Sensation 0,5 l/ha (2x)	Serenade Aso 4,0 l/ha (2x)			●	●							
			Moon Experience 0,75 l/ha (2x)		Flint 0,4 kg/ha	Serenade Aso 4,0 l/ha			●	●						
			Moon Sensation 0,5 l/ha	Sico 0,5 l/ha	Moon Sensation 0,5 l/ha	Sico 0,5 l/ha			●	●						
			Decis Protech* 0,5 l/ha 0,8 l/ha											●	●	●
			Movento SC 0,45 l/ha 0,75 l/ha											●		
	Metarol 5,0–7,0 kg/ha										●			●		

● ● ● ● Emploi autorisé

* Kocide Opti : Carottes IP-Suisse non autorisées
Céleri IP-Suisse 150g/ha de cuivre métal par traitement

* Sico : Max 3 traitements

* Decis Protech : respecter les autorisations PER actuelles

● Effet partiel ● Emploi autorisé

Lutte contre les mauvaises herbes, maladies et ravageurs

Choux / Radis / Roquette / Radis long

 Semis à cotylédons 00–10	 2-4 feuilles 12–14	  Début pommaison/Pleine pommaison/Récolte 41–49	Adventices pré-levée	Adventices post-levée	Alternariose	Botrytis	Cylindrosporiose	Maladies fong. feuilles	Mildiou	Nécrose du collet	Oidium	Phytophthora spp.	Pythium spp.	Rouille blanche	Sclerotiniose	Taches annulaires	Cécidomyie du chou	Charançon de la tige	Charançon gallicole	Limaces	Mouche blanche	Noctuelle (défoliatrice)	Noctuelle du chou	Pléride du chou	Pucerons	Thrips	Ver gris
	Targa Super 0,75–1,5 l/ha / 2,5 l/ha			●																							
	Serenade ASO 4,0 l/ha				●	●									●												
	Flint 0,4 kg/ha				●			●	●	●																	
		Moon Experience 0,9 l/ha			●					●						●											
		Moon Sensation 0,8 l/ha				●									●												
	Moon Sensation 0,8 l/ha					●									●												
	Nativo 0,4 kg/ha			●		●					●			●		●											
Previcur Energy	Traitement des lits de semence par arrosage: 2 l d'eau/m² resp. 20'000 l d'eau/ha. Soit 1 x 6 ml/m² (max. 1traitement) ou 2 x 3 ml/m² (max. 2 traitements).											●	●														
	Previcur Energy 1,5–2,5 l/ha							●																			
	Previcur Energy 1,5–2,5 l/ha							●																			
	Sico 0,5 l/ha							●																			
	Solfovit 2,0 kg/ha									●																	
	Decis Protech* 0,5 l/ha															●	●	●			●	●	●				
	Decis Protech* 0,5 l/ha (0,5 %)																			●					●		
	Metarol 5,0–7,0 kg/ha																			●							
	Movento SC 0,45 l/ha																							●			
	Movento SC 0,75 l/ha																			●			●		●		

* Decis Protech : respecter les autorisations PER actuelles

● ● ● ● Emploi autorisé ● ● ● Effet partiel

						Choux													
						Choux à inflorescence			Choux à feuilles		Choux pommés								
	Délai d'attente (jours)	Nombre de traitements	Plein champ	Serre	Sous abri	Brocoli	Chou-fleur	Romanesco	Chou de Chine	Chou frisé non pommé	Pak-choi	Chou blanc	Chou frisé	Chou rouge	Chou de Bruxelles	Colrave	Radis	Roquette	Radis long
	56	1	●	●	●	●	●		●			●	●	●		●			
—	9		●	●	●												●		●
	4		●	●	●													●	
	7	3	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●				
	14	2	●			●	●	●				●	●	●	●				
	14	2	●															●	
	21	2		●	●													●	
	21	2	●	●	●	●	●	●											
	21	3	●	●	●							●	●	●	●				
—	2		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●			
	14	2	●	●	●												●		
	21	2	●	●	●													●	
	14	3	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●			
	14	3	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●			
	14	2	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●			
	14	2	●	●	●				●	●	●								
	3	2		●	●	●	●	●				●	●	●	●	●	●		●
	14	2	●	●	●	●	●	●				●	●	●	●	●	●	●	●
—	—		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●			●
	7	2	●	●	●													●	
	14	3	●			●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●			
	14	2	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●			

● Emploi autorisé



Légumes

Lutte contre maladies et ravageurs

Salades (Asteraceae)

															Anthracnose	Botrytis	Mildiou	Oïdium	Pythium spp.	Phytophthora crypto.	Rhizoctone	Rouilles	Sclérotiniose
Semis / Plantation 00–09			Développement des feuilles 11–19 21–29			Début pomaison / pomaison 31–39 41–49																	
Appliquer 4 l/ha (max. 6 traitements à intervalle de 5-7 jours)			Serenade ASO 4,0 l/ha						BIO FIBL							●						●	
			Aliette WG 2,0 kg/ha														●						
			Flint 0,4 kg/ha													●						●	
																●						●	
FZB24 liquide 8,0 l/ha			BIO FIBL		Asperger ou arroser les caissettes de multiplication de plantons.															●			
			FZB24 liquide 0,5 l/ha		BIO FIBL		Un traitement juste après plantation.													●			
									Moon Privilege 0,5 l/ha							●						●	
									Moon Privilege 0,5 l/ha							●						●	
									Moon Sensation 0,8 l/ha							●						●	
									Moon Sensation 0,6 l/ha							●						●	
									Moon Sensation 0,8 l/ha							●						●	
Previcur Energy (plants en pépinières)			Traitement par arrosage: 2 l d'eau/m² resp. 20'000 l d'eau/ha. Soit 1 x 6 ml/m² (max. 1 traitement) ou 2 x 3 ml/m² (max. 2 traitements).														●		●				
			Previcur Energy 1,5– 2,5 l/ha														●						
			Sico 0,5 l/ha												●								
									Teldor 1,5 kg/ha							●		●					
			Decis Protech* 0,5 l/ha (0,5 %)																				
			Movento SC 0,75 l/ha																				
			Metarol 5,0–7,0 kg/ha																				

● ● ● Emploi autorisé ● Efficace partiel

* Decis Protech : respecter les autorisations PER actuelles

											Salades (Asteraceae)			
											Salades Lactuca			
	Limaces	Mouche blanche	Noctuelle (défoliatrice)	Pucerons	Puceron des racines	Délai d'attente (jours)	Nombre traitements	Plein champ	Serre	Sous abri	Laitue pommée	Laitue à tondre (Asteraceae)	Chicorée pommée et chicorée à feuilles	Dent-de-lion
						—	4-6	●	●	●	●	●	●	●
						21	—	●	●	●		●		
						14	2	●			●	●	●	●
						21	2		●	●	●	●	●	●
						—	1	●	●	●	●	●	●	●
						—	1	●	●	●	●	●	●	●
						10	2	●			●	●	●	●
						21	2		●		●	●		
						14	2	●			●	●	●	●
						21	2		●	●	●	●		
						21	1		●	●	●	●		
						—		●	●	●	●	●	●	●
						21	2	●	●	●	●	●	●	●
						21	3	●	●	●		●	●	
						21	3	●	●	●			●	
						3	2	●	●	●	●	●	●	●
			●			14	2	●	●	●	●	●	●	●
				●	● ¹	14	2	● ¹			●	●	●	●
	●					—	1	●	●	●	●	●	●	●

● Emploi autorisé



Légumes

Lutte contre les maladies et ravageurs

Cucurbitacées

						Alternariose	Botrytis	Cladosporiose	Didymella	Flétrissement bactérien	Maladies liées au sol	Mildiou	Oïdium	Pythium spp.	Sclerotiniose
	Aliette WG 3,0 kg/ha (0,3 %)											●			
	Flint 0,5 kg/ha (0,05 %)								●				●		
	Flint 0,25 kg/ha (0,025 %)								●				●		
	Serenade ASO 3,2–4,0 l/ha				BIO FIBL		●						●		
	Kocide Opti 1,25 kg/ha (0,125 %)				BIO FIBL			●				●			
	Nativo 0,3 kg/ha (0,03 %)								●				●		
	Previcur Energy 1,5–2,5 l/ha (0,25 %)								●			●			
Previcur Energy	Traitement des lits de semence par goutte à goutte: 1–3 l/ha. Max. 2 traitements.													●	
Previcur Energy (plants en pépinières)	Traitement par arrosage: 2 l d'eau/m ² resp. 20'000 l d'eau/ha. Soit 1 x 6 ml/m ² (max. 1 traitement) ou 2 x 3 ml/m ² (max. 2 traitements).										●	●		●	
Previcur Energy (plants en pépinières)	Traitement par arrosage: 2 l d'eau/m ² resp. 20'000 l d'eau/ha. Soit 1 x 6 ml/m ² (max. 1 traitement) ou 2 x 3 ml/m ² (max. 2 traitements).										●	●		●	
	Moon Privilege 0,015–0,05 %						●						●		
	Sico 0,5 l/ha (0,05 %)					●			●				●		
	Solfovit WG 1,0–2,0 kg/ha (0,1–0,2 %)				BIO FIBL								●		
	Teldor 1,5 kg/ha (0,15 %)						●								
	Decis Protech* 0,5 l/ha (0,05 %)		Decis Protech* 0,5 l/ha (0,05 %)												
	Movento SC 0,75 l/ha (0,075 %)		Movento SC 0,75 l/ha (0,075 %)												
Metarol 5,0–7,0 kg/ha															

● ● Emploi autorisé ● Effet partiel

* Decis Protech : respecter les autorisations PER actuelles

											Cucurbitacées									
											Concombres			Courges à peau comestible						
	Acariens	Limaces	Mouche blanche	Pucerons	Ver gris	Délai d'attente (jours)	Nombre traitements	Plein champ	Serre	Sous abri	Concombre de serre	Concombre nostrano	Cornichon	Courgette	Pâtisson	Rondini	Courge peau non comm.	Courge oléagineuse	Melon	Pastèque
						3	4	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
						3	3	●	●	●	●	●	●	●	●	●				
						3	3	●	●	●							●	●	●	●
							9	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
						21	—	●	●	●	●	●	●							
						3	3	●			●			●	●	●	●	●	●	●
						3	3		●	●	●	●	●							
						5	2-3	●	●	●	●	●	●							
						—		●	●	●	●	●	●							
						—		●	●	●	●	●	●							
						—		●	●	●				●	●	●	●		●	●
						3	2		●	●	●	●	●							
						3	3		●	●	●	●	●							
						3	3	●	●	●				●	●	●				
						3	—	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
						3	3	●	●	●	●	●	●	●	●	●				
			●			3	2		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
					●	14	2	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
			●	●		3	3	●	●	●	●	●	●	●	●	●				
			●	●		3	3	●	●	●									●	
		●				—		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

● Emploi autorisé



Légumes

Lutte contre les maladies et ravageurs

Aubergines / Poivrons / Tomates

 Plantation 10–19	 Croissance 20–59	 Floraison 60–69	 Fructification 70–79	 Récolte 80–89	Alternariose	Botrytis	Flétrissement bactérien	Mildiou de la tomate	Moucheture bact.	Oïdium	Phytophthora spp.	Pythium spp.	Sclerotiniose	Septoriose tomate	Acaréens tétranyques	Eriophyides libres	Mouche blanche	Pucerons
4 l/ha: max. 6 traitements 8 l/ha: max. 4 traitements	Serenade ASO 4,0–8,0 l/ha (0,4–0,8 %)				BIO FIBL													
	Kocide Opti 2,3 kg/ha (0,23 %)				BIO FIBL													
	Moon Privilege 0,015 %																	
	Moon Privilege 0,05 %																	
	Nativo 0,2 kg/ha (0,02 %)																	
	Nativo 0,3 kg/ha (0,03 %)																	
Previcur Energy	Traitement des lits de semence par arrosage: 2 l d'eau/m² resp. 20'000 l d'eau/ha. Soit 1 x 6 ml/m² (max. 1traitement) ou 2 x 3 ml/m² (max. 2 traitements).																	
Previcur Energy	Traitement des lits de semence par goutte à goutte: 1–3 l/ha. Max. 2 traitements.																	
Previcur Energy (plants en pépinières)	Traitement par arrosage: 2 l d'eau/m² resp. 20'000 l d'eau/ha. Soit 1 x 6 ml/m² (max. 1 traitement) ou 2 x 3 ml/m² (max. 2 traitements).																	
	Sico 0,5 l/ha (0,05 %)																	
	Teldor 1,5 kg/ha (0,15 %)																	
	Decis Protech* 0,5 l/ha (0,05 %)		Decis Protech* 0,5 l/ha (0,05 %)															
	Movento SC 0,75–1,5 l/ha (0,075 %)		Movento SC 0,75–1,5 l/ha (0,075 %)															
Metarol 5,0–7,0 kg/ha																		

● ● ● Emploi autorisé ● ● Effet partiel

* Decis Protech : respecter les autorisations PER actuelles

								Tomates				Poivrons		
	Limaces	Ver gris	Délai d'attente (jours)	Nombre traitements	Plein champ	Serre	Sous abri	Tomate-cerise	Tomate à grappes	Tomate ronde vrac	Tomate, spécialités	Piment	Poivron doux	Aubergine
			—	4/6	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
			3	—	●	●	●	●	●	●	●			●
			7	2		●	●							●
			3	4		●	●	●	●	●	●			
			3	2		●	●	●	●	●	●			
			3	3		●	●					●	●	
			3	3		●	●	●	●	●	●			●
			—	2	●	●	●					●	●	●
			—	2	●	●	●	●	●	●	●			
			—	2	●	●	●	●	●	●	●			
			3	3	●	●	●	●	●	●	●			
			3	3	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
			3	2		●	●	●	●	●	●	●	●	●
	●	●	14	2	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
			3	3		●	●	●	●	●	●	●	●	●
			3	1-2		●	●	●	●	●	●	●	●	●
	●				●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

● Emploi autorisé



Légumes

Lutte contre les mauvaises herbes, maladies et ravageurs

Pois / Pois de conserve

Semence 00	Cotylédons 10	Développement foliaire 11—19	Croissance 30—60	Floraison 65	Fructification 70—79	Adventices pré-lévée	Adventices post-lévée	Anthraxnose	Botrytis	Rouilles	Sclerotiniose
Bandur 2,0 l/ha						●					
	Bandur 1,0 l/ha	+ 0,8 kg/ha Basagran SG					●				
		Targa Super 0,75–1,5 l/ha / 1,0–2,5 l/ha*					●				
				Moon Privilege 0,5 l/ha					●		●
				Moon Sensation 0,8 l/ha					●		●
				Horizont 1,0 l/ha				●	●	●	
		Decis Protech* 0,42 l/ha									
		Decis Protech* 0,5 l/ha (0,05 %)									
		Metarol 5,0–7,0 kg/ha									

● ● ● ● Emploi autorisé

Fines herbes / persil

Semence 00	Développement foliaire 11—19	Croissance 30—60	Adventices pré-lévée	Alternariose	Maladies fong. feuilles	Botrytis	Oïdium	Mildiou	Septoriose	Ver gris	Délai d'attente (jours)	Nombre de traitements	Plein champ	Serre	Sous abri	Fines herbes	Persil
Bandur 2,0 l/ha			●									1	●				●
	Aliette WG 3 kg/ha							●			21	2	●	●	●	●	
	Sico 0,5 l/ha			●					●		21	3	●	●	●	●	
BIO FIBL	Serenade ASO 4,0 l/ha				●						-	9	●	●	●	●	
	Solfovit 2 kg/ha						●				14	3	●	●	●	●	
	Teldor 1,5 kg/ha					●					3	3	●	●	●	●	
	Decis Protech* 0,5 l/ha									●	14	2	●	●	●	●	

● ● ● ● Emploi autorisé ● Effet partiel ● Emploi autorisé

* Decis Protech : respecter les autorisations PER actuelles

											Pois				
	Limaces	Mouche blanche	Sitone du pois	Tordeuse du pois	Ver gris	Délai d'attente (jours)	Nombre de traitements	Plein champ	Serre	Sous abri	Pois écosés	Pois de conserve	Pois non écosés	Pois mangetout	pois, spécialités
						—		●	●	●	●	●	●	●	●
						—		●	●	●	●	●	●	●	●
						28		●	●	●	●	●			
						7	2	●			●	●	●	●	●
						14	2	●	●	●	●	●	●	●	●
						21	2	●	●	●	●	●	●	●	●
			●	●		14	2	●	●	●	●				
					●	14	2	●	●	●	●	●	●	●	●
		●				3	2		●	●	●	●	●	●	●
	●					—		●	●	●	●	●	●	●	●

● Emploi autorisé



Légumes

Lutte contre les mauvaises herbes, maladies et ravageurs

Haricots / Haricots de conserve

Semence 00	Cotylédons 10	Développement foliaire 11–19	Croissance 30–60	Floraison 65	Fructification 70–79	Adventices pré-levée	Adventices post-levée	Anthraxnose	Botrytis	Brûlure bact. du haricot	Grasse du haricot	Rouilles	Sclerotiniose
Rodino Ready 3,0 l/ha		Targa Super 0,75–1,25 l/ha			Haricots nains: 0,75 l/ha. Haricots de conserve: 0,75–1,25 l/ha.	●	●						
		Flint 0,4 kg/ha						●				●	
				Moon Privilege 0,5 l/ha					●				●
				Moon Sensation 0,8 l/ha					●				●
		Kocide Opti 2,3 kg/ha								●	●		
				Teldor 1,5 kg/ha					●				
		Decis Protech* 0,5 l/ha (0,05 %)											
		Decis Protech* 0,5 l/ha											
		Movento SC 0,75 l/ha (0,75 %)											

● ● ● ● Emploi autorisé

Chicorée witloof (chicorée-endive)

Traitement avant mise en place de la culture / Traitement après récolte	2 feuilles	4 feuilles	6 feuilles	10 feuilles	Forçage
		Flint 0,4 kg/ha			
		Nativo 0,4 kg/ha			
		Sico 0,5 l/ha			
		Traitement par arrosage: 20 ml/l. Seulement comme complément à la solution nutritive. Traitement par aspersion au début du forçage: 0,4 % (20 ml/m ²), asperger les endives enfouies dans le sable avec 4–6 l de bouillie/m ² .			Previcur Energy (forçage)
		Decis Protech* 0,5 l/ha (0,05 %)			
		Movento SC 0,75 l/ha			
		Targa Super 0,75–1,5 l/ha			

* Decis Protech : respecter les autorisations PER actuelles

												Haricots			
	Chenille de pyrale	Chenille de sphynx	Limaces	Mouche blanche	Pucerons	Ver gris	Délai d'attente (jours)	Nombre de traitements	Plein champ	Serre	Sous abri	Haricots non écosés			
												Haricot nain	Haricot à rame	Haricot, spécialités	Haricot écosé
							-/28		●	●	●	●	●	●	●
							3	1		●	●	●	●	●	
								2	●		●	●	●	●	●
							14	2	●	●	●	●	●	●	●
							21	—	●	●	●	●	●	●	●
							3	3	●	●	●	●	●	●	
						●	14	2	●	●	●	●	●	●	●
				●			3	2		●		●	●	●	●
	●	●					14	1	●	●	●	●	●	●	●
					●		14	2	●	●	●	●	●	●	

● Emploi autorisé

	Adventices post-levée	Alternariose	Cercosporiose	Ramulariose	Oïdium	Maladies du pied noir	Mildiou	Rouilles	Sclerotiniose	Pucerons	Ver gris	Limaces	Puceron des racines	Mouche blanche	Délai d'attente (jours)	Nombre traitements	Plein champ	Serre	Sous abri	Chicorée witloof	Chicorée (culture forcée)
		●													21	3	●	●	●	●	
		●			●			●							21	3	●	●	●	●	
		●			●			●							21	1	●	●	●	●	
						●	●								—	1				●	●
										●					14	2	●	●	●	●	
													●		3	2		●	●	●	
										●			●		14	2	●			●	
	●														56	1	●	●	●	●	

● ● ● ● Emploi autorisé

● Emploi autorisé

Légumes divers

Lutte contre les mauvaises herbes, maladies et ravageurs

Asperges vertes et blanches

					Asperges (blanches et vertes)	Jeunes plantations (sans récolte)	Adventices pré-levée	Graminées post-levée	Alternariose	Botrytis	Rouille	Stemphyliose	Criocères à 12 points	Criocères de l'asperge	Mouches de l'asperge	Délai d'attente (jours)	Nbre de traitements	Plein champ
Sencor SC 0,75 l/ha	ou	Sencor SC 0,75 l/ha			●		●									7	1	●
		Artist 2,0–2,5 kg/ha			●		●										1	●
Sencor SC 0,75 l/ha						●	●										1	●
Artist 2,0–2,5 kg/ha	Jeunes plantations: 7–10 jours après la plantation					●	●										1	●
		Targa Super 0,75–2,5 l/ha			●	●	●									56	1	●
			Horizont 1,0 l/ha		●	●			●		●						2	●
			Moon Sensation 0,8 l/ha		●	●			●	●							2	●
			Nativo 0,4 kg/ha		●	●			●		●						3	●
			Sico 0,5–1,0 l/ha		●	●			●		●						3	●
			Solfovit 3,2 kg/ha		●	●						●					8	●
Mouches de l'asperge, vers gris: 0,8 l/ha			Decis Protech* 0,5 l/ha		●	●							●	●	●		2	●

● ● ● ● Emploi autorisé

Betteraves rouges à salade

Cotylédons 10							2 feuilles 12	4 feuilles 14	6 feuilles 16	8 feuilles 18	Avant couverture 31-38	mai-septembre
Metafol Super 2,0 l/ha + Phenmedipham		Goltix Compact 1,0 kg/ha Ethof. + Phenmedipham		Metafol Super 2,0 l/ha + Phenmedipham		Metafol Super 2,0 l/ha + Phenmedipham		Traiter sur des adventices levées du stade cotylédons à 2 feuilles. Répéter le traitement après 8-10 jours, dès la levée de nouvelles adventices.				
Repousses de céréales, graminées annuelles, chiendents				Targa Super 1,0-1,5 l/ha / 2,5 l/ha								
Decis Protech* 0,5 l/ha						Vers gris						
Metarol 5,0-7,0 kg/ha						Limaces						
Cercosporiose, oïdium, ramulariose, rouille				Sico / Kocide Opti 0,5 l/ha / 2-5 kg/ha								

* Decis Protech : respecter les autorisations PER actuelles

Tableau des miscibilités entre fongicides et insecticides en cultures maraîchères

	Formulation	Aliette WG	Decis Protech	Fandango*	Flint*	Horizont*	Kocide Opti	Moon Experience	Moon Privilege	Moon Sensation	Movento SC	Nativo	Previcur Energy	Sico	Serenade ASO	Solfowit WG	Teldor
Aliette WG	WG		●				●					●		●	●	●	
Decis Protech	EW	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Fandango*	EC		●								●				●		●
Flint*	WG		●			●	●	●	●		●		●	●	●	●	●
Horizont*	EW		●		●		●				●	●			●	●	
Kocide Opti	WG	●	●		●	●						●	●	●	●	●	●
Moon Experience	SC		●	●	●						●	●		●	●	●	●
Moon Privilege	SC		●		●							●		●	●	●	
Moon Sensation	SC		●								●		●		●	●	
Movento SC	SC		●	●	●	●				●		●	●	●	●	●	●
Nativo	WG	●	●				●	●	●		●				●	●	
Previcur Energy	SL		●		●		●			●	●			●	●	●	
Sico	EC	●	●		●		●	●	●		●		●	●	●	●	●
Serenade ASO	SC	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●			●	●
Solfowit WG	WG	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●
Teldor	WG		●		●		●	●			●			●	●	●	

● Miscible ● Miscible selon conseils/attention lors de mélanges

● Non miscible □ Mélange non approprié * Ne pas ajouter de mouillants ou d'engrais foliaires

Sur tomates, salades et concombres, il est conseillé d'utiliser Movento SC seul.

Le jugement de la miscibilité est valable pour les mélanges simples avec deux produits. Attention lors de mélanges multiples, notamment avec les concentrés émulsionnables (formulation EC) et avec les engrais foliaires. Les mélanges cités sont uniquement applicables dans les cultures autorisées. Respecter les informations figurant sur les modes d'emploi.

Efficacité des herbicides en cultures maraîchères

Produits		Dicotylédones																Graminées / Millets									
		Amarantes	Capselle b. à p.	Chénopodes	Crucifères	Gaillet gratteron	Gainsoga p. fleurs	Lamier pourpre	Matricaire camomille	Mercuriale annuelle	Morelle noire	Mouron des oiseaux	Ortie royale	Pensée des champs	Pourpier potager	Renouées	Séneçon vulgaire	Tabouret d. champs	Véroniques	Chiendent / Bromes	Digitaire sanguine	Panic pied de coq	Pâturin annuel	Sétaires	Ray-grass	Vulpin des champs	
Bandur	PrL	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●		●	●	●	●	●	●	
Bandur	PoL	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	
Boxer	PoL		●		●	●	●			●	●				●		●	●	●			●		●	●	●	
Goltix Compact	PoL	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●		●	●	
Metafol Super + Phen.	PoL	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●							
Laudis	PoL	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	
Sencor SC	PoL	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	
Targa Super	PoL																			●	●	●	●	●	●	●	
Venzar	PoL	●	●	●		●		●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●			●	●	●	●	●	

PrL: pré-levée PoL: post-levée ● Effet très bon ● Effet bon ● Effet partiel

Charges de protection des eaux

Réduction des risques liés à la dérive et au ruissellement lors de l'application des produits phytosanitaires Bayer

Herbicides	Réduction risques D: dérive en mètres R: ruissellement en mètres (m) ou points (p)	Cultures / Indications Dosages par ha PrL = pré-levée / PoL = post-levée	Restrictions supplémentaires
Adengo	D: 3 m (biotopes) A: 1 P	Maïs	Pas en zone S2+Sh. Max. 60g Isoxaflutole / 3 ans
Artist	D: 6 m / R: 3 p D: 6 m / R: 2 p D: 20 m / R: 3 p R: 1 p	Pomme de terre (1,5-1,7 kg) Pomme de terre (1 kg) Pomme de terre (dès 2 kg), soja, asperge Céréales (0,8 kg/ha)	
Aspect	D: 6 m R: 3 p R: 2 p R: 1 p	Maïs Maïs (2 l/ha) Maïs (1,5 l/ha) Maïs (1 l/ha)	Pas en zone karstique et S2+Sh. Max. 0,75 kg/ha/parcelle de Terbutylazine sur 3 ans.
Atlantis Flex	D: 3 m (biotopes)	Céréales	
Bandur	D: 20 m R: 2 p R: 3 p R: 4 p	Toutes les indications Pois protéagineux, Pois (PoL), céleri Féverole (2 l), lupin, pois protéagineux (2 l), pomme de terre (1,5-2 l), sorgho, tournesol (2 l), ail, carotte, artichaut, carvi (PoL), échalote, fenouil bulbeux, oignon, pois (PrL) Dosage 2,25-3 l: Féverole, pois protéagineux, pomme de terre, tournesol, aneth, carvi (PrL), coriandre, fenouil aromatique, lentille, panais, topinambour	
Boxer	R: 1 P	Grandes cultures, légumes	
Conviso One	D: 6 m R: 1 p R: 2 p	Betterave Betterave (1 x 0,5-0,7 l) Betterave (2 x 0,5 ou 1 x 1 l)	
Equip	D: 6 m R: 1 p R: 2 p	Maïs Maïs (1-1,5 l) Maïs (2 l)	
Equip Power	D: 6 m R: 1 p R: 2 p	Maïs Maïs (1-1,25 l) Maïs (1,5 l)	
Herold SC	D: 6 m R: 2 p R: 1 p	Céréales Céréales (>0,4 l) Céréales (0,4 l)	
Herold Flex	D: 6 m R: 2 p R: 1 p	Céréales, traitement <u>en automne</u> Céréales, traitement <u>en automne</u> (1 l) Céréales, traitement <u>en automne</u> (0,375-0,75 l)	
Husar Plus	D: 3 m (biotopes)	Céréales	
Othello Star	D: 3 m (biotopes)	Céréales	
Pacifica Plus	D: 6m (Biotope) D: 20m (Biotope) A: 1 P	Céréales 0,2 kg/ha Céréales 0,3-0,4 kg/ha	
Primus	D: 6 m (biotopes)	Céréales	
Rodino Ready	D: 20 m / R: 6 m	Colza Pois protéagineux, soja, haricot	Pas en zone S2+Sh. Max. tous les 2 ans sur la même parcelle Pas en zone S2+Sh.
Sencor SC	R: 6 m	Pomme de terre (PrL), asperge	Max. 540 g/ha Metribuzin par culture
Venzar	D: 20 m / R: 6 m	Betterave, betterave à salade, épinards, poireaux, salsifis	Pas en zone S2+Sh.
Fongicides	Réduction risques D: dérive en mètres (m) R: ruissellement en mètres (m) ou points	Cultures / Indications Dosages par ha PrL = pré-levée / PoL = post-levée	Restrictions supplémentaires
Aliette WG	D: 6 m	Poire, houblon	
Aviator Xpro	R: 1 P	Céréales	
Captan 80 WDG	D: 20 m	Arboriculture	
Cyrano	D: 6 m / R: 6 m	Viticulture	
Fandango	D: 6 m / R: 1 P	Légumes	
Horizont	D: 6 m	Colza (printemps), lin, lupin, graminées, asperge	

Fongicides	Réduction risques D: dérive en mètres (m) R: ruissellement en mètres (m) ou points	Cultures / Indications Dosages par ha PrL = pré-levée / PoL = post-levée	Restrictions supplémentaires
Folpet 80 WDG	D: 6 m / R: 6 m D: 20 m / R: 6 m	Viticulture Arboriculture	
Infinito		Pommes de terre	Pas en zone S2+Sh. Max. tous les 3 ans sur la même parcelle.
Input	D: 20 m R: 1 pt R: 2 pts	Céréales Céréales (0,65 l, 0,75 l (mélanges en cuve) et 1,25 l (fusarioses de l'épi) Céréales (1,25 l)	
Melody Combi	D: 6 m / R: 6 m	Viticulture	
Mikal	D: 6 m / R: 6 m	Viticulture	
Moon Experience	R: 6 m D: 20 m	Oignon, poireau Arboriculture, viticulture (traitement au sol)	
Moon Sensation	D: 20 m	Arboriculture, petits fruits (sauf fraise)	
Nativo	R: 6 m D: 20 m	Poireau Asperge	
Pronto Plus	D: 20 m R: 1 pt R: 2 pts	Céréales Céréales (fusarioses de l'épi) Céréales (autres indications)	
Prosper	D: 50 m D: 60 m R: 2 pts R: 3 pts	Viticulture (traitement au sol) Viticulture (traitement aérien) Viticulture (1 traitement) Viticulture (2-3 traitements)	
Rucolan	D: 20 m / R: 6 m D: 50 m / R: 6 m	Viticulture Arboriculture	
Sico	D: 6 m D: 20 m R: 1 pt R: 2 pts D: 60 m	Viticulture Arboriculture, petits fruits (sauf fraise) P. d. t., concombre, courge à peau comestible, tomate Fraise, légumes (sauf concombres, courge à peau comestible, tomate) Viticulture (traitement aérien)	
Teldor	D: 6 m D: 20 m	Viticulture, cassis, espèces de Rubus, groseille à maquereau, myrtille, raisinet, aubergine, concombre, haricot à rames, haricot, nain, poivron Fruits, mini-kiwi, sureau noir	
Tilmor	D: 6 m / R: 1 P	Colza	

Insecticides	Réduction risques D: dérive en mètres (m) R: ruissellement en mètres (m) ou points (p)	Cultures / Indications Dosages par ha PrL = pré-levée / PoL = post-levée	Restrictions supplémentaires
Decis Protech	D: 50 m / R: 6 m D: 100 m / R: 6 m	Dosages jusqu'à 0,5 l/ha Dosages > 0,5 l/ha (sauf serre)	

Etat: 28.11.2023

Les indications mentionnées dans ce document et qui sont publiées par SAV dans l'index des produits phytosanitaires sont en vigueur. Cependant, les firmes phytosanitaires ont un délai d'une année pour adapter leurs étiquettes. Cela signifie que le producteur qui applique un produit selon son étiquette durant l'année de transition n'est pas punissable.

Pour des informations détaillées, voir le document „Instructions relatives aux mesures de réduction des risques lors de l'application de produits phytosanitaires“ de SAV du 10.06.2022.

Lien: <https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/anwendung-und-vollzug/weisungen-und-merkblaetter.html>
sous „Protection des eaux superficielles et biotopes“.

Spectre d'efficacité des herbicides

Céréales, pommes de terre, colza, betteraves sucrières et maïs

	Céréales											Pommes de terre			
	Herold Flex Automne	Herold Flex Printemps	Othello	Othello Star	Hussar Duo	Atlantis Flex	Husar Plus	Chekker + Artist (0,5 kg/ha)	Chekker	Primus	Pacifica Plus	Artist	Artist + Bandur	Boxer + Sencor SC	Sencor SC
Dicotylédones annuelles															
Amarantes		●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Bleuet	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Capselle bourse pasteur	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Coquelicot	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Ethuse ciguë	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Chénopodes	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	2●
Fumeterre officinale	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Gaillet gratteron	●	●	4●	4●	4●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Galinsoga à petites fleurs	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Géraniums	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Laiteron annuel	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Lamier pourpre	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Matricaire camomille	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Mercuriale annuelle		●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Morelle noire	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	2●
Mouron des oiseaux	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Moutarde des champs	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Myosotis des champs	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Ortie royale	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Pensée des champs	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Ravenelle	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Renouée des oiseaux	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Renouée liseron	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Renouée persicaire	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Séneçon vulgaire	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Tabouret des champs	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Véroniques	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Vesce (poisette)			●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Dicotylédones vivaces															
Chardon des champs			●	●	●		7●	●	●	5●	●				
Dent de lion			●	●	●		●	●	●	●					
Liseron des champs			●	●	●		●	●	●	5●	●				
Renoncules			●	●	●		●	●	●	●					
Rumex (lampé)			●	●	●		7●	●	●	●	●				
Graminées															
Agrostide jouet du vent	●	●	●	●	●	●	●	6●	●	●	●	●	●	●	●
Bromes	●	●	●	●		●					1●				
Chiendent rampant				●		●									
Folle avoine			●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Pâturin annuel	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Ray-grass	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Vulpin des champs	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Millets															
Digitaires	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Panic dichotome	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Panic pied de coq	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Sétaires	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Diverses															
Ambrosie			●	●	●		●		●	●	●	●	●	●	●
Repousses de céréales												●	●	●	●
Repousses de colza	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Repousses de p. d. t.	●		●	●	●		●		●	●	●				
Repousses de tournesol			●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Souchet comestible															

1 Selon conseils

2 Dans les parcelles avec une forte résistance aux Triazines, perte d'efficacité possible

3 Meilleure efficacité avec adjonction de Venzar

4 Ajouter Primus en cas de forte présence

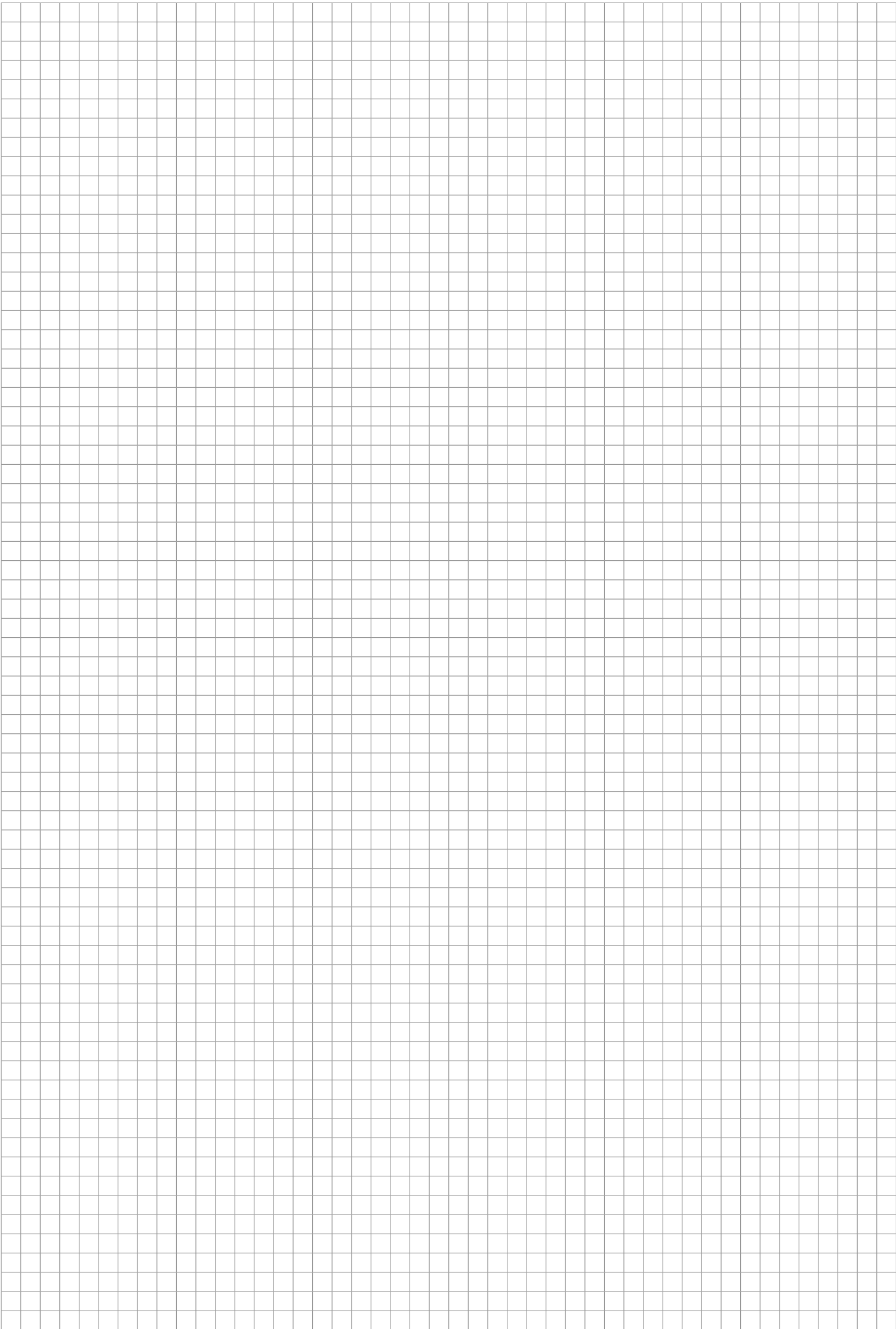
5 Haut dosage

6 Inclus souches résistantes (sulfonilurées)

7 Sur plantes levées

Colza	Betteraves				Maïs					
Rodino Ready	Conviso One	Metatol Super + Tanaris	Ethof. + Phenmedipham + Goltix Compact		Adengo	Equip + Spectrum (2,0 + 1,2) + Pendimethanil	Spectrum + Laudis	Equip Power	Laudis	
										Dicotylédones annuelles
										Amarantes
										Bleuet
										Capselle bourse pasteur
										Coquelicot
										Ethuse ciguë
		3								Chénopodes
										Fumeterre officinale
										Gaillet gratteron
										Galinsoga à petites fleurs
										Géraniums
										Laiteron annuel
										Lamier pourpre
										Matricaire camomille
										Mercuriale annuelle
										Morelle noire
										Mouron des oiseaux
		3								Moutarde des champs
										Myosotis des champs
										Ortie royale
										Pensée des champs
										Ravenelle
		3								Renouée des oiseaux
		3								Renouée liseron
		3								Renouée persicaire
										Séneçon vulgaire
										Tabouret des champs
										Véroniques
										Vesce (poisette)
										Dicotylédones vivaces
	7				7			7		Chardon des champs
										Dent de lion
	7				7			7		Liseron des champs
										Renoncules
	7				7			7		Rumex (lampé)
										Graminées
										Agrostide jouet du vent
										Bromes
					7					Chiendent rampant
										Folle avoine
										Pâturin annuel
										Ray-grass
										Vulpin des champs
										Millet
										Digitaires
										Panic dichotome
										Panic pied de coq
										Sétaires
										Diverses
										Ambroisie
										Repousses de céréales
		3								Repousses de colza
										Repousses de p. d. t.
										Repousses de tournesol
										Souchet comestible

● Effet très bon ● Effet bon ● Effet suffisant ● Effet partiel



Conditions de vente et de livraison

Indications sur la classification toxique et les cas d'intoxication

Classification SGH _____



SGH 03
Comburant



SGH 05
Corrosif



SGH 06
Très toxique



SGH 07
Attention dangereux



SGH 08
Dangereux pour la
santé



SGH 09
Dangereux pour le
milieu aquatique

Définition du SGH _____

Le SGH (système général harmonisé) est un système visant à étiqueter les produits chimiques dangereux selon des critères uniformes dans le monde entier.

L'Union européenne a transposé le SGH dans le règlement (CE) n° 1272/2008 (règlement CLP). En Suisse, les produits sont aussi étiquetés conformément à ce nouveau système.

Des informations supplémentaires concernant les dangers (phrases H) et les mesures de sécurité (phrases P) sont mentionnées sur les emballages.

Vente _____

La livraison s'effectue exclusivement par l'intermédiaire du commerce spécialisé.

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) _____

En vertu de la loi, les préparations pour nos recommandations phytosanitaires sont assujetties à la taxe sur la valeur ajoutée au taux réduit de 2,5 %.

Taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (COV) _____

Les produits marqués avec COV sont soumis à la taxe d'incitation sur les COV.

Emballages _____

Les emballages sont compris dans le prix de vente et ne sont pas repris.

Entreposage _____

Tous les produits doivent être conservés dans leur emballage d'origine fermé de façon étanche dans un endroit sec, frais (hors gel) et bien ventilé.

Emploi et garantie _____

Les informations contenues dans nos recommandations phytosanitaires sur l'emploi des produits ne sont que des indications générales. Seules sont déterminantes les instructions figurant sur les emballages. Le fabricant garantit les propriétés spécifiques et la qualité invariable du produit à condition qu'il soit vendu dans l'emballage d'origine intact. Les recommandations sont basées sur les connaissances les plus récentes et sur de nombreuses années de travaux de recherche. Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour les préjudices dus à des erreurs de stockage ou d'application de produits. Des facteurs différant de la norme, tels que par exemple les conditions météorologiques, la nature du sol, les variétés végétales, le développement de résistance, la technique d'application et d'autres mesures culturales, peuvent influencer l'efficacité. Le fabricant n'assume pas les risques de cet ordre.

Informations pour les denrées destinées à l'exportation _____

Si vous désirez exporter des denrées traitées avec des produits phytosanitaires, nous vous conseillons, au vu de la multiplicité des lois, de vous informer avant le traitement sur les prescriptions d'importations du pays destinataire.

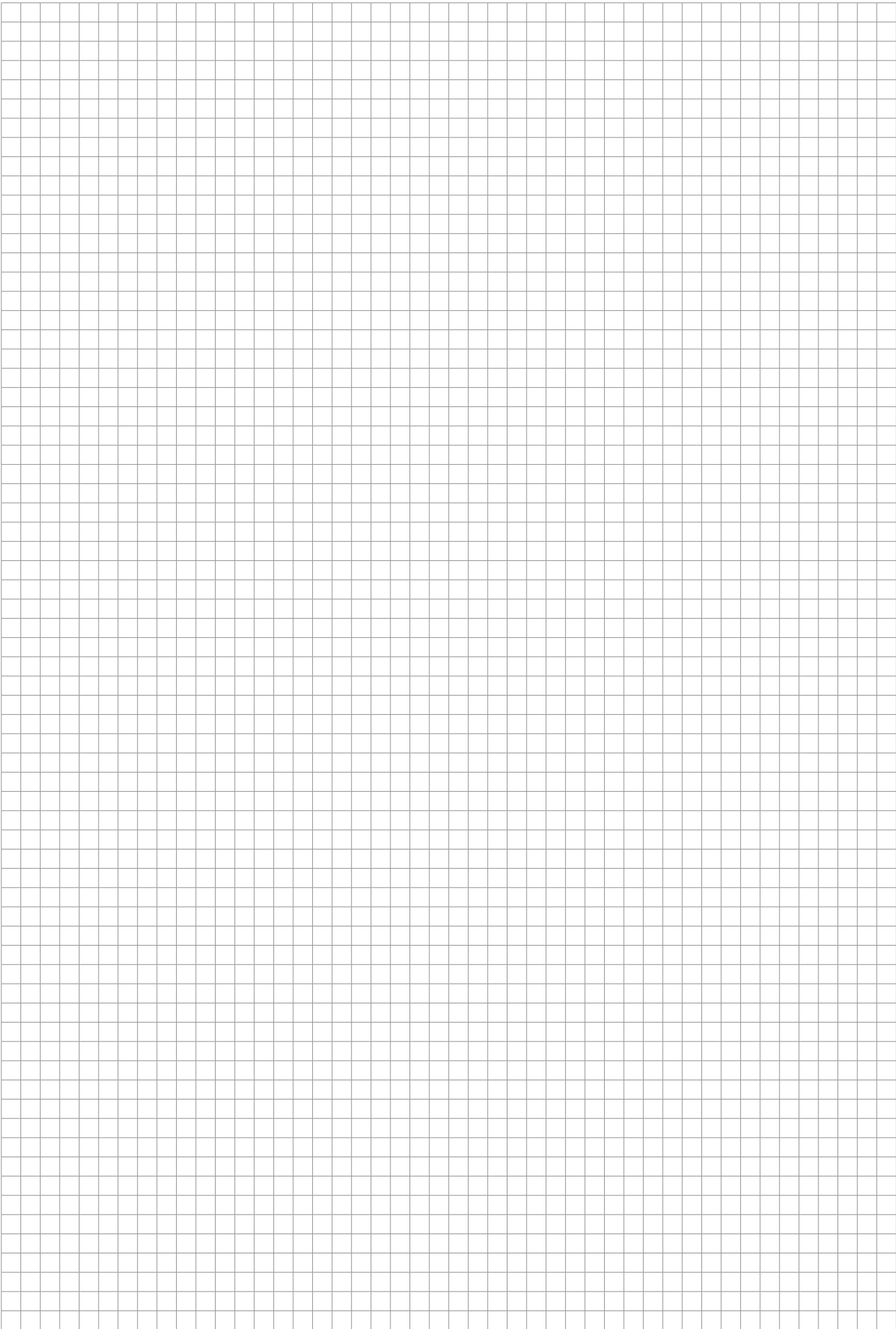
Remarques pour la production intégrée _____

Les directives PER ou pour divers labels sont variables selon les régions. Observer donc aussi les directives régionales ou celles de vos partenaires commerciaux.

En cas d'intoxication _____

Faire immédiatement appel à un médecin. En cas d'urgence, le centre suivant est ouvert jour et nuit pour vous donner les renseignements nécessaires sur les mesures à prendre:

Tox Info Suisse à Zurich (24/7): 145



Vous pouvez également nous répondre via notre site internet www.agrar.bayer.ch (Rubrique «Contact»)

Mise à jour de vos coordonnées

Monsieur ☐ Madame ☐

Titre

Nom

Prénom

Nom de l'entreprise ou de l'exploitation

Rue / No.

Code postal Ville

Canton

Téléphone

Français ☐ Allemand ☐
Langue

E-Mail



B



GAS/ECR/ICR

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

50660569
000001

DIE POST

Bayer (Schweiz) AG
Crop Science
Peter-Merian-Str. 84
4052 Basel

A détacher le long de la perforation





Bayer (Schweiz) AG
Crop Science
Peter-Merian-Str. 84
4052 Basel
Téléphone 031 869 16 66

www.agrar.bayer.ch

**Numéro d'urgence
en cas d'intoxication
humaine ou animale**

24/7: 145

Tox Info Suisse



Utilisez les produits phytosanitaires avec précaution.
Avant toute utilisation, lisez toujours l'étiquette et les informations concernant le produit.
Observer les phrases et les symboles de mise en garde.

Merci de remplir la carte et de nous la renvoyer gratuitement

Merci de cocher la bonne case *	Oui	Non
Souhaitez-vous continuer à recevoir le conseiller agricole Bayer une fois par an ? *		
Etes-vous intéressé à recevoir nos informations en plus du conseiller agricole ? *		
Etes-vous intéressé à recevoir nos communications de manière digitale à l'avenir (Email, SMS etc.) ? *		
Souhaitez-vous une prise de contact par l'un de nos conseillers agricoles ? *		

Quelles sont vos cultures principales ?							Hectares
	Importance : 1 = très important – 5 = pas important						
Arboriculture fruitière	1	2	3	4	5		
Culture de baies	1	2	3	4	5		
Viticulture	1	2	3	4	5		
Maïs	1	2	3	4	5		
Céréales	1	2	3	4	5		
Colza	1	2	3	4	5		
Pomme de terre	1	2	3	4	5		
Betterave	1	2	3	4	5		
Légumes	1	2	3	4	5		

* Obligatoire